

AUDACIA
Société anonyme au capital de 624.486,75 euros
58 rue d'Hauteville – 75010 Paris
492 471 792 RCS PARIS
(la « Société »)

EXTRAIT PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 05 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le cinq juin,
A neuf heures,

Deuxième résolution *(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024)*

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, **décide** d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 d'un montant de 756 735,11 € euros comme suit :

Affectation du résultat (en euros)	31/12/2024
Résultat de l'exercice 2024	756 735,11 €
Affectation du bénéfice à la Réserve légale	2 776,00 €
Affectation au compte Autres réserves	753 959,11 €
Autres réserves des exercices précédents	5 957 024,35€
Réserve légale des exercices précédents	59 425,68 €
Solde de la Réserve légale en suite de l'affectation du résultat	62 201,68 € €
Solde du compte Autres réserves après affectation du résultat	6 710 983,46 €

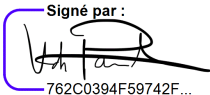
Le poste de Réserve Légale est doté à son minimum légal

Le poste « Autres réserves » serait ainsi porté de 5 957 024,35 € à 6 710 983,46 €, augmenté de l'affectation du résultat et avant diminution due aux actions attribuées

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale **prend acte** qu'aucun dividende n'a été distribué aux actionnaires au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des votes exprimés par 5 605 005 voix pour et 200 voix contre.

Certifié conforme à l'orginial

Signé par :

762C0394F59742F...



Signé par Pierre-Louis De Caffarelli
Le 18/07/2025 Arrêté au 31/12/2024

ID: tx_k6vydvvrE174

COMPTES ANNUELS

En normes françaises (en €)

AUDACIA

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan au 31/12/2024

58 rue D'Hauteville
75010 PARIS

SIRET : 49247179200035

NAF : 6430Z



Table des matières

1 Comptes sociaux de la société AUDACIA au 31 décembre 2024	4
1.1 Compte de résultat et Bilan (en €).....	4
2 Annexe aux comptes sociaux.....	9
2.1 Faits marquants de l'exercice	9
2.2 Principes et méthodes comptables.....	9
2.2.1 Immobilisations incorporelles	10
2.2.2 Immobilisations corporelles	10
2.2.3 Immobilisations financières.....	11
2.2.4 Stocks de marchandises	11
2.2.5 Créances et dettes	12
2.2.6 Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme	12
2.2.7 Disponibilités	12
2.2.8 Produits à recevoir	12
2.2.9 Comptes de régularisation	12
2.2.10 Charges à payer	12
2.2.11 Reconnaissance des produits	12
2.2.12 Résultat exceptionnel.....	12
2.3 Flux de trésorerie en (en €).....	13
2.4 Immobilisations.....	16
2.4.1 Immobilisations Incorporelles	16
2.4.2 Immobilisations Corporelles.....	16
2.4.3 Immobilisations Financières	17
2.5 Clients et comptes rattachés	18
2.6 Autres créances et comptes de régularisation	18
2.7 État des échéances des créances	18
2.8 Provision clients douteux.....	19
2.9 Détail des produits à recevoir	20
2.10 Valeurs mobilières de placement	20
2.11 Trésorerie.....	20
2.12 Capitaux propres	22
2.12.1 Composition du capital social.....	22
2.12.2 Tableau de variation des fonds propres (hors provisions réglementées).....	22
2.13 Bons de souscription d'actions	22

2.13.1	BSA.....	22
2.13.2	BSPCE.....	22
2.13.3	Actions gratuites.....	23
2.14	Provisions pour risques et charges	24
2.15	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24
2.16	Emprunts et dettes financières divers	24
2.17	Fournisseurs et comptes rattachés.....	25
2.18	Dettes sur fournisseurs d'immobilisation.....	25
2.19	Autres dettes.....	25
2.20	État des échéances des dettes.....	25
2.21	Détail des charges à paver	26
2.22	Chiffre d'affaires.....	28
2.23	Achats et variations de stocks.....	29
2.24	Autres achats et charges externes.....	29
2.25	Charges de personnel et Effectifs	30
2.26	Dotations aux provisions et dépréciations	30
2.27	Résultat financier	30
2.28	Résultat exceptionnel	31
2.29	Impôt sur les bénéfices	31
2.30	Exposition aux risques de change et de taux.....	33
2.31	Autres risques	33
3	Éléments hors bilan.....	33
3.1	Engagements de retraite.....	33
3.2	Engagements donnés.....	34
3.2.1	Caution	34
3.2.2	Locations.....	34
3.2.3	Nantissement	34
3.3	Engagements reçus.....	34
3.4	Engagements réciproques	34
3.5	Informations relatives aux parties liées.....	34
3.5.1	Informations relatives aux entreprises liées	34
3.5.2	Informations relatives aux autres parties liées	35
3.6	Crédits-bails	35
3.7	Événements postérieurs	35



Arrêté au 31/12/2024

3.8	Société consolidante	35
4	Filiales et participations (en €)	36



Arrêté au 31/12/2024

1 Comptes sociaux de la société AUDACIA au 31 décembre 2024

1.1 Compte de résultat et Bilan (en €)

Compte de résultat		Du 01/01/2024 au 31/12/2024		Au 31/12/2023
		France	Exportation	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue :	De biens			
	De services	9 134 202		9 134 202
Chiffre d'affaires net		9 134 202	0	9 134 202
Production :				
Stockée				
Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				2 323 527
Autres produits				372 303
PRODUITS D'EXPLOITATION				11 830 032
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				-7 146
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *				2 936 486
Impôts, taxes et versements assimilés				144 787
Salaires et traitements				3 804 569
Charges sociales				1 848 867
Dotations aux :	Amortissements sur immobilisations			47 120
	Dépréciations sur immobilisations			
	Dépréciations sur actif circulant			1 728 910
	Provisions pour risques et charges			
Autres charges				1 143 486
CHARGES D'EXPLOITATION				11 647 079
* Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT				182 954
Autres produits d'exploitation non courants (note 2.22)				
Chiffre d'affaires non courant				482 002
Autres charges d'exploitation non courantes (note 2.22)				
Provision pour dépréciation				283 256
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				381 699
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				546 161
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				3 893
Autres intérêts et produits assimilés				85 281
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				247 454
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				30
PRODUITS FINANCIERS				882 789
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				260 486
Intérêts et charges assimilées				6 643
Différences négatives de change				382
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				38 131
CHARGES FINANCIÈRES				305 642
RÉSULTAT FINANCIER				577 147
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				958 846



Arrêté au 31/12/2024

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		11 533
Sur opérations en capital	167 390	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	167 390	11 533
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 000	26 512
Sur opérations en capital	317 564	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	319 564	26 512
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-152 174	-14 979
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	49 937	119 849
TOTAL DES PRODUITS	13 362 213	11 109 122
TOTAL DES CHARGES	12 605 478	10 729 642
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	756 735	379 480



Arrêté au 31/12/2024

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024		Au 31/12/2023	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 146	2 146		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	20 720	20 720		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	13 302	13 302		
Autres immobilisations corporelles	591 529	283 617	307 912	281 812
Immobilisations en cours	15 650		15 650	12 397
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	7 155 097	152 559	7 002 538	7 776 504
Créances rattachées à des participations	120 000		120 000	
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	2 791 984	284 678	2 507 307	2 475 980
Prêts				
Autres immobilisations financières	710 540		710 540	710 540
ACTIF IMMOBILISÉ	11 420 968	757 021	10 663 947	11 257 233
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	42 907		42 907	35 762
Avances et acomptes versés sur commandes	10 545		10 545	9 945
Créances				
Clients et comptes rattachés	21 126 250	13 090 237	8 036 013	8 044 917
Autres	768 255		768 255	1 110 609
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	251 909	64 398	187 511	226 778
Autres titres	50 000		50 000	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 754 329		3 754 329	2 878 921
Charges constatées d'avance	283 637		283 637	105 520
ACTIF CIRCULANT	26 287 833	13 154 635	13 133 198	12 412 452
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	37 708 801	13 911 656	23 797 145	23 669 685



Arrêté au 31/12/2024

Bilan Passif		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Capitaux propres			
Capital social ou individuel (dont versé)	622017	622 017	594 257
Prime d'émission, de fusion, d'apport		6 331 428	6 331 428
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
	Légale	59 426	59 426
	Statutaires ou contractuelles		
Réserves :	Réglementées		
	Autres	5 929 264	5 577 545
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		756 735	379 480
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		13 698 870	12 942 135
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour :	Risques		
	Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes :	Auprès des établissements de crédit	866 566	626 717
	Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 288 935	4 918 751
Dettes :	Fiscales et sociales	4 468 347	4 581 939
	Sur immobilisations et comptes rattachés	136 205	12 800
Autres dettes		274 173	520 895
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		64 049	66 447
EMPRUNTS ET DETTES		10 098 275	10 727 550
Écarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		23 797 145	23 669 685



Arrêté au 31/12/2024

Annexe

2 Annexe aux comptes sociaux

Les présents comptes sociaux d'AUDACIA (la « Société ») concernent la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024. Sauf mention particulière, les données sont présentées en euros.

2.1 Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, AUDACIA a réalisé un chiffre d'affaires courant de 9 134 K€, en hausse (+4%) par rapport à celui de l'exercice précédent. En intégrant le chiffre d'affaires non courant, qui correspond à la facturation de clients des Mandats ISF sur les exercices antérieurs, le chiffre d'affaires total atteint 9 616 K€, également en hausse (+2%) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution a principalement été permise par la hausse du chiffre d'affaires du capital innovation grâce aux revenus générés au closing du fonds Expansion SLP. Le chiffre d'affaires ISF est en baisse de (-9%), et le chiffre d'affaires capital développement hors ISF est en retrait (-46%) du fait de la fin de revenus exceptionnels 2023. Le capital immobilier reste stable avec une progression (+9%).

Capital Développement

Le chiffre d'affaires comptable est en retrait en 2024 en raison des revenus exceptionnels générés par le dispositif des Obligations Relance en 2023. Retraité de cet élément exceptionnel, le chiffre d'affaires du Capital Développement est stable en 2024. Au cours de l'exercice, la société de gestion a procédé à plusieurs cessions de participations avec des performances très satisfaisantes. L'équipe a également matérialisé des restitutions majeures en 2024 qui se poursuivront en 2025.

Audacia poursuit ses désinvestissements dans l'activité ISF, ce qui explique le chiffre d'affaires en retrait (-9% chiffre d'affaires non courant compris).

Capital Innovation

Le chiffre d'affaires du capital innovation est principalement porté en 2024 par des revenus non récurrents générés au moment du lancement du fonds Expansion SLP, rémunération notamment au titre des frais de lancement du feeder et du fonds.

Capital Immobilier

Le chiffre d'affaires atteint 0,4 M€ en 2024, du même ordre de grandeur qu'en 2023. Dans un contexte historiquement très difficile du marché immobilier, le segment du coliving affiche une forte résilience avec un maintien depuis deux ans des performances. En 2024, Audacia a inauguré sa troisième résidence, de très grande capacité (166 clés) en partenariat avec Sharies, pionnier du coliving en France. Enfin, Audacia a acquis sa quatrième résidence gérée à travers un club-deal de transformation d'un hôtel HQE, dans une opération en value-add à Rennes.

2.2 Principes et méthodes comptables

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Régi. ANC no 2014-03 du 5-6-2014 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;

Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

2.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements ont été calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées de vie prévues.

Désignation	Durée d'amortissement
Site Internet	3 ans
Logiciels	1 ans

Dans le cas où la valeur actuelle des immobilisations incorporelles deviendrait inférieure à la valeur comptable, celle-ci ferait l'objet d'une dépréciation.

2.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements ont été calculés sur une durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire :

Désignation	Durée d'amortissement
Terrain	n/a
Œuvres d'art	n/a
Constructions	20 à 40 ans
Installations générales, agenc et aménag divers	7 à 15 ans
Matériel et outillage	5 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 3 ans

2.2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont réparties en 3 catégories :

- Titres de participations : constitués de titres pour lesquelles la société exerce une influence notable et dont elle détient au moins 5% du capital social ;
- Les autres titres immobilisés : constitué de titres ne répondant pas à la définition ci-dessus et dont AUDACIA n'a pas d'influence notable et pour certaines lignes détient moins de 5% du capital ;
- Les dépôts et cautionnements.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. AUDACIA comptabilise les frais d'acquisition des titres directement en charges.

À chaque clôture, AUDACIA évalue ses titres de participation à sa "valeur d'utilité". Pour déterminer le montant de la valeur d'utilité, AUDACIA recourt à une méthode adaptée à la nature, aux conditions et aux circonstances de l'investissement, et le cas échéant avec l'appui d'experts spécialisés.

Sans qu'il soit possible d'éluder toute subjectivité dans l'évaluation, celle-ci est réalisée en tenant compte de tous les facteurs pouvant l'affecter, positivement ou négativement, tels que : situation du marché des fusions, de la bourse, situation géographique, du risque de crédit, du risque de change ou du risque de volatilité ; ces facteurs pouvant interagir entre eux, et seule la réalisation de l'investissement permet d'en apprécier réellement la véritable performance.

La valeur d'utilité des titres de participation de Quontonation ventures est déterminée selon la méthode de projection des flux futurs de trésorerie (DCF).

Elle est calculée sur la base des projections actualisées des flux de trésorerie d'exploitation et d'une valeur terminale calculée par capitalisation du flux terminal à l'infini :

- Les flux de trésorerie sont issus de résultats prévisionnels à 5 ans ou plus, selon le cas, élaborés par la société en fonction de l'expérience passée et des perspectives d'évolution du marché ainsi que le niveau des fonds levés ;
 - Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital, tenant compte notamment du coût de la dette.
-
- Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'utilité s'avère inférieure à la valeur nette comptable inscrite dans les comptes.

Les paramètres retenus dans le cadre de cette valorisation sont les suivants :

- Budgets prévisionnels sur 10 ans ;
 - Taux d'actualisation : 10%
 - Taux de croissance à l'infini : +1%,
-
- Le résultat de ce test a permis de justifier l'absence de dépréciation des titres de participation de Quontonation ventures au 31.12.2024.

2.2.4 Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises correspondent à un stock de vin primeur et au stock de livres édité par AUDACIA sur l'Hôtel de Bourrienne.

Les stocks de marchandises sont valorisés à leur coût d'entrée. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.



Une dépréciation est appliquée lorsqu'il apparaît que la valeur de réalisation des biens déduction faite des frais directs de vente est inférieure à la valeur brute déterminée suivant les modalités énoncées ci-dessus.

2.2.5 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Concernant les créances clients, la provision pour dépréciation est établie à partir de l'état du dossier dans le processus de recouvrement. Une analyse individuelle des clients est donc réalisée à la clôture de l'exercice, une partie des créances fait l'objet d'une dépréciation en fonction de leur ancienneté.

2.2.6 Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme

Le poste « valeurs mobilières » est composé :

- d'un placement fonds euro à la banque HSBC ;
- des titres auto-détenus dans le cadre du contrat de liquidité avec Invest Securities.

Si à la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire de ces valeurs mobilières était inférieure à la valeur comptable, elles feraient l'objet d'une dépréciation.

2.2.7 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées à leur valeur nominale.

2.2.8 Produits à recevoir

Les produits à recevoir inclus dans les postes d'actif circulant représentent le montant des produits non encore facturés à la fin de la période mais correspondant à des produits imputables à cette période.

2.2.9 Comptes de régularisation

Toutes les charges constatées d'avance et tous les produits constatés d'avance sont liés à l'exploitation.

2.2.10 Charges à payer

Les charges à payer incluses dans les postes de dettes représentent le montant des dettes potentielles évaluées à l'arrêté des comptes nettement précisées quant à leur objet et dont la charge est imputable à cette période.

2.2.11 Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires est principalement constitué :

- Des commissions de gestion annuelles ;
- Des commissions de placements sur certaines holdings.

2.2.12 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels comprennent, d'une part les éléments exceptionnels non récurrents provenant des activités ordinaires et d'autre part les éléments extraordinaires.

2.3 Flux de trésorerie en (en €)

Opérations d'exploitation	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Résultat net	756 735	379 480
Réintégration des charges et déduction des produits sans incidence sur fonds de		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 319 771	2 619 607
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 526 689	1 030 766
- Variations des stocks (brut)	7 146	9 613
- Quote-part de subvention virée au compte de résultat		
+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés		
- Produits de cessions d'éléments d'actif		
- Transferts de charges au compte de charges à répartir		
- Augmentation des frais d'établissement		
+ Redevances crédit-bail : Dotations aux amortissements		
Trésorerie potentielle provenant de l'exploitation	542 672	1 958 708
- Incidence des variations des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation	534 013	877 913
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation A	8 659	1 080 795

Opérations d'investissement	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
+ Cessions d'immobilisations :		
Incorporelles		
Corporelles		
+ Cessions ou réductions d'immobilisations financières	1 097 564	60 000
- Acquisitions d'immobilisations :		
Incorporelles		
Corporelles	76 474	54 291
Financières	452 700	567 081
+ Subventions d'investissements reçues		
+ Variation des fournisseurs d'immobilisations	123 405	-392 500
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements B	691 795	-953 872

Opérations de financement	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
+ Augmentation de capital		
- Réduction de capital		
- Distributions de dividendes - prélèvements de l'exploitant		
+ Nouveaux emprunts		
- Remboursements d'emprunts	249 999	249 225
+ Avances reçues des tiers		
- Avances remboursées aux tiers		
- Variations du capital souscrit :		
Non appelé		
Appelé, non versé		
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement C	-249 999	-249 225

Variation de trésorerie (A + B + C)	450 455	-122 302
--	----------------	-----------------

Trésorerie à l'ouverture D	3 115 766	3 238 068
Trésorerie à la clôture (A + B + C + D)	3 566 221	3 115 766



Arrêté au 31/12/2024

Annexe à la variation de trésorerie

Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur les opérations d'exploitation		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Variation de l'actif circulant sur les opérations d'exploitation			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés		-275 974	770 495
Effets escomptés non échus			
Autres créances		-264 138	-224 137
Intérêts courus		-18 970	21 041
Charges constatées d'avance		178 118	-383
TOTAL		-380 964	567 016
Variation des dettes sur les opérations d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes :	Fournisseurs et comptes rattachés	-621 179	-930 871
	Fiscales et sociales (sauf obligations cautionnées)	-48 156	385 251
Autres dettes		-243 179	187 823
Intérêts courus :	Sur concours bancaires		-878
	Sur dettes financières	-64	22
Produits constatés d'avance		-2 398	47 756
TOTAL		-914 976	-310 897
TOTAL GÉNÉRAL		-534 013	-877 913

Variation de trésorerie N-1		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Variation
Valeurs mobilières de placement		257 991	213 370	44 621
Disponibilités		2 857 775	3 024 698	-166 923
Comptes courants débiteurs liquides (non bloqués)				0
TOTAL		3 115 766	3 238 068	-122 302
Concours bancaires courants (1)				0
Obligations cautionnées				
Effets escomptés non échus et créances cédées				
Comptes courants créditeurs liquides (non bloqués)				
TOTAL		0	0	0
TOTAL GÉNÉRAL		3 115 766	3 238 068	-122 302

Variation de trésorerie		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Variation
Valeurs mobilières de placement		301 909	257 991	43 918
Disponibilités		3 264 312	2 857 775	406 537
Cptes courants débiteurs liquides (non bloqués)				0
TOTAL		3 566 221	3 115 766	450 455
Concours bancaires courants (1)				
Obligations cautionnées				
Effets escomptés non échus et créances cédées				
Comptes courants créditeurs liquides				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL		3 566 221	3 115 766	450 455



Arrêté au 31/12/2024

Actif



2.4 Immobilisations

2.4.1 Immobilisations Incorporelles

Les mouvements des immobilisations au cours de l'exercice se présentent ainsi :

Immobilisations Incorporelles	31/12/2023	Acquisitions 2024	Sorties 2024	31/12/2024
Site internet	20 720			20 720
Logiciels	2 146			2 146
Avances et acptes / immo	0			0
Total	22 866	0	0	22 866

Amortissements	31/12/2023	Dotations 2024	Reprise 2024	31/12/2024
Site internet	17 200			17 200
Logiciels	5 666			5 666
Total	22 866	0	0	22 866

Net	0	0	0	0
------------	----------	----------	----------	----------

2.4.2 Immobilisations Corporelles

Immobilisations Corporelles	31/12/2023	Aquisitions 2024	Sorties 2024	31/12/2024
Terrain & Commerciabilité	0			0
Construction Bâtiment	0			0
Installations - Agencement constr	21 406	20 497		41 904
Mat. Et outillage	13 302			13 302
Mat de bureau et informatique	117 630	21 913		139 543
Mobilier	199 964	3 148		203 112
Œuvre d'art	179 309	27 662		206 971
Immo en cours	12 397	26 379	23 125	15 650
Total	544 008	99 599	23 125	620 482

Amortissements	31/12/2023	Dotations 2024	Reprises 2024	31/12/2024
Terrain	0			0
Construction Bâtiment	0			0
Installations - Agencement constr	11 129	8 780		19 910
Mat. Et outillage	13 301			13 301
Mat de bureau et informatique	96 229	14 304		110 533
Mobilier	129 138	24 036		153 174
Œuvre d'art	0			0
Total	249 798	47 120	0	296 918

Net	294 210			323 563
------------	----------------	--	--	----------------

Les acquisitions correspondent à des acquisitions de matériels informatiques et divers mobiliers de bureau.

2.4.3 Immobilisations Financières

Immobilisations Financières	31/12/2023	Acquisitions 2024	Sorties 2024	31/12/2024
Participations	7 843 433	122 600	810 936	7 155 096
Créances de participation	0	120 000		120 000
Titres Immobilisés	2 866 441	110 100	286 627	2 689 913
Prêts et autres immo financières	0	100 000		100 000
Actions Propres	0			0
Dépôts et cautionnements	710 540			710 540
Total	11 420 414	452 700	1 097 564	10 775 550

Dépréciations	31/12/2023	Dotations 2024	Reprise 2024	31/12/2024
Participations	66 929	95 084	9 454	152 559
Titres Immobilisés	390 461	132 217	238 000	284 678
Total	457 390	227 301	247 454	437 237

Net	10 963 024			10 338 313
------------	-------------------	--	--	-------------------

L'augmentation du poste « Participations » porte sur :

- La participation à l'augmentation de capital dans EXPANSION VENTURES pour 120 000 €
- La participation à l'augmentation de capital dans GAMING pour 2 500 €
- La création de la filiale DEEP TECH EMPLOI pour 100 €

Le poste Créances rattachées à des participations correspond à la réduction de capital dans CONSTELLATION I encaissée en janvier 2025

L'augmentation titres immobilisés porte sur :

- La création de la filiale AUDACIA CO-INVEST pour 100 €
- La participation au FPCI SORBONNE VENTURES pour 100 000 €
- La participation au FPS SLP EXPANSION pour 10 000 €

Le poste autre titres correspond au OCA EXPANSION VENTURES pour 100 000 €

Les sorties de titres immobilisés correspondent :

- Aux réductions de capital dans CONSTELLATION I pour 520 936.49 €
- A la réduction de capital dans ISOSPIN pour 290 000 €
- Au remboursement de parts non investies dans FPS OR 2 TIKEHAU pour 6 627.40 €
- A la sortie des titres FUND YOUR FUTUR pour 280 000 €

Les principales dépréciations sont les suivantes

- ELEVATION1 complément de dépréciation de 60 869 € pour porter la dépréciation à 118 344 €
- GAMING, provision de la totalité de la ligne à hauteur de 28 600 € en raison de la perte de son seul actif
- FPS AUDACIA ELEVATION complément de provision de 128 845 € pour porter la dépréciation à 225 085 €

La principale reprise de provision concerne la ligne FUND YOUR FUTUR qui a été sortie sur l'exercice. La reprise s'élève à 238 000 €.

2.5 Clients et comptes rattachés

Les postes « clients » et « Factures à établir » sont composés pour l'essentiel de créances hors groupe.

Créances et comptes rattachés	31/12/2024	31/12/2023
Clients	2 315 011	2 887 460
Factures à établir	597 740	2 665 184
Clients douteux	18 213 500	15 849 579
Avoir à établir	-116 586	-326 670
Dépréciation comptes clients	-13 090 237	-13 357 306
Total	7 919 427	7 718 248

2.6 Autres créances et comptes de régularisation

Autres créances	31/12/2024	31/12/2023
Créances fiscales et sociales	522 950	709 601
Comptes courants filiales	227 259	373 975
Comptes courants Intégration fiscale		
Personnel		
Débiteurs divers	18 046	27 033
Produits à recevoir		
Autres Créances		
Charges Constatées d'avance	283 637	105 520
Total	1 051 892	1 216 129

2.7 État des échéances des créances

Le montant des créances avant dépréciations s'élève à 22.9 M€ dont les échéances sont les suivantes :

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances financières (dépôts)	710 540		710 540
Créances clients	21 126 250	21 048 250	78 000
Comptes courants filiales	227 259	32 341	194 918
Compte courant intégration fiscale			
Créances fiscales	519 208	519 208	
Autres créances	21 788	21 788	
Titres immobilisés			
Charges constatées d'avance	283 637	283 637	
Total	22 888 682	21 905 225	983 458

2.8 Provision clients douteux

Provisions sur clients douteux		01/01/2024
01/01/2024		13 357 306
Dotations 2024 (exploitation)		2 012 166
Reprise 2024 (exploitation)		-2 279 235
31/12/2024		13 090 237

Au 31 décembre 2024:

Clients HT dépréciés à 75% - 100 % (absence de règlement depuis plusieurs exercices, clients en liquidation / RJ)	11 850 445
Clients HT dépréciés à 50% - 60 % (autres situations à risque, notamment clients sous mandat ad hoc)	1 239 792
Reprise 2024 utilisée	1 017 111
Reprise 2024 non utilisée	1 262 124
Total	2 279 235

Le Groupe AUDACIA a constaté des reprises sur amortissements et provisions à hauteur de 2.2 m€ en 2024. Ceci s'explique par (i) l'encaissement de créances qui avaient été provisionnées dans le passé et qui ont finalement été réglées en 2024 (principalement des frais de gestion facturées aux PME ISF pour lesquelles la situation financière s'est améliorée) ainsi que par (ii) la modification des provisions estimées sur certaines lignes et enfin par (iii) la constatation en créances irrécouvrables de créances intégralement provisionnées.

Le Groupe AUDACIA a enregistré en 2024 des dotations aux provisions similaires à celles de 2023. Cela s'explique par (i) l'application stricte des contrats pour des clients en activité, jugés insolvable, dont la créance qui en découle est de ce fait dépréciée intégralement, ainsi que par (ii) des hausses de provision sur certaines lignes en portefeuille.

L'encours clients douteux, constitué de créances dont les plus anciennes datent de 2010, portent sur les frais de gestion dus au représentant des porteurs d'ADP.

A chaque date d'exigibilité des frais de gestion, AUDACIA effectue un suivi du paiement des frais par chaque participation et la relance si besoin afin de s'enquérir d'éventuelles difficultés.

En cas de non-paiement des frais de gestion par une participation, dû ou non à des difficultés (structurelles, financières, ...), plusieurs procédures sont envisagées comme la mise en demeure ou la conciliation.

En comptabilité, le traitement suivant s'applique sur les participations d'AUDACIA lorsqu'une participation se retrouve dans une des situations suivantes :

- Liquidation judiciaire : la provision est inévitablement passée à 100% ;
- Redressement judiciaire et plan de sauvegarde sans échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 90%, sauf cas particulier ;
- Plan de continuation avec un échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 75% sauf cas particulier ;
- Mandat ad hoc et conciliation : la provision ne dépasser 50% sauf cas particulier ;

- Mise en demeure : Aucun provision n'est à envisager. Cependant, une provision pourra être appliquée en fonction des suites de cette mise en demeure ;
- Contestation sérieuse sur le fond menant à une procédure : une provision de 50% sera comptabilisée ;
- Absence de réponse menant à un référé : une provision de 25% sera comptabilisée ;
- Réponse ouvrant la voie de la négociation et menant à un accord : aucune provision ne sera comptabilisée.

Certaines participations sont provisionnées en complément ou moindre lorsqu'il y a une information complémentaire comme une opération en cours, recapitalisation, litiges entre actionnaires, relationnel difficile. Les participations qui ne présentent pas de difficultés financières en apparence sont provisionnées avec un taux déterminé au cas par cas.

Lorsque la société défaillante est radiée du RCS, la créance douteuse est comptabilisée en pertes sur créances irrécouvrable et la provision reprise.

2.9 Détail des produits à recevoir

Au 31 décembre 2024, les produits à recevoir sont constitués de factures à établir pour 598 K€ et des intérêts courus sur OCA pour un montant de 2 K€.

2.10 Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2024, Audacia a souscrit 50 000 € de BSA AIR DISCOVERY STAYS

2.11 Trésorerie

Trésorerie	31/12/2024	31/12/2023	Variation
HSBC	1 479 331	644 125	835 206
Société Générale	32 626	34 571	-1 944
Banque Palatine	0	42 493	-42 493
Treezor	774	0	774
Quonto	3 898	0	3 898
Natixis	60 008	128 474	-68 466
SG ex Parel compte liquidité	11 915	8 217	3 698
Natixis CCR	2 165 776	2 000 000	165 776
Total	3 754 329	2 857 880	896 448



Arrêté au 31/12/2024

Passif



2.12 Capitaux propres

2.12.1 Composition du capital social

Capital	31/12/2024	31/12/2023
Nombre d'actions	4 976 134	4 754 054
Nominal	0,125	0,125
Total	622 017	594 257

Le capital social est composé de 4 976 134 actions avec un nominal de 0,125 €.

2.12.2 Tableau de variation des fonds propres (hors provisions réglementées)

Libellé	31/12/2023	Affectation	Distribution de dividende	Op.en K	Résultat au 31/12/24	31/12/2024
Capital appelé versé	-594 257	0	0	-27 760	0	-622 017
Prime d'Emission	-6 252 893	0	0	0	0	-6 252 893
BSA	-78 535	0	0	0	0	-78 535
Réserve légale	-59 426	0	0	0	0	-59 426
Autres réserves	-5 577 545	-379 480	0	27 760	0	-5 929 264
Résultat	-379 480	379 480	0	0	-756 735	-756 735
	-12 942 135	0	0	0	-756 735	-13 698 870

2.13 Bons de souscription d'actions

2.13.1 BSA

Les BSA sont caduques depuis le 27/12/23.

2.13.2 BSPCE

Ils sont émis gratuitement au profit des membres du personnel salarié d'AUDACIA ainsi qu'au dirigeants soumis au régime fiscal des salariés. Les BSPCE dont la période de vesting n'est pas encore arrivée à échéance deviennent caducs en cas de départ d'AUDACIA du bénéficiaire.

Aussi, chaque BSPCE donne droit à la souscription de deux actions nouvelles de d'AUDACIA de 0,125 € de valeur nominale, au prix de 6,75 € par action.

Aucun BSPCE n'a été exercé en 2024.

Date d'émission	Nombre restant	Prix	Valeur	Prix d'exercice	Date limite d'exercice	Nombre actions à souscrire
18/07/2019 ⁽¹⁾	238 317	13,46	3 207 747	13,46	18/07/2029	476 634
21/06/2021 ⁽²⁾	33 775	13,46	788 864	13,46	21/06/2032	67 550
15/10/2021	81 926	13,50	1 106 001	13,50	15/10/2032	163 852
Total	354 018		5 102 612			708 036

- (1) Sur les 270 278 BSPCE initialement émis en 2019, 31 161 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire et 800 ont été exercés en 2021. Le solde s'élève à 238 317 BSPCE.
- (2) Sur les 75 400 BSPCE initialement émis le 21 juin 2021, 41 625 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire. Le solde s'élève à 33 775 BSPCE.
- (3) Sur les 124 600 BSPCE initialement émis le 15 octobre 2021, 42 674 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire. Le solde s'élève à 81 926 BSPCE.

L'augmentation de capital social potentielle des 354 018 bons en circulation est de 86 K€.

La dilution potentielle du résultat par action est de 14,22 %.

Le Président a décidé, le 6 janvier 2021, la modification du plan des BSPCE afin (i) de prévoir qu'en cas de distribution de réserves, en espèces ou en nature, ou de primes d'émission, qu'AUDACIA pourrait réaliser à compter de l'émission des BSPCE, le maintien des droits des titulaires des BSPCE sera assuré en procédant à un ajustement des conditions d'exercice des BSPCE, conformément à l'article L.228-99 du Code de commerce de façon à tenir compte de l'incidence des opérations financières visées, et (ii) d'autoriser l'exercice partiel des BSPCE. Le prix d'exercice a été ramené de 16,41 € à 13,46 €.

Ces BSPCE ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution. Ils sont exerçables selon un calendrier de vesting, par exemple à hauteur de (i) 10% au premier anniversaire de leur date d'attribution, (ii) 15% au deuxième anniversaire de leur date d'attribution, (iii) 20% au troisième anniversaire de leur date d'attribution, (iv) 25% au quatrième anniversaire de leur date d'attribution, (v) 30% au cinquième anniversaire de leur date d'attribution, et (vi) au plus tard dans les dix ans suivants leur date d'attribution. A défaut d'exercice dans ce délai, ils seront caducs.

L'assemblée générale en date du 31 mars 2021 a décidé de déléguer Président (puis au Conseil d'administration à l'issue de la transformation d'AUDACIA en société anonyme) sa compétence à l'effet de d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre maximum de deux cent mille (200 000) BSPCE donnant droit de souscrire un maximum de deux cent mille (200 000) actions ordinaires d'AUDACIA, au profit des salariés d'AUDACIA ainsi qu'aux dirigeants soumis au régime fiscal des salariés et (ii) d'attribuer les BSPCE. Le 21 juin 2021, le Président a attribué 75 400 BSPCE, et le 15 octobre 2021, le Conseil d'administration a attribué 124 600 BSPCE.

Le Conseil d'administration d'AUDACIA n'a procédé à aucune autre attribution dans le cadre de la délégation de compétence conférée l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2021 et précisée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021.

2.13.3 Actions gratuites

L'assemblée générale du 23 juin 2022 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit de personnel salarié ou mandataires sociaux de la société ou de société liées dans la limite de 10% du capital social de la société.

Le Conseil d'Administration du 8 juin 2023 a arrêté les modalités du plan d'attribution gratuite d'actions

	31/12/2024
Nombre d'actions	4 976 134

	AGA attribuées non acquises
Olivier de Panafieu (1)	166 432
Collaborateurs non mandataires	28 572

Total	195 004
Effet dilutif	3,92%

AGA acquises au 31/12/24	AGA attribuées
222 080	388 512
-	28 572

222 080	417 084
4,5%	8,4%

(1) Le solde des AGA (166 432) sera définitivement acquis à concurrence de 304 AGA par jour calendaire de présence du bénéficiaire au sein de la société.



Au 31 décembre 2024, les attributions ont été les suivantes :

Période acquisition	Nombre d'actions acquises	Cours de bourse	Valeur totale
08/06/2024	166 752	4,18	697 023,36
08/10/2024	36 784	3,46	127 272,64
09/12/2024	18 544	3,62	67 129,28
Total	222 080		891 425,28

2.14 Provisions pour risques et charges

Aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisé sur l'exercice.

Il n'y a pas de risque salarié identifié à la date d'arrêté des comptes ni aucun autre litige de quelque sorte.

2.15 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts bancaires	376 454	626 452
Concours bancaires		
Total	376 454	626 452
Dont à moins d'1 an	271 708	249 225
Dont entre 1 et 5 ans	104 746	377 227
Dont à plus de 5 ans		

- Un emprunt bancaire HSBC souscrit en juin 2020 :

Différé en intérêts jusqu'au 23/7/21 et en capital jusqu'au 23/7/22

Montant initial : 1 000 000 €

Amortissement du capital à compter du 23/7/22

Solde restant du : 376 454 €

Taux d'intérêt fixe : 0.10% par an

2.16 Emprunts et dettes financières divers

Emprunts et dettes financières divers	31/12/2024	31/12/2023
Dépôts et cautionnements		
Comptes courants		
Compte courant intégration fiscale		
Intérêts courus non échus	96	160
Total	96	160

2.17 Fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs et comptes rattachés	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs	1 244 305	1 275 126
Factures à recevoir	3 044 630	3 643 626
Total	4 288 935	4 918 751

Le poste « Factures à Recevoir » est principalement constitué des commissions non encore facturées par les partenaires et à verser au titre des années 2020 à 2024. Pour l'heure AUDACIA n'a pas encore reçu ces factures et la prescription est quinquennale. La facturation est à l'initiative du partenaire.

Le solde fournisseur est principalement constitué de fournisseurs divers dont l'essentiel est décaissé en janvier et février 2025.

2.18 Dettes sur fournisseurs d'immobilisation

Le montant de 136.2 K€ correspond au solde restant à verser des parts du FPCI QUANTONATION 1 pour 9.3 K€, FPCI SORBONNE VENTURES pour 70.3 K€, FPS SLP EXPANSION pour 6.5 K€ et BSA AIR pour 50 K€

2.19 Autres dettes

Autres dettes	31/12/2024	31/12/2023
Dettes Sociales :		
Salaires	514 716	316 069
Caisses sociales	312 710	510 134
Dettes Fiscales :		
IS	0	62 670
TVA	3 559 431	3 196 487
TVA sur factures à établir	77 148	427 739
Autres impôts et taxes à payer	4 342	68 841
DETTE FISCALE ET SOCIALES	4 468 347	4 581 939
Produits Constatés d'avance	64 049	66 447
Clients avoir à établir	116 586	326 670
Jetons de présence à verser	97 344	65 547
Natixis	60 008	128 474
Divers	235	205
Total	4 806 569	5 169 282

Les autres dettes ont toutes une échéance inférieure à douze mois.

2.20 État des échéances des dettes

Le montant des dettes d'AUDACIA s'élève à 10 M€ dont les échéances sont les suivantes :

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Dettes financières	866 566	761 820	104 746
Dettes fournisseurs	4 288 935	3 623 507	665 428
Dettes sociales	827 426	827 426	
Dettes fiscales	3 640 921	3 640 921	
Comptes courants			
Autres dettes	274 173	274 173	
Produits constatés d'avance	64 049	64 049	
Total	9 962 069	9 191 895	770 174

Dettes et créances en trésorerie Natixis

Audacia a constaté au passif du bilan, une dette correspondant aux sommes perçues dans le cadre de sa gestion pour comptes de tiers, et figurant à l'actif du bilan (compte bancaire Natixis), dans l'attente de la rétrocession aux débiteurs. Le compte comptabilisé en "Autre dettes" s'élève à 60 008.30 € au 31/12/2024. La Direction poursuivra les recherches en 2025 pour apurer ce solde.

2.21 Détail des charges à payer

Au 31 décembre 2024, les charges à payer sont constituées de :

- Fournisseurs - Factures non parvenues : 3.04 M€ ;
- Dettes fiscales et sociales : 0.838 M€.



Arrêté au 31/12/2024

Compte de résultat

2.22 Chiffre d'affaires

Activité courante	31/12/2024	31/12/2023
Commissions de gestion	9 134 202	8 781 275
Commissions de placement		
Activité non courante	31/12/2024	31/12/2023
Commissions de gestion	482 002	656 354
Commissions de placement		
Total	9 616 203	9 437 630

Autres produits	31/12/2024	31/12/2023
Refacturations	130 607	71 884
Autres	377	126
Mise à disposition d'espaces	241 319	469 495
Total	372 303	541 505

Le chiffre d'affaires est reconnu conformément aux dispositions contractuelles quelles que soit les perspectives de recouvrement des créances. Celles-ci font l'objet d'une analyse détaillée à la clôture de chaque exercice

Dans le cadre des mandats de gestion, les participations payent chaque année des frais de gestion des porteurs d'ADP à AUDACIA en contrepartie de prestations réalisées.

Dans le cas où une participation n'honore pas, après la date d'exigibilité mentionnée sur la facture des frais de gestion, le paiement de ces frais pour l'exercice en cours, il pourra être facturé des pénalités de retard calculées suivant les modalités ci-après :

AUDACIA a conclu avec chaque participation avant l'entrée au capital des porteurs d'ADP un protocole d'investissement, qui prévoit notamment que tout retard sur le paiement de la facture due au titre des frais de gestion pourrait entraîner une majoration de 10%, calculée prorata temporis sur la base du nombre de jours écoulés à compter de la date d'exigibilité jusqu'au jour du paiement effectif.

Le protocole prévoit également que sur la même base de calcul, il pourra être appliqué un taux d'intérêt correspondant au taux directeur de la Banque centrale européenne (BCE), en vigueur au 1er janvier de chaque année.

Les commissions de placement correspondent aux commissions prévues au prospectus des trois holdings AUDACIA ISF CROISSANCE, AUDACIA OPTION PME et AUDACIA PME 2017. Ces commissions sont fixes et annuelles. Contractuellement le taux de commission évolue par tranche de maturité de la holding.

Les autres produits sont des refacturations intra-groupes et les prestations de services de mise à disposition des entités du groupe d'espaces aménagés, la facturation est trimestrielle.

Autres produits et autres charges d'exploitation non courants :

Au 31 décembre 2024, des analyses complémentaires visant à la stricte application des contrats ont conduit à reconnaître 482 K€ de chiffres d'affaires dû au titre des exercices antérieurs. Une attention particulière a été portée dans l'arrêté des comptes annuels sur la capacité de recouvrement de l'intégralité de ces sommes ; une provision pour dépréciation de créances a été comptabilisée en conséquence et s'élève à 283 K€ au 31 décembre 2024

2.23 Achats et variations de stocks

Achats et variations de stocks	31/12/2024	31/12/2023
Achat de marchandises	0	0
Variation de stocks	-7 146	-9 613
Total	-7 146	-9 613

2.24 Autres achats et charges externes

Autres achats et charges externes	31/12/2024	31/12/2023
Achat non stockés	73 280	87 676
% de chiffre d'affaires	0,8%	0,9%
Sous-traitance	208 955	148 611
% de chiffre d'affaires	2,2%	1,5%
Locations	861 518	803 590
% de chiffre d'affaires	9,0%	8,4%
Maintenance	122 963	121 153
% de chiffre d'affaires	1,3%	1,3%
Assurances	43 275	37 323
% de chiffre d'affaires	0,5%	0,4%
Abonnements et documentation	142 475	147 677
% de chiffre d'affaires	1,5%	1,5%
Commissions	-338 104	-355 796
% de chiffre d'affaires	-3,5%	-3,7%
Honoraires	939 285	878 615
% de chiffre d'affaires	9,8%	9,1%
Publicité publications cotisations	159 867	116 936
% de chiffre d'affaires	1,7%	1,2%
Dons	32 074	25 190
% de chiffre d'affaires	0,3%	0,3%
Déplacements, missions, réceptions	413 916	330 720
% de chiffre d'affaires	4,3%	3,4%
Frais postaux et télécommunications	16 991	26 965
% de chiffre d'affaires	0,2%	0,3%
Frais et services bancaires	22 783	68 813
% de chiffre d'affaires	0,2%	0,7%
Divers dont prorata TVA	237 209	-19 377
% de chiffre d'affaires	2,5%	-0,2%
Total	2 936 486	2 418 097

2.25 Charges de personnel et Effectifs

Effectif	31/12/2024	31/12/2023
Rémunérations du Personnel	3 804 569	3 445 552
% de chiffre d'affaires	39,6%	35,8%
Charges sociales	1 848 867	1 508 819
% de chiffre d'affaires	19,2%	15,7%
Total	5 653 436	4 954 371
Cadres	30	29
Employés	0	0
Dirigeant	2	2
Total effectif fin de période	32	31
Dont personnel intérimaire	0	0

AUDACIA a conclu un accord d'intéressement calculé chaque exercice comme suit : 5% du résultat courant avant impôts.

2.26 Dotations aux provisions et dépréciations

Dotations aux provisions et dépréciations	31/12/2023	Dotation	Reprise	31/12/2024
Provision pour risques et charges				
Dépréciation Clients douteux	13 357 307	2 012 166	2 279 235	13 090 237
Dépréciation Stocks				
Dépréciation des Fonds de commerce				
Dépréciation financières	31 213	33 185		64 398
Dépréciation immobilisations financières	457 390	227 301	247 475	437 216
Total	13 845 910	2 272 652	2 526 710	13 591 851
Dont exploitation	13 357 307	2 012 166	2 279 235	13 090 237
Dont financières	488 603	260 486	247 475	501 614
Dont exceptionnelles				

2.27 Résultat financier

Le résultat financier est constitué de produits financiers pour 883 K€ et de charges financières pour 306 K€.

Les produits financiers correspondent :

- aux dividendes CONSTELLATION I : 546 K€,
- aux reprises sur provisions, principalement celle correspondant à FUND YOUR FUTUR : 247 K€
- aux intérêts des placements et OCA : 87 K€

Les charges financières correspondent aux provisions sur titres de participations (260 K€) et aux intérêts sur emprunt

2.28 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est négatif de 152K€.

Résultat exceptionnel	31/12/2024	31/12/2023
Cession immobilisations	167 390	
Reprise de provisions		
Autres produits		11 533
PRODUITS EXCEPTIONNELS	167 390	11 533
Amendes et pénalités	795	
VNC immobilisations cédées	317 564	
Autres Charges	1 205	26 512
CHARGES EXCEPTIONNELLES	319 564	26 512
Total	-152 175	-14 979

2.29 Impôt sur les bénéfices

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices est présentée dans le tableau ci-dessous :

Niveau de résultat	Résultat avant impôt		Impôt dû	Résultat net comptable
	Comptable	Fiscal		
Courant	958 847	249 637	59 357	899 490
Exceptionnel	-152 175	-39 619	-9 420	-142 755
Total	806 672	210 018	49 937	756 735

Allègement de la dette future d'impôt	Base	Impôt
Participation effort construction	0	0
C3S	0	0
Provision retraite	0	0

Acroissement de la dette future d'impôt	Base	Impôt
Amortissements dérogatoires	0	0



Arrêté au 31/12/2024

Autres renseignements

2.30 Exposition aux risques de change et de taux

Les opérations sont libellées en euros. AUDACIA ne supporte donc aucun risque de change.

Les emprunts contractés ne sont pas indexés sur l'Euribor 3 mois, et à la suite aux remboursements anticipés de la majeure partie des prêts, AUDACIA n'est que faiblement endettée. Dans ce contexte, le risque de taux apparaît limité.

2.31 Autres risques

Risque de liquidité : AUDACIA est peu sensible au risque de liquidité compte tenu de sa trésorerie disponible.

Risques environnementaux : l'activité de l'entreprise entraîne un risque environnemental non significatif.

Litiges : Absence de litiges hormis ceux né du recouvrement de certaines créances. Ce risque s'est traduit dans les comptes par une provision clients douteux.

Gestion des covenants : Absence de contrat soumis à des covenants.

3 Éléments hors bilan

3.1 Engagements de retraite

Provision	31/12/2024	31/12/2023
Provision pour risques et charges :		
Provisions pour litiges sociaux et fiscaux		
Engagements retraites	25 314	18 868
Autres		
Total	25 314	18 868

L'engagement de retraite non comptabilisé, calculé selon la méthode des unités de crédit projetées (ANC 2013-02), tient compte des paramètres suivants :

Convention collective applicable : Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs, conseils, société de conseils. Hypothèse de départ à la retraite à l'initiative du salarié : L'âge de départ est calculé en ajoutant à la date du premier emploi le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention du taux plein selon les dernières modalités de départ à la retraite.

- La provision est calculée avec charges sociales (estimées au taux de 45 %).
- Table de mortalité retenue : table INSEE 2021 (sexe masculin ou sexe féminin)
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3,16 %
- Taux d'augmentation des salaires : 2,00%
- Taux de charges sociales : 45%.



3.2 Engagements donnés

3.2.1 Caution

AUDACIA n'a donné aucune caution susceptible d'être portée en annexe.

3.2.2 Locations

Nature de l'engagement	Bailleur	Locataire principal	Durée du Bail	Début location	Date de fin de bail	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Bail Commercial	SAS Hôtel de Bourrienne	Audacia	9 ans	29/01/2021	28/01/2029	4 955 484

3.2.3 Nantissement

Aucun nantissement n'est enregistré à ce jour.

3.3 Engagements reçus

AUDACIA a reçu l'engagement de la société GRAVITATION en sa qualité d'actionnaire de référence pour délivrer un cautionnement solidaire au bénéfice de la SAS HÔTEL DE BOURRIENNE (en sa qualité de bailleur) d'un montant maximum de 2,1 M€ (trois ans de loyers) afin de couvrir toutes les sommes dues ou à devoir au bailleur en application du bail commercial signé le 29 janvier 2021 entre la Société et le bailleur.

A ce titre, AUDACIA a versé à la société GRAVITATION un dépôt de garantie non productif d'intérêts d'un montant de 710 K€ correspondant à un an de loyer.

3.4 Engagements réciproques

AUDACIA n'a pas d'engagements réciproques susceptibles d'être portés en annexe.

3.5 Informations relatives aux parties liées

3.5.1 Informations relatives aux entreprises liées

En €	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles il y a un lien de participation
POSTES		
Créances :		
Créances clients	395 045	1 048 881
Autres créances	15 647	201 287
Passif :		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		665 428
Autres dettes		116 586
Éléments financiers :		
Produits financiers	0	
Charges financières	0	
Autres éléments d'exploitation :		
Charges d'exploitation	0	0
Produits d'exploitation	459 164	3 067 681



Aucune transaction avec des parties liées et pouvant influencer significativement sur la situation financière ou les résultats financiers d'AUDACIA n'est intervenue.

En effet, les relations entre AUDACIA et ses filiales sont conclues à des conditions normales de marché.

Les entreprises liées concernent des entités détenues à plus de 50% par AUDACIA :

- ISOSPIN1
- QUANTONATION VENTURES
- EXERGON GP
- EXPANSION VENTURES

Les entreprises avec lesquelles il y a un lien de participation avec AUDACIA concernent :

- CONSTELLATION I ;
- CONSTELLATION II ;
- CONSTELLATION III ;
- GEODESIC
- QUANTONATION SAS ;
- ELEVATION 1 ;
- ELATIO 1
- AUDACIA ISF CROISSANCE ;
- AUDACIA OPTION PME ;
- AUDACIA PME 2017 ;
- GAMING
- AUDACIA CO-INVEST

3.5.2 Informations relatives aux autres parties liées

L'organe de direction d'AUDACIA (Conseil d'administration) est composé de cinq administrateurs. Un administrateur est rémunéré par AUDACIA.

Le montant global des rémunérations versées pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 n'est pas communiqué car cela reviendrait à fournir une information individuelle.

Aucun engagement lié à des prestations de retraite concernant les mandataires sociaux n'a été pris au cours de l'exercice.

3.6 Crédits-bails

AUDACIA n'a pas de financement en crédits-bails.

3.7 Événements postérieurs

Il n'y a pas d'événement significatif intervenu postérieurement à la clôture de nature à impacter les états financiers au 31/12/24

3.8 Société consolidante

La société AUDACIA SA est consolidée, selon la méthode de l'intégration globale, au niveau de la société AUDACIA dont le siège social se situe au 58, rue d'Hauteville 75010 Paris, et dont le SIRET est 492471792 00035.



Arrêté au 31/12/2024

4 Filiales et participations (en €)

Sont présentées ici les seules participations dont le taux de détention dépasse 10% du capital de la filiale.

Filiales et participations	Reserves et RAN avt affect résultat	Quote part détenue du capital	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Cautions	Prêts et avances consentis	C.A. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés	Commentaires
Quantonation	-131 925	38,35%	2 000 000	2 000 000		194 918	0	-12 513		
Quantonation Ventures	358 886	44,84%	2 535 000	2 535 000			3 847 152	563 107		
Expansion Ventures	0	20,00%	120 200	120 200			983 671	-663 180		Première clôture 31/12/24
Sharies	4 569 737	18,76%	1 000 159	1 000 159			1 182 496	-1 609 935		Données de l'exercice 31/12/23
Isospin1	-4 178	100,00%	10 000	10 000		1 309		-5 576		

AUDACIA

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2024)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

A l'assemblée générale
AUDACIA
58 Rue d'Hauteville
75010 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AUDACIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables :

Provisions pour dépréciation des créances :

La société comptabilise des provisions pour dépréciation de ses créances clients selon les modalités décrites dans les notes 2.2.5 et 2.8 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société et mis en oeuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de cette approche.

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.2.3 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société et mis en oeuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Mathias BELMAS

2025.04.30 19:34:55 +0200

COMPTES ANNUELS

En normes françaises (en €)

AUDACIA

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan au 31/12/2024

58 rue D'Hauteville
75010 PARIS

SIRET : 49247179200035

NAF : 6430Z

Table des matières

1 Comptes sociaux de la société AUDACIA au 31 décembre 2024	4
1.1 Compte de résultat et Bilan (en €).....	4
2 Annexe aux comptes sociaux.....	9
2.1 Faits marquants de l'exercice	9
2.2 Principes et méthodes comptables.....	9
2.2.1 Immobilisations incorporelles	10
2.2.2 Immobilisations corporelles	10
2.2.3 Immobilisations financières.....	11
2.2.4 Stocks de marchandises	11
2.2.5 Créances et dettes	12
2.2.6 Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme	12
2.2.7 Disponibilités	12
2.2.8 Produits à recevoir	12
2.2.9 Comptes de régularisation	12
2.2.10 Charges à payer	12
2.2.11 Reconnaissance des produits	12
2.2.12 Résultat exceptionnel.....	12
2.3 Flux de trésorerie en (en €).....	13
2.4 Immobilisations.....	16
2.4.1 Immobilisations Incorporelles	16
2.4.2 Immobilisations Corporelles.....	16
2.4.3 Immobilisations Financières	17
2.5 Clients et comptes rattachés	18
2.6 Autres créances et comptes de régularisation	18
2.7 État des échéances des créances.....	18
2.8 Provision clients douteux.....	19
2.9 Détail des produits à recevoir	20
2.10 Valeurs mobilières de placement	20
2.11 Trésorerie.....	20
2.12 Capitaux propres.....	22
2.12.1 Composition du capital social.....	22
2.12.2 Tableau de variation des fonds propres (hors provisions réglementées).....	22
2.13 Bons de souscription d'actions	22

2.13.1	BSA.....	22
2.13.2	BSPCE.....	22
2.13.3	Actions gratuites.....	23
2.14	Provisions pour risques et charges	24
2.15	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	24
2.16	Emprunts et dettes financières divers	24
2.17	Fournisseurs et comptes rattachés.....	25
2.18	Dettes sur fournisseurs d'immobilisation	25
2.19	Autres dettes.....	25
2.20	État des échéances des dettes	25
2.21	Détail des charges à paver	26
2.22	Chiffre d'affaires.....	28
2.23	Achats et variations de stocks.....	29
2.24	Autres achats et charges externes.....	29
2.25	Charges de personnel et Effectifs	30
2.26	Dotations aux provisions et dépréciations	30
2.27	Résultat financier	30
2.28	Résultat exceptionnel	31
2.29	Impôt sur les bénéfices	31
2.30	Exposition aux risques de change et de taux.....	33
2.31	Autres risques	33
3	Éléments hors bilan.....	33
3.1	Engagements de retraite.....	33
3.2	Engagements donnés.....	34
3.2.1	Caution	34
3.2.2	Locations.....	34
3.2.3	Nantissement	34
3.3	Engagements reçus.....	34
3.4	Engagements réciproques	34
3.5	Informations relatives aux parties liées.....	34
3.5.1	Informations relatives aux entreprises liées	34
3.5.2	Informations relatives aux autres parties liées	35
3.6	Crédits-bails	35
3.7	Événements postérieurs	35

3.8	Société consolidante	35
4	Filiales et participations (en €).....	36

1 Comptes sociaux de la société AUDACIA au 31 décembre 2024

1.1 Compte de résultat et Bilan (en €)

Compte de résultat	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : De biens				
De services	9 134 202		9 134 202	8 781 276
Chiffre d'affaires net	9 134 202	0	9 134 202	8 781 276
Production : Stockée				
Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			2 323 527	1 076 033
Autres produits			372 303	541 505
PRODUITS D'EXPLOITATION			11 830 032	10 398 814
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)			-7 146	-9 613
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			2 936 486	2 421 096
Impôts, taxes et versements assimilés			144 787	262 426
Salaires et traitements			3 804 569	3 445 552
Charges sociales			1 848 867	1 508 819
Amortissements sur immobilisations			47 120	38 320
Dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux : Dépréciations sur actif circulant			1 728 910	1 832 227
Provisions pour risques et charges				
Autres charges			1 143 486	321 359
CHARGES D'EXPLOITATION			11 647 079	9 820 186
* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT			182 954	578 628
Autres produits d'exploitation non courants (note 2.22)				
Chiffre d'affaires non courant			482 002	656 354
Autres charges d'exploitation non courantes (note 2.22)				
Provision pour dépréciation			283 256	311 883
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			381 699	923 099
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			546 161	
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé			3 893	6 823
Autres intérêts et produits assimilés			85 281	35 510
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			247 454	
Différences positives de change				30
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				58
PRODUITS FINANCIERS			882 789	42 421
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			260 486	437 178
Intérêts et charges assimilées			6 643	7 974
Différences négatives de change			382	140
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			38 131	5 920
CHARGES FINANCIÈRES			305 642	451 212
RÉSULTAT FINANCIER			577 147	-408 791
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			958 846	514 308

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		11 533
Sur opérations en capital	167 390	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	167 390	11 533
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 000	26 512
Sur opérations en capital	317 564	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	319 564	26 512
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-152 174	-14 979
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	49 937	119 849
TOTAL DES PRODUITS	13 362 213	11 109 122
TOTAL DES CHARGES	12 605 478	10 729 642
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	756 735	379 480

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 146	2 146		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	20 720	20 720		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	13 302	13 302		
Autres immobilisations corporelles	591 529	283 617	307 912	281 812
Immobilisations en cours	15 650		15 650	12 397
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	7 155 097	152 559	7 002 538	7 776 504
Créances rattachées à des participations	120 000		120 000	
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	2 791 984	284 678	2 507 307	2 475 980
Prêts				
Autres immobilisations financières	710 540		710 540	710 540
ACTIF IMMOBILISÉ	11 420 968	757 021	10 663 947	11 257 233
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	42 907		42 907	35 762
Avances et acomptes versés sur commandes	10 545		10 545	9 945
Créances				
Clients et comptes rattachés	21 126 250	13 090 237	8 036 013	8 044 917
Autres	768 255		768 255	1 110 609
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	251 909	64 398	187 511	226 778
Autres titres	50 000		50 000	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 754 329		3 754 329	2 878 921
Charges constatées d'avance	283 637		283 637	105 520
ACTIF CIRCULANT	26 287 833	13 154 635	13 133 198	12 412 452
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	37 708 801	13 911 656	23 797 145	23 669 685

Bilan Passif		Du 01/01/2024	Du 01/01/2023
		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Capitaux propres			
Capital social ou individuel (dont versé)	622017	622 017	594 257
Prime d'émission, de fusion, d'apport		6 331 428	6 331 428
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
Réserves :			
Légale		59 426	59 426
Statutaires ou contractuelles			
Réglementées			
Autres		5 929 264	5 577 545
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		756 735	379 480
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		13 698 870	12 942 135
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour :			
Risques			
Charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes :			
Auprès des établissements de crédit		866 566	626 717
Financières diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes :			
Fournisseurs et comptes rattachés		4 288 935	4 918 751
Fiscales et sociales		4 468 347	4 581 939
Sur immobilisations et comptes rattachés		136 205	12 800
Autres dettes		274 173	520 895
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		64 049	66 447
EMPRUNTS ET DETTES		10 098 275	10 727 550
Écarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		23 797 145	23 669 685

Annexe

2 Annexe aux comptes sociaux

Les présents comptes sociaux d'AUDACIA (la « **Société** ») concernent la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024. Sauf mention particulière, les données sont présentées en euros.

2.1 Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, AUDACIA a réalisé un chiffre d'affaires courant de 9 134 K€, en hausse (+4%) par rapport à celui de l'exercice précédent. En intégrant le chiffre d'affaires non courant, qui correspond à la facturation de clients des Mandats ISF sur les exercices antérieurs, le chiffre d'affaires total atteint 9 616 K€, également en hausse (+2%) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution a principalement été permise par la hausse du chiffre d'affaires du capital innovation grâce aux revenus générés au closing du fonds Expansion SLP. Le chiffre d'affaires ISF est en baisse de (-9%), et le chiffre d'affaires capital développement hors ISF est en retrait (-46%) du fait de la fin de revenus exceptionnels 2023. Le capital immobilier reste stable avec une progression (+9%).

Capital Développement

Le chiffre d'affaires comptable est en retrait en 2024 en raison des revenus exceptionnels générés par le dispositif des Obligations Relance en 2023. Retraité de cet élément exceptionnel, le chiffre d'affaires du Capital Développement est stable en 2024. Au cours de l'exercice, la société de gestion a procédé à plusieurs cessions de participations avec des performances très satisfaisantes. L'équipe a également matérialisé des restitutions majeures en 2024 qui se poursuivront en 2025.

Audacia poursuit ses désinvestissements dans l'activité ISF, ce qui explique le chiffre d'affaires en retrait (-9% chiffre d'affaires non courant compris).

Capital Innovation

Le chiffre d'affaires du capital innovation est principalement porté en 2024 par des revenus non récurrents générés au moment du lancement du fonds Expansion SLP, rémunération notamment au titre des frais de lancement du feeder et du fonds.

Capital Immobilier

Le chiffre d'affaires atteint 0,4 M€ en 2024, du même ordre de grandeur qu'en 2023. Dans un contexte historiquement très difficile du marché immobilier, le segment du coliving affiche une forte résilience avec un maintien depuis deux ans des performances. En 2024, Audacia a inauguré sa troisième résidence, de très grande capacité (166 clés) en partenariat avec Sharies, pionnier du coliving en France. Enfin, Audacia a acquis sa quatrième résidence gérée à travers un club-deal de transformation d'un hôtel HQE, dans une opération en value-add à Rennes.

2.2 Principes et méthodes comptables

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Rég. ANC no 2014-03 du 5-6-2014 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;

- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

2.2.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements ont été calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées de vie prévues.

Désignation	Durée d'amortissement
Site Internet	3 ans
Logiciels	1 ans

Dans le cas où la valeur actuelle des immobilisations incorporelles deviendrait inférieure à la valeur comptable, celle-ci ferait l'objet d'une dépréciation.

2.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements ont été calculés sur une durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire :

Désignation	Durée d'amortissement
Terrain	n/a
Œuvres d'art	n/a
Constructions	20 à 40 ans
Installations générales, agenc et aménag divers	7 à 15 ans
Matériel et outillage	5 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 3 ans

2.2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont réparties en 3 catégories :

- Titres de participations : constitués de titres pour lesquelles la société exerce une influence notable et dont elle détient au moins 5% du capital social ;
- Les autres titres immobilisés : constitué de titres ne répondant pas à la définition ci-dessus et dont AUDACIA n'a pas d'influence notable et pour certaines lignes détient moins de 5% du capital ;
- Les dépôts et cautionnements.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. AUDACIA comptabilise les frais d'acquisition des titres directement en charges.

À chaque clôture, AUDACIA évalue ses titres de participation à sa "valeur d'utilité". Pour déterminer le montant de la valeur d'utilité, AUDACIA recourt à une méthode adaptée à la nature, aux conditions et aux circonstances de l'investissement, et le cas échéant avec l'appui d'experts spécialisés.

Sans qu'il soit possible d'éluder toute subjectivité dans l'évaluation, celle-ci est réalisée en tenant compte de tous les facteurs pouvant l'affecter, positivement ou négativement, tels que : situation du marché des fusions, de la bourse, situation géographique, du risque de crédit, du risque de change ou du risque de volatilité ; ces facteurs pouvant interagir entre eux, et seule la réalisation de l'investissement permet d'en apprécier réellement la véritable performance.

La valeur d'utilité des titres de participation de Quontonation ventures est déterminée selon la méthode de projection des flux futurs de trésorerie (DCF).

Elle est calculée sur la base des projections actualisées des flux de trésorerie d'exploitation et d'une valeur terminale calculée par capitalisation du flux terminal à l'infini :

- Les flux de trésorerie sont issus de résultats prévisionnels à 5 ans ou plus, selon le cas, élaborés par la société en fonction de l'expérience passée et des perspectives d'évolution du marché ainsi que le niveau des fonds levés ;
 - Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital, tenant compte notamment du coût de la dette.
- Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'utilité s'avère inférieure à la valeur nette comptable inscrite dans les comptes.

Les paramètres retenus dans le cadre de cette valorisation sont les suivants :

- Budgets prévisionnels sur 10 ans ;
 - Taux d'actualisation : 10%
 - Taux de croissance à l'infini : +1%,
- Le résultat de ce test a permis de justifier l'absence de dépréciation des titres de participation de Quontonation ventures au 31.12.2024.

2.2.4 Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises correspondent à un stock de vin primeur et au stock de livres édité par AUDACIA sur l'Hôtel de Bourrienne.

Les stocks de marchandises sont valorisés à leur coût d'entrée. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est appliquée lorsqu'il apparaît que la valeur de réalisation des biens déduction faite des frais directs de vente est inférieure à la valeur brute déterminée suivant les modalités énoncées ci-dessus.

2.2.5 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Concernant les créances clients, la provision pour dépréciation est établie à partir de l'état du dossier dans le processus de recouvrement. Une analyse individuelle des clients est donc réalisée à la clôture de l'exercice, une partie des créances fait l'objet d'une dépréciation en fonction de leur ancienneté.

2.2.6 Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme

Le poste « valeurs mobilières » est composé :

- d'un placement fonds euro à la banque HSBC ;
- des titres auto-détenus dans le cadre du contrat de liquidité avec Invest Securities.

Si à la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire de ces valeurs mobilières était inférieure à la valeur comptable, elles feraient l'objet d'une dépréciation.

2.2.7 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées à leur valeur nominale.

2.2.8 Produits à recevoir

Les produits à recevoir inclus dans les postes d'actif circulant représentent le montant des produits non encore facturés à la fin de la période mais correspondant à des produits imputables à cette période.

2.2.9 Comptes de régularisation

Toutes les charges constatées d'avance et tous les produits constatés d'avance sont liés à l'exploitation.

2.2.10 Charges à payer

Les charges à payer incluses dans les postes de dettes représentent le montant des dettes potentielles évaluées à l'arrêté des comptes nettement précisées quant à leur objet et dont la charge est imputable à cette période.

2.2.11 Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires est principalement constitué :

- Des commissions de gestion annuelles ;
- Des commissions de placements sur certaines holdings.

2.2.12 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels comprennent, d'une part les éléments exceptionnels non récurrents provenant des activités ordinaires et d'autre part les éléments extraordinaires.

2.3 Flux de trésorerie en (en €)

Opérations d'exploitation	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Résultat net	756 735	379 480
Réintégration des charges et déduction des produits sans incidence sur fonds de		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 319 771	2 619 607
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 526 689	1 030 766
- Variations des stocks (brut)	7 146	9 613
- Quote-part de subvention virée au compte de résultat		
+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés		
- Produits de cessions d'éléments d'actif		
- Transferts de charges au compte de charges à répartir		
- Augmentation des frais d'établissement		
+ Redevances crédit-bail : Dotations aux amortissements		
Trésorerie potentielle provenant de l'exploitation	542 672	1 958 708
- Incidence des variations des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation	534 013	877 913
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation A	8 659	1 080 795

Opérations d'investissement	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
+ Cessions d'immobilisations :		
Incorporelles		
Corporelles		
+ Cessions ou réductions d'immobilisations financières	1 097 564	60 000
- Acquisitions d'immobilisations :		
Incorporelles		
Corporelles	76 474	54 291
Financières	452 700	567 081
+ Subventions d'investissements reçues		
+ Variation des fournisseurs d'immobilisations	123 405	-392 500
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements B	691 795	-953 872

Opérations de financement	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
+ Augmentation de capital		
- Réduction de capital		
- Distributions de dividendes - prélèvements de l'exploitant		
+ Nouveaux emprunts		
- Remboursements d'emprunts	249 999	249 225
+ Avances reçues des tiers		
- Avances remboursées aux tiers		
- Variations du capital souscrit :		
Non appelé		
Appelé, non versé		
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement C	-249 999	-249 225

Variation de trésorerie (A + B + C)	450 455	-122 302
--	----------------	-----------------

Trésorerie à l'ouverture D	3 115 766	3 238 068
Trésorerie à la clôture (A + B + C + D)	3 566 221	3 115 766

Annexe à la variation de trésorerie

Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur les opérations d'exploitation		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Variation de l'actif circulant sur les opérations d'exploitation			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés		-275 974	770 495
Effets escomptés non échus			
Autres créances		-264 138	-224 137
Intérêts courus		-18 970	21 041
Charges constatées d'avance		178 118	-383
TOTAL		-380 964	567 016
Variation des dettes sur les opérations d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes :	Fournisseurs et comptes rattachés	-621 179	-930 871
	Fiscales et sociales (sauf obligations cautionnées)	-48 156	385 251
Autres dettes		-243 179	187 823
Intérêts courus :	Sur concours bancaires		-878
	Sur dettes financières	-64	22
Produits constatés d'avance		-2 398	47 756
TOTAL		-914 976	-310 897
TOTAL GÉNÉRAL		-534 013	-877 913

Variation de trésorerie N-1	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Variation
Valeurs mobilières de placement	257 991	213 370	44 621
Disponibilités	2 857 775	3 024 698	-166 923
Comptes courants débiteurs liquides (non bloqués)			0
TOTAL	3 115 766	3 238 068	-122 302
Concours bancaires courants (1)			0
Obligations cautionnées			
Effets escomptés non échus et créances cédées			
Comptes courants créditeurs liquides (non bloqués)			
TOTAL	0	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	3 115 766	3 238 068	-122 302

Variation de trésorerie	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Variation
Valeurs mobilières de placement	301 909	257 991	43 918
Disponibilités	3 264 312	2 857 775	406 537
Cptes courants débiteurs liquides (non bloqués)			0
TOTAL	3 566 221	3 115 766	450 455
Concours bancaires courants (1)			
Obligations cautionnées			
Effets escomptés non échus et créances cédées			
Comptes courants créditeurs liquides			
TOTAL			
TOTAL GÉNÉRAL	3 566 221	3 115 766	450 455

Actif

2.4 Immobilisations

2.4.1 Immobilisations Incorporelles

Les mouvements des immobilisations au cours de l'exercice se présentent ainsi :

Immobilisations Incorporelles	31/12/2023	Acquisitions 2024	Sorties 2024	31/12/2024
Site internet	20 720			20 720
Logiciels	2 146			2 146
Avances et acptes / immo	0			0
Total	22 866	0	0	22 866

Amortissements	31/12/2023	Dotations 2024	Reprise 2024	31/12/2024
Site internet	17 200			17 200
Logiciels	5 666			5 666
Total	22 866	0	0	22 866

Net	0	0	0	0
------------	----------	----------	----------	----------

2.4.2 Immobilisations Corporelles

Immobilisations Corporelles	31/12/2023	Aquisitions 2024	Sorties 2024	31/12/2024
Terrain & Commerciabilité	0			0
Construction Bâtiment	0			0
Installations - Agencement constr	21 406	20 497		41 904
Mat. Et outillage	13 302			13 302
Mat de bureau et informatique	117 630	21 913		139 543
Mobilier	199 964	3 148		203 112
Œuvre d'art	179 309	27 662		206 971
Immo en cours	12 397	26 379	23 125	15 650
Total	544 008	99 599	23 125	620 482

Amortissements	31/12/2023	Dotations 2024	Reprises 2024	31/12/2024
Terrain	0			0
Construction Bâtiment	0			0
Installations - Agencement constr	11 129	8 780		19 910
Mat. Et outillage	13 301			13 301
Mat de bureau et informatique	96 229	14 304		110 533
Mobilier	129 138	24 036		153 174
Œuvre d'art	0			0
Total	249 798	47 120	0	296 918

Net	294 210			323 563
------------	----------------	--	--	----------------

Les acquisitions correspondent à des acquisitions de matériels informatiques et divers mobiliers de bureau.

2.4.3 Immobilisations Financières

Immobilisations Financières	31/12/2023	Acquisitions 2024	Sorties 2024	31/12/2024
Participations	7 843 433	122 600	810 936	7 155 096
Créances de participation	0	120 000		120 000
Titres Immobilisés	2 866 441	110 100	286 627	2 689 913
Prêts et autres immo financières	0	100 000		100 000
Actions Propres	0			0
Dépôts et cautionnements	710 540			710 540
Total	11 420 414	452 700	1 097 564	10 775 550

Dépréciations	31/12/2023	Dotations 2024	Reprise 2024	31/12/2024
Participations	66 929	95 084	9 454	152 559
Titres Immobilisés	390 461	132 217	238 000	284 678
Total	457 390	227 301	247 454	437 237

Net	10 963 024			10 338 313
------------	-------------------	--	--	-------------------

L'augmentation du poste « Participations » porte sur :

- La participation à l'augmentation de capital dans EXPANSION VENTURES pour 120 000 €
- La participation à l'augmentation de capital dans GAMING pour 2 500 €
- La création de la filiale DEEP TECH EMPLOI pour 100 €

Le poste Créances rattachées à des participations correspond à la réduction de capital dans CONSTELLATION I encaissée en janvier 2025

L'augmentation titres immobilisés porte sur :

- La création de la filiale AUDACIA CO-INVEST pour 100 €
- La participation au FPCI SORBONNE VENTURES pour 100 000 €
- La participation au FPS SLP EXPANSION pour 10 000 €

Le poste autre titres correspond au OCA EXPANSION VENTURES pour 100 000 €

Les sorties de titres immobilisés correspondent :

- Aux réductions de capital dans CONSTELLATION I pour 520 936.49 €
- A la réduction de capital dans ISOSPIN pour 290 000 €
- Au remboursement de parts non investies dans FPS OR 2 TIKEHAU pour 6 627.40 €
- A la sortie des titres FUND YOUR FUTUR pour 280 000 €

Les principales dépréciations sont les suivantes

- ELEVATION1 complément de dépréciation de 60 869 € pour porter la dépréciation à 118 344 €
- GAMING, provision de la totalité de la ligne à hauteur de 28 600 € en raison de la perte de son seul actif
- FPS AUDACIA ELEVATION complément de provision de 128 845 € pour porter la dépréciation à 225 085 €

La principale reprise de provision concerne la ligne FUND YOUR FUTUR qui a été sortie sur l'exercice. La reprise s'élève à 238 000 €.

2.5 Clients et comptes rattachés

Les postes « clients » et « Factures à établir » sont composés pour l'essentiel de créances hors groupe.

Créances et comptes rattachés	31/12/2024	31/12/2023
Clients	2 315 011	2 887 460
Factures à établir	597 740	2 665 184
Clients douteux	18 213 500	15 849 579
Avoir à établir	-116 586	-326 670
Dépréciation comptes clients	-13 090 237	-13 357 306
Total	7 919 427	7 718 248

2.6 Autres créances et comptes de régularisation

Autres créances	31/12/2024	31/12/2023
Créances fiscales et sociales	522 950	709 601
Comptes courants filiales	227 259	373 975
Comptes courants Intégration fiscale		
Personnel		
Débiteurs divers	18 046	27 033
Produits à recevoir		
Autres Créances		
Charges Constatées d'avance	283 637	105 520
Total	1 051 892	1 216 129

2.7 État des échéances des créances

Le montant des créances avant dépréciations s'élève à 22.9 M€ dont les échéances sont les suivantes :

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances financières (dépôts)	710 540		710 540
Créances clients	21 126 250	21 048 250	78 000
Comptes courants filiales	227 259	32 341	194 918
Compte courant intégration fiscale			
Créances fiscales	519 208	519 208	
Autres créances	21 788	21 788	
Titres immobilisés			
Charges constatées d'avance	283 637	283 637	
Total	22 888 682	21 905 225	983 458

2.8 Provision clients douteux

Provisions sur clients douteux	01/01/2024
01/01/2024	13 357 306
Dotations 2024 (exploitation)	2 012 166
Reprise 2024 (exploitation)	-2 279 235
31/12/2024	13 090 237

Au 31 décembre 2024:

Clients HT dépréciés à 75% - 100 % (absence de règlement depuis plusieurs exercices, clients en liquidation / RJ)	11 850 445
Clients HT dépréciés à 50% - 60 % (autres situations à risque, notamment clients sous mandat ad hoc)	1 239 792

Reprise 2024 utilisée	1 017 111
Reprise 2024 non utilisée	1 262 124
Total	2 279 235

Le Groupe AUDACIA a constaté des reprises sur amortissements et provisions à hauteur de 2.2 m€ en 2024. Ceci s'explique par (i) l'encaissement de créances qui avaient été provisionnées dans le passé et qui ont finalement été réglées en 2024 (principalement des frais de gestion facturées aux PME ISF pour lesquelles la situation financière s'est améliorée) ainsi que par (ii) la modification des provisions estimées sur certaines lignes et enfin par (iii) la constatation en créances irrécouvrables de créances intégralement provisionnées.

Le Groupe AUDACIA a enregistré en 2024 des dotations aux provisions similaires à celles de 2023. Cela s'explique par (i) l'application stricte des contrats pour des clients en activité, jugés insolvable, dont la créance qui en découle est de ce fait dépréciée intégralement, ainsi que par (ii) des hausses de provision sur certaines lignes en portefeuille.

L'encours clients douteux, constitué de créances dont les plus anciennes datent de 2010, portent sur les frais de gestion dus au représentant des porteurs d'ADP.

A chaque date d'exigibilité des frais de gestion, AUDACIA effectue un suivi du paiement des frais par chaque participation et la relance si besoin afin de s'enquérir d'éventuelles difficultés.

En cas de non-paiement des frais de gestion par une participation, dû ou non à des difficultés (structurelles, financières, ...), plusieurs procédures sont envisagées comme la mise en demeure ou la conciliation.

En comptabilité, le traitement suivant s'applique sur les participations d'AUDACIA lorsqu'une participation se retrouve dans une des situations suivantes :

- Liquidation judiciaire : la provision est inévitablement passée à 100% ;
- Redressement judiciaire et plan de sauvegarde sans échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 90%, sauf cas particulier ;
- Plan de continuation avec un échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 75% sauf cas particulier ;
- Mandat ad hoc et conciliation : la provision ne dépasser 50% sauf cas particulier ;

- Mise en demeure : Aucun provision n'est à envisager. Cependant, une provision pourra être appliquée en fonction des suites de cette mise en demeure ;
- Contestation sérieuse sur le fond menant à une procédure : une provision de 50% sera comptabilisée ;
- Absence de réponse menant à un référé : une provision de 25% sera comptabilisée ;
- Réponse ouvrant la voie de la négociation et menant à un accord : aucune provision ne sera comptabilisée.

Certaines participations sont provisionnées en complément ou moindre lorsqu'il y a une information complémentaire comme une opération en cours, recapitalisation, litiges entre actionnaires, relationnel difficile. Les participations qui ne présentent pas de difficultés financières en apparence sont provisionnées avec un taux déterminé au cas par cas.

Lorsque la société défaillante est radiée du RCS, la créance douteuse est comptabilisée en pertes sur créances irrécouvrable et la provision reprise.

2.9 Détail des produits à recevoir

Au 31 décembre 2024, les produits à recevoir sont constitués de factures à établir pour 598 K€ et des intérêts courus sur OCA pour un montant de 2 K€.

2.10 Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2024, Audacia a souscrit 50 000 € de BSA AIR DISCOVERY STAYS

2.11 Trésorerie

Trésorerie	31/12/2024	31/12/2023	Variation
HSBC	1 479 331	644 125	835 206
Société Générale	32 626	34 571	-1 944
Banque Palatine	0	42 493	-42 493
Treezor	774	0	774
Quonto	3 898	0	3 898
Natixis	60 008	128 474	-68 466
SG ex Parel compte liquidité	11 915	8 217	3 698
Natixis CCR	2 165 776	2 000 000	165 776
Total	3 754 329	2 857 880	896 448

Passif

2.12 Capitaux propres

2.12.1 Composition du capital social

Capital	31/12/2024	31/12/2023
Nombre d'actions	4 976 134	4 754 054
Nominal	0,125	0,125
Total	622 017	594 257

Le capital social est composé de 4 976 134 actions avec un nominal de 0,125 €.

2.12.2 Tableau de variation des fonds propres (hors provisions réglementées)

Libellé	31/12/2023	Affectation	Distribution de dividende	Op.en K	Résultat au 31/12/24	31/12/2024
Capital appelé versé	-594 257	0	0	-27 760	0	-622 017
Prime d'Emission	-6 252 893	0	0	0	0	-6 252 893
BSA	-78 535	0	0	0	0	-78 535
Réserve légale	-59 426	0	0	0	0	-59 426
Autres réserves	-5 577 545	-379 480	0	27 760	0	-5 929 264
Résultat	-379 480	379 480	0	0	-756 735	-756 735
	-12 942 135	0	0	0	-756 735	-13 698 870

2.13 Bons de souscription d'actions

2.13.1 BSA

Les BSA sont caduques depuis le 27/12/23.

2.13.2 BSPCE

Ils sont émis gratuitement au profit des membres du personnel salarié d'AUDACIA ainsi qu'au dirigeants soumis au régime fiscal des salariés. Les BSPCE dont la période de vesting n'est pas encore arrivée à échéance deviennent caducs en cas de départ d'AUDACIA du bénéficiaire.

Aussi, chaque BSPCE donne droit à la souscription de deux actions nouvelles de d'AUDACIA de 0,125 € de valeur nominale, au prix de 6,75 € par action.

Aucun BSPCE n'a été exercé en 2024.

Date d'émission	Nombre restant	Prix	Valeur	Prix d'exercice	Date limite d'exercice	Nombre actions à souscrire
18/07/2019 ⁽¹⁾	238 317	13,46	3 207 747	13,46	18/07/2029	476 634
21/06/2021 ⁽²⁾	33 775	13,46	788 864	13,46	21/06/2032	67 550
15/10/2021	81 926	13,50	1 106 001	13,50	15/10/2032	163 852
Total	354 018		5 102 612			708 036

(1) Sur les 270 278 BSPCE initialement émis en 2019, 31 161 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire et 800 ont été exercés en 2021. Le solde s'élève à 238 317 BSPCE.

(2) Sur les 75 400 BSPCE initialement émis le 21 juin 2021, 41 625 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire. Le solde s'élève à 33 775 BSPCE.

(3) Sur les 124 600 BSPCE initialement émis le 15 octobre 2021, 42 674 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire. Le solde s'élève à 81 926 BSPCE.

L'augmentation de capital social potentielle des 354 018 bons en circulation est de 86 K€.

La dilution potentielle du résultat par action est de 14,22 %.

Le Président a décidé, le 6 janvier 2021, la modification du plan des BSPCE afin (i) de prévoir qu'en cas de distribution de réserves, en espèces ou en nature, ou de primes d'émission, qu'AUDACIA pourrait réaliser à compter de l'émission des BSPCE, le maintien des droits des titulaires des BSPCE sera assuré en procédant à un ajustement des conditions d'exercice des BSPCE, conformément à l'article L.228-99 du Code de commerce de façon à tenir compte de l'incidence des opérations financières visées, et (ii) d'autoriser l'exercice partiel des BSPCE. Le prix d'exercice a été ramené de 16,41 € à 13,46 €.

Ces BSPCE ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution. Ils sont exerçables selon un calendrier de vesting, par exemple à hauteur de (i) 10% au premier anniversaire de leur date d'attribution, (ii) 15% au deuxième anniversaire de leur date d'attribution, (iii) 20% au troisième anniversaire de leur date d'attribution, (iv) 25% au quatrième anniversaire de leur date d'attribution, (v) 30% au cinquième anniversaire de leur date d'attribution, et (vi) au plus tard dans les dix ans suivants leur date d'attribution. A défaut d'exercice dans ce délai, ils seront caducs.

L'assemblée générale en date du 31 mars 2021 a décidé de déléguer Président (puis au Conseil d'administration à l'issue de la transformation d'AUDACIA en société anonyme) sa compétence à l'effet de d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre maximum de deux cent mille (200 000) BSPCE donnant droit de souscrire un maximum de deux cent mille (200 000) actions ordinaires d'AUDACIA, au profit des salariés d'AUDACIA ainsi qu'aux dirigeants soumis au régime fiscal des salariés et (ii) d'attribuer les BSPCE. Le 21 juin 2021, le Président a attribué 75 400 BSPCE, et le 15 octobre 2021, le Conseil d'administration a attribué 124 600 BSPCE.

Le Conseil d'administration d'AUDACIA n'a procédé à aucune autre attribution dans le cadre de la délégation de compétence conférée l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2021 et précisée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021.

2.13.3 Actions gratuites

L'assemblée générale du 23 juin 2022 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit de personnel salarié ou mandataires sociaux de la société ou de société liées dans la limite de 10% du capital social de la société.

Le Conseil d'Administration du 8 juin 2023 a arrêté les modalités du plan d'attribution gratuite d'actions

	31/12/2024		
Nombre d'actions	4 976 134		
		AGA attribuées non acquises	AGA acquises au 31/12/24
Olivier de Panafieu (1)	166 432		222 080
Collaborateurs non mandataires	28 572		-
Total	195 004		222 080
Effet dilutif	3,92%		4,5%
			8,4%

(1) Le solde des AGA (166 432) sera définitivement acquis à concurrence de 304 AGA par jour calendaire de présence du bénéficiaire au sein de la société.

Au 31 décembre 2024, les attributions ont été les suivantes :

Période acquisition	Nombre d'actions acquises	Cours de bourse	Valeur totale
08/06/2024	166 752	4,18	697 023,36
08/10/2024	36 784	3,46	127 272,64
09/12/2024	18 544	3,62	67 129,28
Total	222 080		891 425,28

2.14 Provisions pour risques et charges

Aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisé sur l'exercice.

Il n'y a pas de risque salarié identifié à la date d'arrêté des comptes ni aucun autre litige de quelque sorte.

2.15 Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts bancaires	376 454	626 452
Concours bancaires		
Total	376 454	626 452
Dont à moins d'1 an	271 708	249 225
Dont entre 1 et 5 ans	104 746	377 227
Dont à plus de 5 ans		

- Un emprunt bancaire HSBC souscrit en juin 2020 :

Différé en intérêts jusqu'au 23/7/21 et en capital jusqu'au 23/7/22

Montant initial : 1 000 000 €

Amortissement du capital à compter du 23/7/22

Solde restant du : 376 454 €

Taux d'intérêt fixe : 0.10% par an

2.16 Emprunts et dettes financières divers

Emprunts et dettes financières divers	31/12/2024	31/12/2023
Dépôts et cautionnements		
Comptes courants		
Compte courant intégration fiscale		
Intérêts courus non échus	96	160
Total	96	160

2.17 Fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs et comptes rattachés	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs	1 244 305	1 275 126
Factures à recevoir	3 044 630	3 643 626
Total	4 288 935	4 918 751

Le poste « Factures à Recevoir » est principalement constitué des commissions non encore facturées par les partenaires et à verser au titre des années 2020 à 2024. Pour l'heure AUDACIA n'a pas encore reçu ces factures et la prescription est quinquennale. La facturation est à l'initiative du partenaire.

Le solde fournisseur est principalement constitué de fournisseurs divers dont l'essentiel est décaissé en janvier et février 2025.

2.18 Dettes sur fournisseurs d'immobilisation

Le montant de 136.2 K€ correspond au solde restant à verser des parts du FPCI QUANTONATION 1 pour 9.3 K€, FPCI SORBONNE VENTURES pour 70.3 K€, FPS SLP EXPANSION pour 6.5 K€ et BSA AIR pour 50 K€

2.19 Autres dettes

Autres dettes	31/12/2024	31/12/2023
Dettes Sociales :		
Salaires	514 716	316 069
Caisses sociales	312 710	510 134
Dettes Fiscales :		
IS	0	62 670
TVA	3 559 431	3 196 487
TVA sur factures à établir	77 148	427 739
Autres impôts et taxes à payer	4 342	68 841
DETTE FISCALES ET SOCIALES	4 468 347	4 581 939
Produits Constatés d'avance	64 049	66 447
Clients avoir à établir	116 586	326 670
Jetons de présence à verser	97 344	65 547
Natixis	60 008	128 474
Divers	235	205
Total	4 806 569	5 169 282

Les autres dettes ont toutes une échéance inférieure à douze mois.

2.20 État des échéances des dettes

Le montant des dettes d'AUDACIA s'élève à 10 M€ dont les échéances sont les suivantes :

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Dettes financières	866 566	761 820	104 746
Dettes fournisseurs	4 288 935	3 623 507	665 428
Dettes sociales	827 426	827 426	
Dettes fiscales	3 640 921	3 640 921	
Comptes courants			
Autres dettes	274 173	274 173	
Produits constatés d'avance	64 049	64 049	
Total	9 962 069	9 191 895	770 174

Dette et créance en trésorerie Natixis

Audacia a constaté au passif du bilan, une dette correspondant aux sommes perçues dans le cadre de sa gestion pour comptes de tiers, et figurant à l'actif du bilan (compte bancaire Natixis), dans l'attente de la rétrocession aux débiteurs. Le compte comptabilisé en "Autre dettes" s'élève à 60 008.30 € au 31/12/2024 La Direction poursuivra les recherches en 2025 pour apurer ce solde.

2.21 Détail des charges à payer

Au 31 décembre 2024, les charges à payer sont constituées de :

- Fournisseurs - Factures non parvenues : 3.04 M€ :
- Dettes fiscales et sociales : 0.838 M€.

Compte de résultat

2.22 Chiffre d'affaires

Activité courante	31/12/2024	31/12/2023
Commissions de gestion	9 134 202	8 781 275
Commissions de placement		
Activité non courante	31/12/2024	31/12/2023
Commissions de gestion	482 002	656 354
Commissions de placement		
Total	9 616 203	9 437 630

Autres produits	31/12/2024	31/12/2023
Refacturations	130 607	71 884
Autres	377	126
Mise à disposition d'espaces	241 319	469 495
Total	372 303	541 505

Le chiffre d'affaires est reconnu conformément aux dispositions contractuelles quelles que soit les perspectives de recouvrement des créances. Celles-ci font l'objet d'une analyse détaillée à la clôture de chaque exercice

Dans le cadre des mandats de gestion, les participations payent chaque année des frais de gestion des porteurs d'ADP à AUDACIA en contrepartie de prestations réalisées.

Dans le cas où une participation n'honore pas, après la date d'exigibilité mentionnée sur la facture des frais de gestion, le paiement de ces frais pour l'exercice en cours, il pourra être facturé des pénalités de retard calculées suivant les modalités ci-après :

AUDACIA a conclu avec chaque participation avant l'entrée au capital des porteurs d'ADP un protocole d'investissement, qui prévoit notamment que tout retard sur le paiement de la facture due au titre des frais de gestion pourrait entraîner une majoration de 10%, calculée prorata temporis sur la base du nombre de jours écoulés à compter de la date d'exigibilité jusqu'au jour du paiement effectif.

Le protocole prévoit également que sur la même base de calcul, il pourra être appliqué un taux d'intérêt correspondant au taux directeur de la Banque centrale européenne (BCE), en vigueur au 1er janvier de chaque année.

Les commissions de placement correspondent aux commissions prévues au prospectus des trois holdings AUDACIA ISF CROISSANCE, AUDACIA OPTION PME et AUDACIA PME 2017. Ces commissions sont fixes et annuelles. Contractuellement le taux de commission évolue par tranche de maturité de la holding.

Les autres produits sont des refacturations intra-groupes et les prestations de services de mise à disposition des entités du groupe d'espaces aménagés, la facturation est trimestrielle.

Autres produits et autres charges d'exploitation non courants :

Au 31 décembre 2024, des analyses complémentaires visant à la stricte application des contrats ont conduit à reconnaître 482 K€ de chiffres d'affaires dû au titre des exercices antérieurs. Une attention particulière a été portée dans l'arrêté des comptes annuels sur la capacité de recouvrement de l'intégralité de ces sommes ; une provision pour dépréciation de créances a été comptabilisée en conséquence et s'élève à 283 K€ au 31 décembre 2024

2.23 Achats et variations de stocks

Achats et variations de stocks	31/12/2024	31/12/2023
Achat de marchandises	0	0
Variation de stocks	-7 146	-9 613
Total	-7 146	-9 613

2.24 Autres achats et charges externes

Autres achats et charges externes	31/12/2024	31/12/2023
Achat non stockés	73 280	87 676
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>0,8%</i>	<i>0,9%</i>
Sous-traitance	208 955	148 611
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>2,2%</i>	<i>1,5%</i>
Locations	861 518	803 590
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>9,0%</i>	<i>8,4%</i>
Maintenance	122 963	121 153
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>1,3%</i>	<i>1,3%</i>
Assurances	43 275	37 323
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>0,5%</i>	<i>0,4%</i>
Abonnements et documentation	142 475	147 677
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>1,5%</i>	<i>1,5%</i>
Commissions	-338 104	-355 796
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>-3,5%</i>	<i>-3,7%</i>
Honoraires	939 285	878 615
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>9,8%</i>	<i>9,1%</i>
Publicité publications cotisations	159 867	116 936
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>1,7%</i>	<i>1,2%</i>
Dons	32 074	25 190
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,3%</i>
Déplacements, missions, réceptions	413 916	330 720
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>4,3%</i>	<i>3,4%</i>
Frais postaux et télécommunications	16 991	26 965
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,3%</i>
Frais et services bancaires	22 783	68 813
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,7%</i>
Divers dont prorata TVA	237 209	-19 377
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>2,5%</i>	<i>-0,2%</i>
Total	2 936 486	2 418 097

2.25 Charges de personnel et Effectifs

Effectif	31/12/2024	31/12/2023
Rémunérations du Personnel	3 804 569	3 445 552
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>39,6%</i>	<i>35,8%</i>
Charges sociales	1 848 867	1 508 819
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>19,2%</i>	<i>15,7%</i>
Total	5 653 436	4 954 371
Cadres	30	29
Employés	0	0
Dirigeant	2	2
Total effectif fin de période	32	31
Dont personnel intérimaire	0	0

AUDACIA a conclu un accord d'intéressement calculé chaque exercice comme suit : 5% du résultat courant avant impôts.

2.26 Dotations aux provisions et dépréciations

Dotations aux provisions et dépréciations	31/12/2023	Dotation	Reprise	31/12/2024
Provision pour risques et charges				
Dépréciation Clients douteux	13 357 307	2 012 166	2 279 235	13 090 237
Dépréciation Stocks				
Dépréciation des Fonds de commerce				
Dépréciation financières	31 213	33 185		64 398
Dépréciation immobilisations financières	457 390	227 301	247 475	437 216
Total	13 845 910	2 272 652	2 526 710	13 591 851
Dont exploitation	13 357 307	2 012 166	2 279 235	13 090 237
Dont financières	488 603	260 486	247 475	501 614
Dont exceptionnelles				

2.27 Résultat financier

Le résultat financier est constitué de produits financiers pour 883 K€ et de charges financières pour 306 K€.

Les produits financiers correspondent :

- aux dividendes CONSTELLATION I : 546 K€,
- aux reprises sur provisions, principalement celle correspondant à FUND YOUR FUTUR : 247 K€
- aux intérêts des placements et OCA : 87 K€

Les charges financières correspondent aux provisions sur titres de participations (260 K€) et aux intérêts sur emprunt

2.28 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est négatif de 152K€.

Résultat exceptionnel	31/12/2024	31/12/2023
Cession immobilisations	167 390	
Reprise de provisions		
Autres produits		11 533
PRODUITS EXCEPTIONNELS	167 390	11 533
Amendes et pénalités	795	
VNC immobilisations cédées	317 564	
Autres Charges	1 205	26 512
CHARGES EXCEPTIONNELLES	319 564	26 512
Total	-152 175	-14 979

2.29 Impôt sur les bénéfices

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices est présentée dans le tableau ci-dessous :

Niveau de résultat	Résultat avant impôt		Impôt dû	Résultat net comptable
	Comptable	Fiscal		
Courant	958 847	249 637	59 357	899 490
Exceptionnel	-152 175	-39 619	-9 420	-142 755
Total	806 672	210 018	49 937	756 735

Allègement de la dette future d'impôt	Base	Impôt
Participation effort construction	0	0
C3S	0	0
Provision retraite	0	0

Acroissement de la dette future d'impôt	Base	Impôt
Amortissements dérogatoires	0	0

Autres renseignements

2.30 Exposition aux risques de change et de taux

Les opérations sont libellées en euros. AUDACIA ne supporte donc aucun risque de change.

Les emprunts contractés ne sont pas indexés sur l'Euribor 3 mois, et à la suite aux remboursements anticipés de la majeure partie des prêts, AUDACIA n'est que faiblement endettée. Dans ce contexte, le risque de taux apparaît limité.

2.31 Autres risques

Risque de liquidité : AUDACIA est peu sensible au risque de liquidité compte tenu de sa trésorerie disponible.

Risques environnementaux : l'activité de l'entreprise entraîne un risque environnemental non significatif.

Litiges : Absence de litiges hormis ceux né du recouvrement de certaines créances. Ce risque s'est traduit dans les comptes par une provision clients douteux.

Gestion des covenants : Absence de contrat soumis à des covenants.

3 Éléments hors bilan

3.1 Engagements de retraite

Provision	31/12/2024	31/12/2023
Provision pour risques et charges :		
Provisions pour litiges sociaux et fiscaux		
Engagements retraites	25 314	18 868
Autres		
Total	25 314	18 868

L'engagement de retraite non comptabilisé, calculé selon la méthode des unités de crédit projetées (ANC 2013-02), tient compte des paramètres suivants :

Convention collective applicable : Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs, conseils, société de conseils. Hypothèse de départ à la retraite à l'initiative du salarié : L'âge de départ est calculé en ajoutant à la date du premier emploi le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention du taux plein selon les dernières modalités de départ à la retraite.

- La provision est calculée avec charges sociales (estimées au taux de 45 %).
- Table de mortalité retenue : table INSEE 2021 (sexe masculin ou sexe féminin)
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3,16 %
- Taux d'augmentation des salaires : 2,00%
- Taux de charges sociales : 45%.

3.2 Engagements donnés

3.2.1 Caution

AUDACIA n'a donné aucune caution susceptible d'être portés en annexe.

3.2.2 Locations

Nature de l'engagement	Bailleur	Locataire principal	Durée du Bail	Début location	Date de fin de bail	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Bail Commercial	SAS Hôtel de Bourrienne	Audacia	9 ans	29/01/2021	28/01/2029	4 955 484

3.2.3 Nantissement

Aucun nantissement n'est enregistré à ce jour.

3.3 Engagements reçus

AUDACIA a reçu l'engagement de la société GRAVITATION en sa qualité d'actionnaire de référence pour délivrer un cautionnement solidaire au bénéfice de la SAS HÔTEL DE BOURRIENNE (en sa qualité de bailleur) d'un montant maximum de 2,1 M€ (trois ans de loyers) afin de couvrir toutes les sommes dues ou à devoir au bailleur en application du bail commercial signé le 29 janvier 2021 entre la Société et le bailleur.

A ce titre, AUDACIA a versé à la société GRAVITATION un dépôt de garantie non productif d'intérêts d'un montant de 710 K€ correspondant à un an de loyer.

3.4 Engagements réciproques

AUDACIA n'a pas d'engagements réciproques susceptibles d'être portés en annexe.

3.5 Informations relatives aux parties liées

3.5.1 Informations relatives aux entreprises liées

En €	Montant concernant les entreprises	
POSTES	liées	avec lesquelles il y a un lien de participation
Créances :		
Créances clients	395 045	1 048 881
Autres créances	15 647	201 287
Passif :		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		665 428
Autres dettes		116 586
Éléments financiers :		
Produits financiers	0	
Charges financières	0	
Autres éléments d'exploitation :		
Charges d'exploitation	0	0
Produits d'exploitation	459 164	3 067 681

Aucune transaction avec des parties liées et pouvant influencer significativement sur la situation financière ou les résultats financiers d'AUDACIA n'est intervenue.

En effet, les relations entre AUDACIA et ses filiales sont conclues à des conditions normales de marché.

Les entreprises liées concernent des entités détenues à plus de 50% par AUDACIA :

- ISOSPIN1
- QUANTONATION VENTURES
- EXERGON GP
- EXPANSION VENTURES

Les entreprises avec lesquelles il y a un lien de participation avec AUDACIA concernent :

- CONSTELLATION I ;
- CONSTELLATION II ;
- CONSTELLATION III ;
- GEODESIC
- QUANTONATION SAS ;
- ELEVATION 1 ;
- ELATIO 1
- AUDACIA ISF CROISSANCE ;
- AUDACIA OPTION PME ;
- AUDACIA PME 2017 ;
- GAMING
- AUDACIA CO-INVEST

3.5.2 Informations relatives aux autres parties liées

L'organe de direction d'AUDACIA (Conseil d'administration) est composé de cinq administrateurs. Un administrateur est rémunéré par AUDACIA.

Le montant global des rémunérations versées pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 n'est pas communiqué car cela reviendrait à fournir une information individuelle.

Aucun engagement lié à des prestations de retraite concernant les mandataires sociaux n'a été pris au cours de l'exercice.

3.6 Crédits-bails

AUDACIA n'a pas de financement en crédits-bails.

3.7 Événements postérieurs

Il n'y a pas d'événement significatif intervenu postérieurement à la clôture de nature à impacter les états financiers au 31/12/24

3.8 Société consolidante

La société AUDACIA SA est consolidée, selon la méthode de l'intégration globale, au niveau de la société AUDACIA dont le siège social se situe au 58, rue d'Hauteville 75010 Paris, et dont le SIRET est 492471792 00035.

4 Filiales et participations (en €)

Sont présentées ici les seules participations dont le taux de détention dépasse 10% du capital de la filiale.

Filiales et participations	Réserves et RAN avt affect résultat	Quote part détenue du capital	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Cautions	Prêts et avances consentis	C.A. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés	Commentaires
Quantonation	-131 925	38,35%	2 000 000	2 000 000		194 918	0	-12 513		
Quantonation Ventures	358 886	44,84%	2 535 000	2 535 000			3 847 152	563 107		
Expansion Ventures	0	20,00%	120 200	120 200			983 671	-663 180		Première clôture 31/12/24
Sharies	4 569 737	18,76%	1 000 159	1 000 159			1 182 496	-1 609 935		Données de l'exercice 31/12/23
Isospin1	-4 178	100,00%	10 000	10 000		1 309		-5 576		



AUDACIA

AUDACIA

Société anonyme au capital de 624 486,75 euros
Hôtel de Bourrienne – 58 rue d’Hauteville – 75010 Paris
(ci-après « **AUDACIA** », le « **Groupe** » ou la « **Société** »)
www.audacia.fr

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 DÉCEMBRE 2024

TABLE DES MATIÈRES

1	MOT DU PRÉSIDENT	7
2	RAPPORT DE GESTION	8
2.1	PRÉSENTATION D'AUDACIA	8
2.2	INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE AU COURS DE L'EXERCICE	9
2.2.1	Description des faits marquants de l'exercice	9
2.2.2	Évènements importants post-clôture	10
2.3	Principaux facteurs de risques	11
2.3.1	Risques stratégiques et opérationnels liés à l'activité	13
2.3.2	Risques financiers	18
2.3.3	Risques de marché	19
2.3.4	Risques réglementaires, juridiques et fiscaux	20
2.3.5	Assurances et couverture de risques	21
2.3.6	Évolution prévisible et perspectives d'avenir	21
2.4	PRÉSENTATION DES EXTRAITS DE COMPTES ET AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉS	22
2.4.1	Présentation générale	22
2.4.2	Résultat d'exploitation consolidé	23
2.4.3	Commentaires sur le compte de résultat consolidé	24
2.4.4	Activités en matière de recherche et développement	27
2.4.5	Mention des dépenses non déductibles	28
2.4.6	Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients	28
2.5	INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL, À L'ACTIONNARIAT ET AUX PARTICIPATIONS DE LA SOCIÉTÉ AUDACIA	28
2.5.1	Capital social	28
2.5.2	Actionnariat hors salariés	28
2.5.3	Actionnariat des salariés	29
2.5.4	Opérations réalisées par AUDACIA sur ses propres titres	29
2.5.5	Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres d'AUDACIA	29
2.5.6	Autres titres donnant accès au capital	29
2.5.7	Information sur l'attribution gratuite d'actions	30
2.5.8	Prises de participation significatives et prises de contrôle	31
2.5.9	Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées	31
2.5.10	Transactions avec les parties liées	32
2.6	PROJET D'AFFECTATION ET DE RÉPARTITION DES RÉSULTATS	32
2.6.1	Projet d'affectation et de répartition des résultats	32
2.6.2	Rappel des dividendes antérieurement distribués	32
2.7	AUTRES INFORMATIONS	33
2.7.1	Charges somptuaires (art. 223 quater et 39-4 du CGI)	33
2.7.2	Frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial (art. 223 quinquies et 39-5 du CGI)	33
2.7.3	Prêts à moins de trois ans consentis par la Société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant si la société est dotée d'un commissaire aux comptes	33
2.7.4	Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anti-concurrentielles	33
3	RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	33
3.1	LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DURANT L'EXERCICE	33
3.1.1	Mandataires sociaux	33
3.1.2	Commissaires aux comptes	36
3.2	CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES	37

3.3	DÉLÉGATIONS ACCORDÉES EN MATIÈRE D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL	37
3.4	MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	39
3.5	INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION DES PRENEURS DE RISQUE	39
4	TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES AUDACIA SA (COMPTES SOCIAUX EN €)	39
5	ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2024	40
6	ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS AUDACIA AU 31 DÉCEMBRE 2024 (DONNÉES en €)	40
6.1	BILAN	40
6.2	COMPTE DE RESULTAT consolidé (en €)	41
6.3	Faits caractéristiques	42
6.4	Principes et règles d'établissement des comptes	42
6.4.1	Principes d'établissement des comptes consolidés	42
6.4.2	Date de clôture des exercices des sociétés consolidées	43
6.4.3	Méthodes de consolidation	43
6.4.4	Ecarts d'acquisition	43
6.4.5	Opérations internes	44
6.5	Méthodes et règles d'évaluation	44
6.5.1	Immobilisations incorporelles	44
6.5.2	Immobilisations corporelles	44
6.5.3	Immobilisations financières	44
6.5.4	Stocks et en-cours	45
6.5.5	Valeurs mobilières de placement	45
6.5.6	Créances et dettes	45
6.5.7	Provisions pour risques et charges	45
6.5.8	Chiffre d'affaires	45
6.5.9	Impôts sur les résultats	46
6.5.10	Résultat exceptionnel	46
6.5.11	Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilés	46
6.5.12	Changements comptables	46
6.5.13	Changement de méthode	46
6.5.14	Changement de réglementation	46
6.6	Périmètre de consolidation	47
6.6.1	Organigramme du groupe au 31 décembre 2024	47
6.6.2	Liste des sociétés consolidées	47
6.6.3	Sociétés exclues du périmètre (VNC des titres en euros)	47
6.6.4	Autres sociétés non consolidées	48
6.6.5	Variations de périmètre	48
6.7	Informations relatives au bilan consolidé	49
6.7.1	Immobilisations incorporelles	49
6.7.2	Ecarts d'acquisition (données en euros)	50
6.7.3	Immobilisations corporelles	51
6.7.4	Immobilisations financières (valeurs en euros)	52
6.7.5	Titres mis en équivalence (valeurs en euros)	53
6.7.6	Stocks et en cours	54
6.7.7	Créances clients, autres créances et comptes de régularisation	54
6.7.8	Trésorerie	57
6.7.9	Capital social de la société mère	57
6.7.10	Tableau de bouclage des capitaux propres consolidés	57
6.7.11	Valeurs mobilières susceptibles de donner accès au capital de la société mère	58
6.7.12	Provisions pour risques et charges	59
6.7.13	Emprunts et dettes financières	60
6.7.14	Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	60

6.8	Informations relatives au compte de résultat	62
6.8.1	Information sectorielle	62
6.8.2	Charges de personnel	62
6.8.3	Autres charges d'exploitation	63
6.8.4	Autres produits et autres charges d'exploitation non courants	63
6.8.5	Résultat financier	64
6.8.6	Résultat exceptionnel	64
6.8.7	Impôts sur les résultats	65
6.8.8	Preuve d'impôt	66
6.8.9	Résultat par action	66
6.8.10	Autres informations	66
6.8.11	Effectif	66
6.9	Engagements hors bilan	67
6.9.1	Engagements reçus	67
6.9.2	Nantissements	67
6.9.3	Engagements réciproques	67
6.9.4	Engagements Crédit-bail	67
6.9.5	Honoraires des commissaires aux comptes	67
6.9.6	Rémunérations des dirigeants et des mandataires sociaux	67
6.9.7	Transactions avec les parties liées	68
6.10	Evènements postérieurs à la clôture	68
6.11	Tableau des flux de trésorerie consolidé	69
7	ANNEXES COMPTES ANNUELS AUDACIA AU 31 DÉCEMBRE 2024 (DONNÉES EN €)	70
7.1	Compte de résultat et Bilan (en €)	70
7.2	Faits marquants de l'exercice	74
7.3	Principes et méthodes comptables	74
7.3.1	Immobilisations incorporelles	75
7.3.2	Immobilisations corporelles	75
7.3.3	Immobilisations financières	76
7.3.4	Stocks de marchandises	76
7.3.5	Créances et dettes	77
7.3.6	Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme	77
7.3.7	Disponibilités	77
7.3.8	Produits à recevoir	77
7.3.9	Comptes de régularisation	77
7.3.10	Charges à payer	77
7.3.11	Reconnaissance des produits	77
7.3.12	Résultat exceptionnel	77
7.4	Flux de trésorerie en (en €)	79
7.5	Immobilisations	82
7.5.1	Immobilisations Incorporelles	82
7.5.2	Immobilisations Corporelles	82
7.5.3	Immobilisations Financières	83
7.6	Clients et comptes rattachés	84
7.7	Autres créances et comptes de régularisation	84
7.8	État des échéances des créances	84
7.9	Provision clients douteux	85
7.10	Détail des produits à recevoir	86
7.11	Valeurs mobilières de placement	86
7.12	Trésorerie	86

7.13	Capitaux propres	88
7.13.1	<i>Composition du capital social</i>	88
7.13.2	<i>Tableau de variation des fonds propres (hors provisions réglementées)</i>	88
7.14	Bons de souscription d'actions	88
7.14.1	<i>BSA</i>	88
7.14.2	<i>BSPCE</i>	88
7.14.3	<i>Actions gratuites</i>	89
7.15	Provisions pour risques et charges	90
7.16	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	90
7.17	Emprunts et dettes financières divers	91
7.18	Fournisseurs et comptes rattachés	91
7.19	Dettes sur fournisseurs d'immobilisation	91
7.20	Autres dettes	92
7.21	État des échéances des dettes	92
7.22	Détail des charges à paver	92
7.23	Chiffre d'affaires	95
7.24	Achats et variations de stocks	96
7.25	Autres achats et charges externes	96
7.26	Charges de personnel et Effectifs	97
7.27	Dotations aux provisions et dépréciations	97
7.28	Résultat financier	97
7.29	Résultat exceptionnel	98
7.30	Impôt sur les bénéfices	98
7.31	Exposition aux risques de change et de taux	100
7.32	Autres risques	100
7.33	Éléments hors bilan	100
7.33.1	<i>Engagements de retraite</i>	100
7.34	Engagements donnés	101
7.34.1	<i>Caution</i>	101
7.34.2	<i>Locations</i>	101
7.34.3	<i>Nantissement</i>	101
7.35	Engagements reçus	101
7.36	Engagements réciproques	101
7.37	Informations relatives aux parties liées	101
7.37.1	<i>Informations relatives aux entreprises liées</i>	101
7.37.2	<i>Informations relatives aux autres parties liées</i>	102
7.38	Crédits-bails	103
7.39	Événements postérieurs	103
7.40	Société consolidante	103
7.41	Filiales et participations (en €)	104

8 RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES **105**

9	RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024	115
10	RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024	118
11	ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL	122
12	INFORMATIONS GÉNÉRALES	122
12.1	À PROPOS	122
12.2	FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION	123
12.3	CONTACTS	123

1 MOT DU PRÉSIDENT

Le double succès des levées de fonds de QUANTONATION 2 et d'EXPANSION illustre l'appétit des investisseurs pour les innovations de rupture, dont AUDACIA est désormais reconnue comme l'un des leaders. Ces nouvelles technologies sont indispensables pour que notre continent retrouve une vraie autonomie stratégique.

Les fonds Capital Innovation ont investi dans des entreprises à fort potentiel : le portefeuille *Deeptech* compte désormais 65 entreprises dont 21 nouvelles sociétés.

Le fonds Expansion SLP a obtenu l'homologation Tibi 2, soulignant son rôle d'acteur clé du New Space. Il s'agit d'une reconnaissance majeure de l'expertise de la société de gestion Expansion Ventures, membre du Groupe AUDACIA.

Les métiers historiques du groupe poursuivent leur développement, avec le lancement pour l'immobilier d'un nouveau club deal ainsi que l'ouverture d'une nouvelle résidence, et pour le capital développement, des sorties performantes.

Ce dynamisme se manifeste enfin dans nos revenus dont plus de la moitié est générée par les fonds thématiques spécialisés. L'évolution de notre cours de bourse n'est guère satisfaisante et ne reflète absolument pas les perspectives du Groupe.

Nous intensifions nos efforts en 2025 afin d'atteindre notre objectif d'AUM d'1 Md€. Nous projetons d'accélérer sur nos thèses de décarbonation et des métiers de la santé.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance et ma gratitude envers notre Directeur Général Olivier de PANAFIEU, et tous nos collaborateurs, qui font vivre au quotidien et assurent la pérennité de cette belle maison qu'est AUDACIA. Je remercie également chaleureusement nos partenaires et actionnaires qui n'ont de cesse de nous témoigner leur confiance et sans qui toute cette aventure n'aurait pu voir le jour.

Charles BEIGBEDER
Président d'AUDACIA

2 RAPPORT DE GESTION

2.1 PRÉSENTATION D'AUDACIA

AUDACIA est une société de gestion de portefeuille indépendante basée à Paris, agréée le 20 octobre 2009 par l'AMF sous le numéro GP-09000025.

Fondée en 2006 par l'entrepreneur Charles BEIGBEDER, AUDACIA finance historiquement la croissance de PME familiales de l'économie traditionnelle, en se concentrant principalement sur le financement en fonds propres et quasi-fonds propres, afin d'accompagner les entrepreneurs dans leurs projets d'innovation et de croissance.

Dotée d'une trentaine de collaborateurs, AUDACIA fait aujourd'hui partie des sociétés de gestion françaises de référence sur les produits non cotés. Depuis 18 ans, AUDACIA a en effet investi plus de 1 mds € dans plus de 400 entreprises.

AUDACIA est spécialisée dans des classes d'actifs alternatives en particulier le capital-investissement non coté, puis plus récemment le capital-innovation et l'immobilier. À cet effet, AUDACIA structure des solutions d'investissement innovantes dans des actifs jugés valorisants et décorrélés des marchés : PME familiales et ETI, start-ups *deeptech* en hyper-croissance, résidences immobilières de *coliving*.

Afin de se distinguer par sa capacité à saisir des déficits d'offre tout en adoptant une stratégie visionnaire et créatrice de valeur, le Groupe AUDACIA continue de développer de nouvelles activités sur des segments de marché innovants à fort potentiel. AUDACIA accompagne des start-ups dans les domaines (i) du quantique (ii) du New Space et des nouvelles mobilités aériennes (iii) du renouveau nucléaire et du stockage énergétique, (iv) de l'hydrogène et des nouveaux carburants de synthèse et (v) de la santé.

La réalisation de ces projets nécessitant des moyens humains et financiers importants, AUDACIA a ainsi réalisé le 14 octobre 2021 une ouverture de son capital pour un montant de 7,4 M€, en faisant admettre ses titres sur Euronext Growth Paris, lui permettant de renforcer ses équipes et d'accélérer sur ces nouvelles thématiques.

Le Groupe AUDACIA se développe autour de trois activités créatrices de valeur, avec au total plus de 705 M€ d'actifs sous gestion et engagements souscrits à fin décembre 2024 :

- Capital-développement : activité historique d'AUDACIA, avec plus de 850 M€ investis historiquement dans des PME dont 45 sont devenues des ETI. AUDACIA gère aujourd'hui un portefeuille de mandats de gestion et de 9 véhicules d'investissement dont les Obligations Relance ;
- Capital-innovation : activité initiée en 2018 avec un fonds *early stage* se concentrant sur les start-ups liées aux technologies quantiques. L'activité *deeptech* s'étoffe depuis 2021 dans les domaines (i) du New Space et des nouvelles mobilités aériennes et (ii) du renouveau nucléaire et du stockage énergétique (iii) de l'hydrogène et des nouveaux carburants de synthèse et (iv) de la santé. AUDACIA détient à date du 31/12/2024, 65 sociétés par l'intermédiaire de 5 fonds d'investissement ;
- Capital-immobilier : activité initiée en 2019 par un partenariat stratégique avec un opérateur de résidences de *coliving*, afin de développer conjointement un portefeuille de résidences en France, et poursuivie en 2020 par le lancement d'un fonds immobilier. AUDACIA détient aujourd'hui 4 actifs immobiliers, dont l'acquisition a été réalisée par l'intermédiaire d'un véhicule d'investissement et de deux club deals.

2.2 INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIVITÉ FINANCIÈRE AU COURS DE L'EXERCICE

2.2.1 Description des faits marquants de l'exercice

Préambule

L'année 2024 confirme le pivot et la répliquabilité du modèle stratégique Audacia, avec un double succès : celui des premiers closings des fonds FPCI QUANTONATION II, sur la thèse du quantique ainsi que EXPANSION SLP, sur la thèse du spatial.

Les efforts sur la levée ont permis de collecter 112 M€ sur la thèse du quantique et 137 M€ sur la thèse du New Space. Le véhicule d'amorçage de la thèse de décarbonation, Isospin Exergon SLP a également levé 6,5 M€, permettant la constitution d'un premier portefeuille de 9 participations au 31/12/2024. Le Groupe Audacia a mené 21 nouvelles prises de participation dans le capital innovation en 2024.

Sur les métiers historiques, plusieurs désinvestissements ont été effectués sur l'exercice 2024, dont 8 dans les activités historiques ISF et 1 dans les fonds CONSTELLATION. Pour l'immobilier, l'année 2024 a vu l'inauguration du projet de Reims ainsi qu'un nouveau club deal à Rennes.

Faits marquants

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, le Groupe AUDACIA a réalisé un chiffre d'affaires total de 13,5 M€ en hausse (+18%) par rapport à celui de l'exercice précédent. En retraitant le chiffre d'affaires non-courant, qui correspond à la facturation de clients des Mandats ISF sur des exercices antérieurs, le chiffre d'affaires courant atteint 13,0 M€, en hausse également (+20%) par rapport à l'exercice précédent.

Grâce au dynamisme de ces activités, le chiffre d'affaires généré par les nouveaux fonds thématiques est pour la première fois supérieur à celui issu des activités historiques ISF et représente 54 % du chiffre d'affaires total. L'activité du capital innovation fait elle jeu égal avec l'activité historique, chacune contribuant à 43% du chiffre d'affaires.

Cette évolution est principalement le fait du dynamisme remarquable de l'activité Capital Innovation, en croissance de 167 %, principalement porté par un chiffre d'affaires en hausse de Quantonation Ventures, qui s'établit à 3 847 k€ en 2024 contre 2 152 k€ en 2023. L'activité liée au spatial génère un chiffre d'affaires mais dont la majorité sur l'exercice 2024 est due à des revenus exceptionnels reflétant les coûts de transfert du feeder du fonds New Space. Le chiffre d'affaires des activités ISF est lui en baisse de 9%. L'activité immobilière se maintient au même ordre de grandeur (0,4 M€) avec une croissance de 9%.

Capital Développement

Le chiffre d'affaires du Capital Développement hors ISF est en retrait (-47%) du fait de commissions non récurrentes de 1,1 M€ liées au lancement du dispositif des Obligations Relance en 2023. Retraité de cet effet de base, le chiffre d'affaires du capital développement reste stable par rapport à l'exercice précédent.

Sur les activités historiques ISF, les désinvestissements se sont poursuivis avec 8 cessions parmi les holdings ISF (Frander, Optima Inn, Cargo, UBG, Bio Lab, LPC, Charvet, Toiras) et 1 désinvestissement dans le fonds CONSTELLATION I.

Capital Innovation

Le chiffre d'affaires atteint les 5 749 k€, en très forte croissance de 167 % par rapport à 2023. L'année se caractérise par le double succès des levées sur le Quantique et le New Space, se traduisant par une accélération de la croissance des revenus. Outre la consolidation globale de Quantonation Ventures, le Groupe AUDACIA consolide en 2024 la société Expansion Ventures, par intégration proportionnelle.

L'année 2024 a permis le renforcement du portefeuille quantique, qui atteint 32 participations et 2 « studios » quantiques. Le fonds FPCI Quantonation II, grâce à la levée de plus de 112 M€ a pu investir dans 8 nouvelles participations : Diraq, Pioniq, Qblox, Quantum Italia, Quantum Signals, Steerlight, Quantum Launchpad et TAU Systems.

Expansion, le fonds dédié au New Space, a constitué un portefeuille historique de 19 participations y compris une sortie, The Exploration Company. Le fonds a investi dans 5 nouvelles participations en 2024, comprenant les sociétés U-Space, Constellation technologies, Osmos-X, Orbify et DcubeD.

Le véhicule d'amorçage ISOSPIN EXERGON SLP, dédié à la décarbonation a investi dans 7 nouvelles sociétés en 2024, comprenant les startups Entroview, Aerial Coboticus, Blue Capsule, Taisan, Otrera New Energy, Hydrogen On Site et Mitico, portant son portefeuille à 9 lignes.

Enfin le véhicule FPCI Sorbonne Ventures a investi dans Biomemory et Polygon Therapeutics.

Au cours de l'année 2024, les équipes de gestion du Groupe AUDACIA ont ainsi investi 63 M€ dans les sociétés du Capital Innovation, nouveaux investissements et réinvestissements compris.

Capital immobilier

Le Capital Immobilier voit son chiffre d'affaires croître (+9%), s'établissant à 0,4 M€. Le segment du coliving affiche une forte résilience malgré le contexte historiquement difficile du marché immobilier. En 2024, Audacia a inauguré sa troisième résidence, de très grande capacité (166 clés) en partenariat avec Sharies, pionnier du coliving en France. Enfin, Audacia a acquis sa quatrième résidence gérée à travers un club-deal de transformation d'un hôtel HQE, dans une opération en value-add à Rennes.

2.2.2 Évènements importants post-clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de nature à impacter les états financiers au 31 décembre 2024.

2.3 PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES

La Société a opté pour une présentation de ses facteurs de risque par catégorie. Les facteurs de risque considérés comme les plus importants sont présentés au début de chaque catégorie.

Les investisseurs sont invités à examiner attentivement toutes les informations contenues dans le présent rapport, y compris les facteurs de risque énoncés dans la présente Section, avant de prendre une décision d'investissement. Ces risques sont, à la date du présent rapport, ceux que la Société estime susceptibles d'avoir des effets défavorables significatifs sur ses activités, ses résultats, sa situation financière et ses perspectives.

Afin d'identifier et d'évaluer les risques susceptibles d'avoir un impact négatif sur son activité, ses perspectives, sa situation financière, ses résultats (ou sa capacité à réaliser ses objectifs) et son développement, la Société a cartographié les risques associés à son activité depuis l'admission des actions de la Société sur Euronext Growth en 2021. La Société a ainsi identifié les risques potentiels, évalué leur probabilité de survenance et, chaque fois que possible, évalué leur impact négatif d'un point de vue financier, juridique, sur la réputation de la Société, ainsi que sur la réalisation des objectifs de la Société. Elle a ensuite été en mesure d'identifier et d'évaluer les moyens de maîtriser ces risques.

L'exercice de cartographie des risques a permis à la Société de résumer les principaux risques et de les regrouper dans les catégories présentées ci-après. La Société a défini cinq catégories de risque, sans hiérarchie entre elles.

Le tableau ci-dessous résume les principaux facteurs de risque identifiés par la Société et indique, pour chacun d'entre eux, le degré de criticité (qui associe la probabilité de leur survenance et l'ampleur de leur impact négatif sur la Société) à la date de dépôt du présent rapport, en prenant en compte les actions et mesures de contrôle mises en œuvre par la Société à cette même date. La probabilité de survenance, l'ampleur de l'impact négatif et la criticité nette des risques sont évaluées selon trois niveaux (« faible », « moyen » et « élevé »).

Catégorie de risque	Probabilité de survenance	Ampleur de l'impact négatif	Degré de criticité
2.3.1. Risques stratégiques et opérationnel liés à l'activité			
2.3.1.1. Risques liés à l'instruction des projets d'investissement	Moyen	Moyen	Moyen
2.3.1.2. Risques liés à la gestion de la croissance	Moyen	Moyen	Moyen
2.3.1.3. Risques liés à la perte de collaborateurs clés	Moyen	Moyen	Moyen
2.3.1.4. Risques liés à la capacité d'investissement de la Société et à la liquidité de ses participations	Moyen	Moyen	Moyen
2.3.1.5. Risques liés à la concurrence d'autres acteurs similaires sur le marché	Moyen	Moyen	Moyen
2.3.1.6. Risques liés à la position d'AUDACIA en tant qu'actionnaire minoritaire dans les participations	Moyen	Moyen	Moyen
2.3.1.7. Risques liés à la concentration des investissements	Moyen	Moyen	Moyen
2.3.1.8. Risques inhérents à l'activité d'acquisition de participations	Moyen	Moyen	Moyen
2.3.1.9. Risques liés au départ des dirigeants des sociétés du portefeuille	Moyen	Moyen	Moyen
2.3.1.10. Risques liés à l'environnement macro-économique	Moyen	Moyen	Moyen
2.3.1.11. Risque environnemental	Moyen	Moyen	Moyen
2.3.1.12. Risques liés à la responsabilité éthique liée aux activités des participations	Moyen	Moyen	Moyen
2.3.1.13. Risque de fraude ou de sécurité informatique	Moyen	Moyen	Moyen
2.3.2. Risques financiers			
2.3.2.1. Risques liés à la valorisation des participations et aux résultats de la Société	Moyen	Moyen	Moyen
2.3.2.2. Risques liés aux fluctuations des cours de bourse des participations cotées	Faible	Faible	Faible
2.3.3. Risques de marché			
2.3.3.1. Risque d'endettement	Faible	Faible	Faible
2.3.3.2. Risque de taux d'intérêt	Faible	Faible	Faible
2.3.3.3. Risque de change	Faible	Faible	Faible
2.3.3.4. Risque de contrepartie	Moyen	Moyen	Moyen
2.3.3.5. Risque de dilution	Faible	Faible	Faible
2.3.4. Risques règlementaires, juridiques et fiscaux			
2.3.4.1. Risques liés au statut de la Société	Moyen	Moyen	Moyen
2.3.4.2. Risques de conflits d'intérêts liés aux possibilités de co-investissements, entre les fonds gérés par AUDACIA	Moyen	Moyen	Moyen
2.3.4.3. Autres risques juridiques et fiscaux	Moyen	Moyen	Moyen
2.3.5. Assurances et couverture de risques			
2.3.5.1. Risques liés aux assurances	Moyen	Moyen	Moyen

2.3.1 Risques stratégiques et opérationnels liés à l'activité

2.3.1.1 Risques liés à l'instruction des projets d'investissement

L'activité de prise de participation dans une entreprise cible expose la Société à un certain nombre de facteurs de risques pouvant se traduire à terme par une perte de valeur sur l'investissement. Parmi ces aléas, on peut distinguer :

- La surévaluation de la valeur de l'entreprise cible, du fait par exemple :
 - o De la capacité insuffisante de l'entreprise cible et de son management à mener à bien les objectifs de son plan d'affaires,
 - o De la remise en question du modèle économique de l'entreprise cible (i.e. rupture technologique, évolution réglementaire défavorable...), et de tout autre aléa susceptible de remettre en cause la cohérence et la fiabilité du plan d'affaires du management (hypothèses trop ambitieuses par exemple),
 - o De la non-détection ou sous-estimation d'un passif substantiel, ou d'une mauvaise appréciation de la valeur de certains éléments d'actif.
- Le manque de fiabilité des informations et des données comptables et financières relatives à la société cible : ces informations communiquées pendant l'instruction du projet d'investissement peuvent être erronées, et ceci de manière délibérée ou non ;
- Les contentieux susceptibles de survenir avec les vendeurs ou les tiers : ceux-ci pouvant être liés par exemple à l'insolvabilité du vendeur et de ses garants éventuels (rendant difficile la mise en œuvre de la ou des garanties), ou encore au changement de contrôle (menaçant par exemple les termes contractuels avec des fournisseurs ou clients clés).

La politique de gestion de ces risques pour AUDACIA repose notamment sur la réalisation de due diligences de qualité, et le respect de critères d'investissement stricts. Préalablement à tout investissement, durant la phase d'analyse d'un dossier, AUDACIA procède à une analyse approfondie des risques associés à cet investissement. Sur la base de cette analyse, des due diligences approfondies, pouvant être réalisées par des tiers, sont conduites dans les domaines stratégiques, opérationnels, financiers, juridiques et fiscaux. Elles couvrent notamment des volets sociaux, environnementaux, conformité, digital et gouvernance. Au cas par cas, les risques identifiés peuvent être couverts par une garantie négociée avec les vendeurs ou des assurances. Dans l'analyse des dossiers, AUDACIA porte une attention particulière à l'analyse des critères d'investissement suivants : barrières à l'entrée, rentabilité, récurrence des cash-flows, potentiel de croissance, et thèse d'investissement partagée avec le management. Aux différents stades d'avancement de l'instruction d'un dossier, les risques associés à l'investissement cible sont évalués, documentés et revus de façon régulière à l'occasion des Comités d'Investissement.

AUDACIA a développé une approche d'identification des opportunités d'investissement qui intervient bien en amont d'un processus de vente. Elle lui permet de se forger très tôt une conviction sur les dirigeants et les fondamentaux de la cible.

2.3.1.2 Risques liés à la gestion de la croissance

La forte croissance anticipée de la Société nécessitera une augmentation du nombre de salariés notamment lié à l'identification et au suivi des participations en portefeuille mais également à toutes les fonctions jugées nécessaires au soutien de la croissance, ce qui pourrait fortement mobiliser ses ressources internes. A cet effet, la Société devra notamment :

- former, gérer, motiver et retenir un nombre d'employés croissant ;
- anticiper les dépenses liées à cette croissance ainsi que les besoins de financement associés, dont ceux induits par l'évolution attendue du modèle économique ;
- anticiper la demande pour ses produits et les revenus qu'ils sont susceptibles de générer ;
- augmenter la capacité de ses systèmes informatiques opérationnels, financiers et de gestion.

L'incapacité de la Société à gérer sa croissance et/ou les difficultés inattendues rencontrées pendant son expansion, pourraient avoir un impact sur son activité, ses résultats, sa situation financière, son développement et ses perspectives.

2.3.1.3 Risques liés à la perte de collaborateurs clés

La capacité de la Société à saisir les bonnes opportunités d'investissement, à optimiser le montage des acquisitions et à capitaliser sur le potentiel de création de valeur des participations est largement dépendante de la réputation, des réseaux, de la compétence et de l'expertise des membres de l'équipe d'investissement de sa société de gestion AUDACIA et, en particulier, de M. Charles BEIGBEDER (Président), M. Olivier de PANAFIEU (Directeur Général), M. Cédric JAMES (Directeur Général Délégué), M. Gabriel VIELLARD (Secrétaire Général).

Le départ d'une ou plusieurs de ces personnes clés pourrait avoir un impact négatif significatif sur l'activité de la Société. Un tel départ pourrait altérer non seulement la capacité de la Société à générer des opportunités d'investissement mais également sa performance dans leur mise en œuvre comme dans l'identification d'opportunités de sortie de ces investissements.

Un tel départ pourrait enfin affecter les relations humaines qui unissent les équipes d'investissement de la Société avec les équipes de direction et les actionnaires des sociétés dans lesquelles la Société ou les fonds gérés par la Société ont ou entendent investir. Une détérioration significative de ces relations humaines pourrait avoir un impact défavorable sur la performance des sociétés dans lesquelles la Société ou les fonds gérés par la Société ont investi et donc sur la performance des investissements de la Société.

2.3.1.4 Risques liés à la capacité d'investissement de la Société et à la liquidité de ses participations

L'activité d'investissement requiert de disposer de ressources propres. La Société a ainsi besoin de maintenir une capacité d'investissement effective conforme à sa stratégie d'investissement.

Au 31 décembre 2024, le montant des actifs sous gestion et des souscriptions non appelées d'AUDACIA s'élève à plus de 705 millions d'euros. Dans la poursuite de ses ambitions dans le domaine de la gestion pour compte de tiers, AUDACIA est exposée sur le marché de la levée de fonds au comportement des investisseurs internationaux vis-à-vis du private equity.

La Société ne peut garantir qu'elle sera en mesure à l'avenir de trouver des sources de financement nouvelles à des conditions attractives (en raison par exemple d'une incapacité à se financer sur les marchés) pour lui permettre de continuer de saisir les opportunités d'investissement identifiées et sélectionnées par AUDACIA.

En outre, compte tenu de leur nature même, les titres non cotés et les obligations présentent peu ou pas de liquidité faute de bénéficier d'un marché secondaire organisé pour leur cession. La Société ne peut ainsi garantir que les sociétés dans lesquelles elle, ou les fonds gérés par la Société, ont ou auront investi, pourront être cédées à des acquéreurs privés, industriels ou financiers ou sur le marché (introduction en bourse) ni que les conditions financières ou le calendrier de ces cessions seront conformes à ses objectifs ou à sa stratégie d'investissement. Enfin, certaines clauses contractuelles (« lock-up » par exemple) peuvent limiter la capacité de la Société à céder certaines participations pendant une certaine période.

2.3.1.5 Risques liés à la concurrence d'autres acteurs similaires sur le marché

Les performances de la Société dépendent en particulier de sa capacité à identifier, sélectionner, acquérir et céder des participations conformes à sa stratégie d'investissement et susceptibles de générer des plus-values.

L'existence d'un niveau élevé d'acteurs français et internationaux place la Société sur un marché concurrentiel.

La pression concurrentielle pourrait conduire la Société à engager du temps et des dépenses importantes sur des dossiers sur lesquels elle pourrait ne pas être retenue. Elle pourrait en outre avoir pour conséquence de mobiliser les équipes d'investissement au-delà de ce qui était initialement envisagé sur un dossier spécifique ce qui pourrait nuire au suivi d'investissements existants ou potentiels. La Société ne peut exclure que d'autres acteurs, dont certains disposent d'une capacité financière supérieure ou d'objectifs de rendement inférieurs, la concurrencent sur un nombre important de projets d'investissement. Plus largement, une concurrence accrue pourrait avoir pour conséquence notamment de réduire le nombre d'opportunités d'investissement, de renchérir le coût de ces investissements ou de ne pas permettre à AUDACIA d'obtenir les conditions qu'elle visait.

2.3.1.6 Risques liés à la position d'AUDACIA en tant qu'actionnaire minoritaire dans les participations

La Société détient généralement, directement ou indirectement, des participations minoritaires dans des sociétés non cotées qui sont par nature difficiles à céder ou à céder au prix souhaité. Toutefois, dans les sociétés non cotées dans lesquelles elle ou les fonds gérés par la Société investissent, la Société fait ses meilleurs efforts pour signer systématiquement un pacte d'actionnaires comprenant des clauses de sortie à une certaine échéance ou un protocole d'investissement avec des modifications statutaires intégrant les caractéristiques des actions de préférence souscrites par AUDACIA dans les sociétés non cotées dans lesquelles elle ou les fonds gérés par la Société investissent.

En outre, des changements de contrôle pourraient intervenir au sein des participations concernées. La Société ne peut exclure qu'un tel événement puisse avoir un impact négatif sur l'activité, la situation financière et les perspectives de la participation concernée. AUDACIA tente donc systématiquement de négocier dans le pacte d'actionnaires une clause de sortie permettant de gérer le changement de contrôle, le changement significatif de nature des activités via des investissements ou des désinvestissements significatifs ou encore la révision complète d'un business plan, ou un protocole d'investissement permettant la cession au travers de la clause de rendez-vous. Lesdites clauses se définissent dans les pactes d'actionnaires comme la possibilité pour la Société d'obtenir une liquidité totale ou partielle et de revoir les conditions de l'investissement en fonction de certains événements ou à un horizon déterminé contractuellement.

2.3.1.7 Risques liés à la concentration des investissements

La Société dispose d'un portefeuille de participations diversifié. La Société considère qu'elle n'était pas, au 31 décembre 2024, et qu'elle n'est pas à la date du présent rapport, exposée à un risque de concentration important de son portefeuille de participations.

Dans l'hypothèse cependant où la Société ne parviendrait pas à mettre en place une répartition équilibrée de son portefeuille, elle pourrait être exposée à la performance de certaines participations prépondérantes. Il n'existe, en outre, pas de garantie quant au degré de diversification sectorielle ou géographique des entreprises dans lesquelles la Société ou les fonds gérés par la Société seront investis. Il est donc possible que toute évolution négative impactant un secteur d'activité ou une région particulièrement représentée dans le portefeuille de la Société ait un impact négatif sur le rendement de celle-ci.

2.3.1.8 Risques inhérents à l'activité d'acquisition de participations

Bien qu'AUDACIA recoure à une équipe de professionnels expérimentés en matière d'opérations d'acquisition et qu'elle fasse appel à des cabinets d'audit et de conseil, des banques conseils et des cabinets d'avocats réputés, la gestion du portefeuille de la Société encourt les risques inhérents à l'activité d'acquisition de participations, savoir :

- Les risques afférents à l'évaluation des forces et faiblesses de ces sociétés, de leur potentiel de développement, de la pertinence de leur plan d'activité et de la capacité de leurs dirigeants à le mener à bien ;
- Les risques liés à une appréciation inexacte de la valeur actuelle des participations acquises dans ces sociétés ou du potentiel de croissance de cette valeur ;
- Les risques découlant de la gestion de la société cible antérieurement à l'acquisition, non identifiés dans le cadre des due diligences réalisées préalablement à celle-ci, ou non garantis par les vendeurs au titre de la garantie de passif et d'actif négociée, le cas échéant, par la Société dans le cadre de l'acquisition ;
- Les risques liés aux litiges pouvant survenir avec les vendeurs ou des tiers concernant l'acquisition elle-même ou ses conséquences (par exemple, résiliation par des fournisseurs, clients ou banques des contrats les liant à la société acquise du fait d'un changement de contrôle) ;
- Le risque de ne pas obtenir les droits nécessaires pour protéger ses investissements, notamment au sein des sociétés dans lesquelles la Société ou les fonds gérés par la Société acquièrent une participation minoritaire ;
- Le cas échéant, les risques liés aux conditions et modalités de financement de l'acquisition (par exemple, augmentation des taux d'intérêts ; mise en jeu de clauses d'exigibilité anticipée) ;
- Les risques liés à l'insolvabilité d'une ou plusieurs des sociétés dans laquelle la Société détient, directement ou indirectement, une participation (par exemple, obligation de soutenir financièrement la société concernée, perte égale au prix d'acquisition de la participation concernée, redressement ou liquidation judiciaire, extension de la procédure de faillite à la Société, action en comblement de passif) et les risques de litiges en découlant ;
- Le risque lié à l'impact négatif d'un investissement non performant, qui pourrait être lié par exemple à la non-réalisation d'un projet de développement ou à une évolution défavorable du secteur d'activité de l'entreprise concernée ou encore à l'impact d'événements internes non prévus, et qui aurait un impact négatif sur la valeur globale du portefeuille de participations de la Société.

2.3.1.9 Risques liés au départ des dirigeants des sociétés du portefeuille

Les sociétés dans lesquelles la Société ou les fonds gérés par la Société détiennent une participation peuvent être dépendantes de la présence en leur sein d'une ou plusieurs personnes-clés dont le départ ou l'indisponibilité pourrait avoir pour elles des conséquences défavorables sur l'activité ou les performances de ces sociétés.

Une telle situation pourrait limiter les perspectives éventuelles de dividendes qui seraient versés à la Société ou avoir un impact négatif sur la valorisation et les conditions de cession de ces participations.

Afin de prendre en compte ce risque, AUDACIA s'attache, dans le cadre de son analyse des opportunités d'investissement dans des sociétés non cotées, à vérifier les conditions de rémunération et d'intéressement des dirigeants.

2.3.1.10 Risques liés à l'environnement macro-économique

A la date du présent rapport, le portefeuille de la Société est majoritairement composé de titres d'entreprises françaises. L'évolution de la conjoncture économique en France et, compte tenu de la stratégie d'investissement de la Société plus largement en Europe, est susceptible, d'une part d'affecter la capacité de la Société à réaliser des investissements répondant à ses critères de sélection et à céder ces investissements dans des conditions satisfaisantes et, d'autre part, de dégrader la valeur des participations qu'elle a ou aura acquises, les sociétés concernées pouvant, en fonction de leur secteur d'activité, se révéler particulièrement sensibles à l'évolution de tel ou tel indicateur économique.

2.3.1.11 Risque environnemental

Du fait de son activité de capital investissement, la Société n'est pas directement exposée au risque environnemental. La Société prend cependant en compte certains critères extra financiers dans le cadre de son activité d'investissement, y compris environnementaux et sociaux lorsque l'activité de l'entreprise concernée l'exige. Cependant, dans la mesure où la Société a pour stratégie des prises de participations principalement minoritaires dans des sociétés cotées et non cotées, elle n'a généralement pas de contrôle sur l'impact environnemental des entreprises dans lesquelles elle est investie. Pour certaines participations du portefeuille de la Société ou les fonds gérés par la Société, la matérialisation de risques industriels ou environnementaux pourrait avoir (i) un impact direct défavorable significatif sur la valeur de ces participations et donc sur le patrimoine, la situation financière, la rentabilité de la Société et (ii) un impact sur le rendement attendu des investisseurs de la Société ou des fonds gérés par la Société.

2.3.1.12 Risques liés à la responsabilité éthique liée aux activités des participations

Un certain nombre de participations évoluent dans des secteurs pour lesquels les consommateurs et le grand public sont extrêmement sensibles à la manière dont les enjeux de sécurité et de santé sont appréhendés par les organisations. Il peut notamment s'agir des activités liées à l'hôtellerie/restauration, les soins médicaux, les produits alimentaires... Pour ce type de participations, des incidents en rapport avec la santé et/ou la sécurité des clients, salariés et/ou des communautés locales sont susceptibles d'avoir une résonance médiatique très négative pouvant porter atteinte à l'image de la participation et d'AUDACIA.

Quel que soit leur secteur, les participations veillent à mettre en œuvre des programmes efficaces pour se conformer avec les normes réglementaires et les meilleures pratiques professionnelles en matière de santé et de sécurité.

2.3.1.13 Risque de fraude ou de sécurité informatique

La Société ne peut garantir que les contrôles, procédures, politiques et systèmes mis en place identifieront et géreront avec succès les risques internes et externes menaçant ses activités.

Elle est exposée au risque que ses employés, ses cocontractants ou d'autres tiers tentent de commettre une fraude en contrevenant aux contrôles, politiques et procédures mis en place par la Société, ou toute disposition légale ou réglementaire applicable, en matière notamment de blanchiment, de corruption ou sanction. Une violation ou un contournement de ces contrôles, politiques, procédures, lois ou règlements, ainsi que tout fraude ou conflits d'intérêts, réels ou perçus pourrait avoir un effet défavorable sur la réputation de la Société, déclencher des enquêtes réglementaires et donner lieu à des amendes, des sanctions pénales ou des pertes financières.

L'infrastructure technologique de la Société est vitale pour la compétitivité de ses activités. L'incapacité de la Société à maintenir des infrastructures proportionnées à ses activités, la survenance d'événements externes (tremblement de terre, incendie, pandémie ou toute autre catastrophe), pourrait affecter substantiellement ses opérations, perturber l'exercice de ses activités ou freiner sa croissance et affecter sa capacité à se conformer à ses obligations réglementaires.

La Société est dépendante de la performance des politiques, procédures et moyens d'information et de cybersécurité déployés pour protéger ses systèmes informatiques et de télécommunication, ainsi que les données qui y sont conservées ou qui y transitent. Un incident affectant la sécurité des informations, généré par un événement extérieur (piratage, virus, ver informatique ou défaillance interne), pourrait affecter substantiellement l'activité de la Société ou conduire à la divulgation ou à la modification d'informations sensibles et confidentielles. La survenance de tels événements pourrait ainsi engendrer des pertes financières

importantes, une perte de positionnement concurrentiel, des sanctions réglementaires, le non-respect de contrats clients, des atteintes portées à l'image ou la réputation d'AUDACIA ou l'engagement de sa responsabilité et pourrait entraîner une baisse de ses encours, de son chiffre d'affaires et de ses résultats.

Par ailleurs, même si, à la date du présent rapport, la Société n'a pas été affectée par une cyberattaque, une défaillance dans les processus de défense contre ce type d'agression pourrait perturber l'exercice de ses activités et engendrer des pertes financières, en nuisant à la disponibilité, à l'intégrité et à la confidentialité de ses données.

2.3.2 Risques financiers

2.3.2.1 Risques liés à la valorisation des participations et aux résultats de la Société

AUDACIA procède à des analyses à l'occasion de chaque opération d'investissement (stratégie, concurrence, plan d'affaires, valorisation, analyse financière, conditions de sortie, responsabilité sociale et environnementale, etc.), puis de manière régulière dans le cadre du suivi des participations et lors des opérations de désinvestissement.

Les participations que détiennent ou détiendront les fonds gérés par la Société font ainsi l'objet d'évaluations périodiques. La Société est dotée d'un expert en évaluation indépendant de la fonction de gestion (au sens de l'article L. 214-24-13 du code monétaire et financier) et d'un Comité de Valorisation des actifs (AUDACIA a en outre recours pour l'ensemble de son activité ISF à un cabinet de valorisation pour valider son évaluation). Les participations non cotées seront évaluées selon la méthode d'évaluation à la « juste valeur ».

Les valorisations à la juste valeur des participations sont récurrentes (bimensuelles, semestrielles ou annuelles). Cependant, en cas de survenance d'un événement significatif la juste valeur d'une participation pourrait être remise à jour lors d'un calcul d'ANR. La juste valeur est établie par l'équipe de gestion de la Société et par l'évaluateur indépendant au sens de la directive AIFM (Monsieur Gabriel VIELLARD).

Ces valorisations sont effectuées pour les sociétés cotées notamment mais pas exclusivement sur la base des cours de bourse et pour les sociétés non cotées selon une approche de juste valeur (méthode des multiples, méthode d'actualisation des flux de trésorerie ou méthode spécifique – par exemple, celle prévue par un pacte auquel les fonds gérés par la Société ou les fonds gérés par la Société sont partis).

Si ces valorisations sont fondées sur les meilleures estimations de la Société, cette dernière ne peut garantir qu'elles ne seront pas révisées ultérieurement. D'une manière générale, la Société ne peut garantir que, pour chacune des participations de son portefeuille, sa valeur de réalisation en cas de cession correspondra à la valorisation déterminée.

Par ailleurs, ces valorisations ainsi que les résultats de la Société peuvent faire l'objet de fluctuations importantes en raison d'un certain nombre de facteurs tels que des variations de la valorisation de ses actifs, des variations des dividendes ou intérêts perçus, des variations de ses charges opérationnelles, le calendrier de réalisation de ses pertes ou gains latents, l'intensité concurrentielle sur son marché, la variation de son endettement ainsi qu'un changement des conditions macroéconomiques et de marché.

2.3.2.2 Risques liés aux fluctuations des cours de bourse des participations cotées

La vocation de la Société est notamment d'investir, pour une part minoritaire de son portefeuille, dans des titres de sociétés cotées. Ces titres et ceux des participations pour lesquelles une admission aux négociations sur un marché réglementé ou régulé est envisagée, peuvent, le cas échéant, faire l'objet d'engagements de conservation (« lock-up ») notamment souscrits à l'occasion de l'introduction en bourse ou d'augmentations de capital. Même en l'absence de telles clauses, la Société pourrait juger opportun de conserver des participations devenues cotées dans son portefeuille pendant une certaine durée, dans la perspective d'en obtenir à terme une meilleure valorisation.

Par conséquent, l'évolution du cours de bourse de sociétés du portefeuille dont les titres sont admis à la négociation sur un marché réglementé ou régulé, et ce qu'ils soient détenus directement ou indirectement via des sociétés holdings, pourrait avoir un impact négatif sur la valeur des participations, la situation financière de la Société ou ses perspectives de désinvestissement. Une baisse d'un cours de bourse à un instant donné, en particulier à la clôture de l'exercice, se traduirait également par la baisse de la valorisation du portefeuille (poste « variations de juste valeur du portefeuille »).

2.3.3 Risques de marché

2.3.3.1 Risque d'endettement

Au 31 décembre 2024, la trésorerie nette de la Société s'élevait à 2 887 763 euros et ses dettes financières représentaient 866 566 euros dans les comptes sociaux de la Société.

Par ailleurs, AUDACIA n'envisage pas de recourir à l'effet de levier pour ses investissements, hormis ses investissements immobiliers (ÉLEVATION 1, FPS ÉLEVATION ou le club deal LE COQ-LIVING).

2.3.3.2 Risques de taux d'intérêt

(a) Risques liés aux placements de trésorerie

Les éventuels excédents de trésorerie de la Société peuvent être investis en produits de taux ou placés sur des comptes rémunérés, soumis par définition au risque de baisse des taux.

Les SICAV de trésorerie sont valorisées à leur juste valeur. Les plus-values de cessions sont calculées par différence entre le prix de vente et le prix d'achat moyen pondéré. La nature des titres ne justifie aucune dépréciation.

La Société a effectué principalement des placements en valeurs mobilières de placement, c'est-à-dire en équivalents trésorerie (à hauteur de 251 909 euros) au 31 décembre 2024. En cas de besoin de trésorerie entraînant la liquidation des placements à terme, les pénalités consistent en une réduction des intérêts perçus et non une perte en capital.

(b) Risques liés aux autres actifs et passifs financiers

La Société a réalisé certains de ses investissements au travers de titres obligataires. Néanmoins à la date du présent rapport les taux de ces obligations sont fixes.

2.3.3.3 Risques de change

La Société peut réaliser des investissements à l'étranger (via l'activité de Capital-innovation principalement) ou en devises autres que l'euro. En cas d'évolution défavorable des taux de change, les entreprises pourraient se revendre à une valeur inférieure au montant espéré.

2.3.3.4 Risques de contrepartie

Pour gérer son risque de contrepartie lié aux liquidités et aux instruments de placement de la trésorerie de la Société, la Société ne travaille qu'avec des prestataires de services d'investissement de premier rang et a recours à des placements dont l'horizon est adapté à ses prévisions de besoins de liquidité. Les placements de trésorerie sont revus régulièrement notamment au regard du risque de crédit et de change. La sélection des supports de

placement et des contreparties ainsi que la volatilité des supports font également l'objet d'une revue régulière. Elle repose sur des règles de prudence assurant la diversification des contreparties ainsi que la variété des supports et des couples rendement/risques.

D'autre part, quant au risque crédit sur les tiers, celui-ci est jugé faible sur les nouveaux business du groupe, et moyen sur les Mandats ISF. S'agissant de ces derniers, il apparaît que, cette activité ayant été arrêtée, il n'y a plus de nouveaux risques crédit initiés et les risques crédit existants vont en se réduisant avec le temps, jusqu'à l'extinction de l'activité.

2.3.3.5 Risques de dilution

Outre les risques de dilution qui résulteraient de la recherche de financements supplémentaires, notamment au travers d'augmentations de capital, la Société a émis ou attribué des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) et des attributions gratuites d'actions (AGA). A date du 31/12/2024, l'exercice intégral de l'ensemble des instruments donnant accès au capital attribués et en circulation aurait permis la souscription de 903 040 actions nouvelles.

Dans le cadre de sa politique de motivation de ses dirigeants et salariés et afin d'attirer des compétences complémentaires, la Société pourrait procéder à l'avenir à l'émission ou l'attribution d'actions ou de nouveaux instruments financiers donnant accès au capital de la Société pouvant entraîner une dilution supplémentaire, potentiellement significative, pour les actionnaires actuels et futurs de la Société.

2.3.4 Risques réglementaires, juridiques et fiscaux

2.3.4.1 Risques liés au statut de la Société

La Société est agréée en tant que société de gestion pour compte de tiers. La réglementation qui lui est applicable peut influencer significativement sur la manière dont la Société exerce ses activités.

Un renforcement des obligations et contraintes imposées par cette réglementation pourrait avoir une incidence négative sur la Société en raison des modifications dans son organisation et ses procédures et des coûts inhérents qu'elle pourrait générer.

2.3.4.2 Risques de conflits d'intérêts liés aux possibilités de co-investissements, entre les fonds gérés par AUDACIA

Les prises de participations non cotées sont réalisées aux côtés de tiers investisseurs ou aux côtés de FIA gérés ou conseillés par AUDACIA. La Société peut notamment être amenée à faire réaliser des investissements dans des sociétés non cotées au même moment que d'autres fonds gérés ou conseillés par AUDACIA ou à réaliser des investissements dans des sociétés non cotées dans lesquelles d'autres fonds gérés ou conseillés par AUDACIA ont réalisé un investissement.

La Société pourra co-investir au même moment dans une société non cotées avec un ou plusieurs FIA gérés ou conseillés par AUDACIA à condition que ces co-investissements se réalisent dans des conditions équivalentes à l'entrée comme à la sortie, notamment en termes de prix, tout en tenant compte des situations particulières propres à chacun des FIA gérés ou conseillés par AUDACIA intervenant à l'opération de co-investissement (nature des titres pouvant être souscrits par les fonds, ratios d'investissement, ratio de divisions des risques, ratios d'emprise, durée des fonds, etc.).

2.3.4.3 Autres risques juridiques et fiscaux

Des modifications légales, fiscales et réglementaires peuvent intervenir et sont susceptibles d'affecter défavorablement la Société, les fonds gérés par la Société, en particulier lorsque ceux-ci ont permis à leurs souscripteurs de bénéficier d'un avantage fiscal, les sociétés de son portefeuille ou ses actionnaires.

De plus, la Société ou les fonds gérés par la Société peuvent investir dans différents pays susceptibles eux-mêmes de modifier leur législation fiscale avec un possible effet rétroactif.

Une modification de la législation fiscale applicable à la Société ou aux sociétés du portefeuille pourrait avoir un impact négatif sur la rentabilité et la valorisation de la Société.

2.3.5 Assurances et couverture de risques

2.3.5.1 Risques liés aux assurances

La Société a mis en place une politique de couverture de ses principaux risques assurables avec des montants de garantie qu'elle estime compatibles avec ses activités.

La politique d'assurance de la Société est fondée sur la détermination du niveau de couverture nécessaire pour faire face à la survenance, raisonnablement estimée, de risques de responsabilité, de dommages ou autres. Cette appréciation prend en compte les évaluations faites par les assureurs en tant que souscripteurs des risques. Les risques non assurés sont ceux pour lesquels il n'existe pas d'offre de couverture sur le marché de l'assurance ou ceux pour lesquels l'offre d'assurance a un coût disproportionné par rapport à l'intérêt potentiel de l'assurance ou ceux pour lesquels la Société considère que le risque ne requiert pas une couverture d'assurance.

2.3.6 Évolution prévisible et perspectives d'avenir

S'appuyant sur un socle solide d'encours sous gestion et de montants souscrits (705 M€) qui a fortement progressé en 2024 (+38%), Audacia va accélérer en 2025 son développement dans ses verticales d'investissement afin d'atteindre son objectif d'1 Md€ d'AUM d'ici la fin de l'année.

Capital Développement

L'équipe de gestion finalisera la levée du fonds Constellation 3. Un nouveau fonds Constellation IV / Pépites, dédié aux PME françaises familiales sera lancé. Ce fonds investira en outre dans les PME-ETI d'exception du portefeuille historique du Capital Développement.

Deux nouveaux projets de fonds obligataires et des projets de club deal sont également à l'étude.

Audacia restituera en 2025 le produit des cessions des participations détenues par ses holdings, lesquelles ont réalisé un multiple net fiscal satisfaisant, notamment un multiple de 1,84 X pour AUDACIA ISF Croissance. Enfin, Audacia poursuit le désinvestissement de ses PME en portefeuille pour les Mandats ISF.

Capital Immobilier

L'équipe de gestion du Capital Immobilier analyse de multiples opportunités club deal notamment en value-add et envisage également de nouveaux partenariats avec des exploitants dans le périmètre de l'immobilier.

D'autres dossiers Built-to-Rent sont également à l'étude afin de diversifier le portefeuille d'investissements AUDACIA ainsi que des opportunités en hôtellerie.

Capital Innovation

Le succès de la levée pour le fonds successeur FPCI QUANTONATION II achève de pérenniser le modèle du fonds dédié au quantique, avec 112 M€ levés à date du 31/12/2024 et un objectif ambitieux de closing final autour de 160 M€ pour 2025. En parallèle l'équipe réfléchit au lancement d'un Fonds « Scale-up » afin de venir encore plus fortement en soutien de sociétés notamment issues du portefeuille de ses véhicules actuels.

Le fonds New Space Expansion SLP a finalisé un first closing à 137 M€ en décembre 2024 et poursuit ses efforts de levées sur 2025 en parallèle de nouveaux investissements afin d'accroître le portefeuille de participations. EXPANSION VENTURES a renforcé son équipe avec l'arrivée de David Dana, avec plus de 20 ans d'expérience dans le capital investissement, en partie spécialisé sur le Deeptech, ainsi que l'arrivée d'un nouveau directeur des investissements.

Le Groupe AUDACIA accélère la démarche de décarbonation technologique avec le développement simultané de deux thématiques d'investissement : Exergon focalisé sur le renouveau nucléaire et le stockage électrique et lancement d'une nouvelle thématique d'investissement Calderion autour des carburants de nouvelle génération tels que l'hydrogène décarboné et les carburants propres de synthèse.

Enfin le fonds Sorbonne Venture, dédié à la thèse de la Santé, confirme son objectif d'accroissement de son portefeuille, afin d'atteindre les 6 participations au cours de l'exercice 2025.

Audacia, forte (i) de son expertise historique dans la structuration de fonds fiscaux (près de 700M€ dans 300 PME dans le cadre du dispositif TEPA pour le compte de près de 15 000 investisseurs personnes physiques), et (ii) de son expertise en deeptech avec plus de 400M€ levés dans la deeptech, 65 participations à son actif, souhaite pouvoir capitaliser, en 2025, sur ces assets pour proposer un produit retail (FCPI) avec une fiscalité optimisée et un accès privilégié aux plus belles startups deeptech de son écosystème.

La situation macroéconomique, géopolitique et environnementale offrent un résonance nouvelle aux défis que porte AUDACIA, acteur français et européen de la tech souveraine, position assurée grâce à des investissements en avance de phase.

Toutes ces initiatives permettent à AUDACIA de réaffirmer son objectif d'atteindre 1 Mds d'€ d'AUM au global avant fin 2025 (encours sous gestion et montant souscrits).

2.4 PRÉSENTATION DES EXTRAITS DE COMPTES ET AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉS

2.4.1 Présentation générale

Agrégats financiers	31/12/2024 (1)
Chiffre d'affaires total	13 527 611
Chiffre d'affaires courant	13 045 609
Résultat d'exploitation	415 844
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	900 113
Actif immobilisé	10 261 186
Capitaux propres - part du Groupe	13 473 891
Emprunts et dettes financières	871 538
Trésorerie	4 228 613
TRÉSORERIE NETTE	3 357 075

(1) Données financières en euros provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2024

Le chiffre d'affaires total qui inclut le chiffre d'affaires non courant de 482 k€, sur les facturations d'exercices antérieurs, atteint 13,5 M€ en croissance de 18%. Le chiffre d'affaires courant du Groupe AUDACIA consolidé s'établit à 13,0 M€, en croissance de 20%. En 2024, pour la première fois, les revenus générés par les nouveaux

fonds thématiques représentent ainsi la majorité (54%) du chiffre d'affaires du Groupe AUDACIA. Le capital innovation représente 43 % du chiffre d'affaires total.

Cette croissance est permise par la dynamique du Capital Innovation (+167%) porté principalement par l'activité Quantonation, le succès de la levée de Quantonation II permettant d'atteindre des revenus de 3,8 M€. Également, le Groupe AUDACIA a bénéficié de revenus exceptionnels liés au lancement du fonds EXPANSION SLP. L'activité historique ISF, se maintient (-9%) grâce à la gestion active des mandats ISF notamment et au désinvestissement plus progressif des lignes. Enfin l'activité du capital immobilier se maintient au même ordre de grandeur (0,4 M€).

Le résultat net consolidé d'AUDACIA est en nette croissance, multiplié par six depuis 2023 et atteignant 0,9 M€. Ce résultat a bénéficié à la fois de la croissance du chiffre d'affaires et de la croissance du résultat financier (+976 k€ par rapport à 2023) qui traduit un modèle d'affaires désormais récurrent permettant aussi des remontées de dividendes des participations.

L'actif immobilisé du Groupe AUDACIA s'établit à 10,3 M€ et les capitaux propres part du groupe à 13,5 M€ au 31 décembre 2024.

La trésorerie du Groupe, nette des emprunts et dettes financières, s'établit à 3,4 M€.

Les emprunts restants dus au 31 décembre 2024 concernent un emprunt bancaire souscrit en juin 2020 :

- Montant initial : 1 000 000 €
- Solde restant dû : 376 453 €
- Taux d'intérêt fixe : 0.10% par an

2.4.2 Résultat d'exploitation consolidé

Résultat d'exploitation	31/12/2024 (1)
Chiffre d'affaires courant	13 045 609
Reprises sur amort., dép. et provisions	2 334 075
Autres produits d'exploitation	392 070
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>3,0%</i>
PRODUITS D'EXPLOITATION COURANTS	15 771 754
Variation de stock	-7 146
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>-0,1%</i>
Autres achats et charges externes	4 323 156
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>33,1%</i>
Impôts et taxes	297 293
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>2,3%</i>
Salaires et traitements	5 205 298
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>39,9%</i>
Charges sociales	2 318 684
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>17,8%</i>
Dotation aux amortissements et dépréciations	2 271 714
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>17,4%</i>
Autres charges	1 145 657
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>8,8%</i>
CHARGES D'EXPLOITATION COURANTS	15 554 656
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>119,2%</i>
Sous-total courant	217 098
Chiffre d'affaires non-courant	482 002
PRODUITS D'EXPLOITATION NON-COURANTS	482 002
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>3,7%</i>
Provision pour dépréciation	283 256
CHARGES D'EXPLOITATION NON-COURANTES	283 256
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>2,2%</i>
Total	415 844

(1) Données financières en euro provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2024

Au cours de l'exercice 2024, le résultat d'exploitation s'établit à 416 k€, dont 199 k€ de résultat d'exploitation non-courant. La marge du résultat d'exploitation s'élève à 3,2% en 2024.

Le Groupe AUDACIA a constaté des reprises sur amortissements et provisions en hausse, à hauteur de 2,3 M€ en 2024. Ceci s'explique par (i) l'encaissement de créances qui avaient été provisionnées dans le passé et qui ont finalement été réglées en 2024 (principalement des frais de gestion facturées aux PME ISF pour lesquelles la situation financière s'est améliorée) (ii) la modification des provisions estimées sur certaines lignes (iii) la reprise sur provision sur créances de sociétés radiées du greffe, ce dernier élément ayant un impact résultat nul puisqu'il se traduit par des pertes sur créances du même montant en autres achats et charges externes.

Les autres produits sont composés de refacturations et de prestations de services de mise à disposition d'espaces aménagés.

Le Groupe AUDACIA a relevé un chiffre d'affaires non-courant de 482 k€ lié à la facturation de Mandats ISF sur des périodes antérieures à l'exercice clos au 31 décembre 2024, qui a été provisionné à hauteur de 283 k€.

2.4.3 Commentaires sur le compte de résultat consolidé

Résultat financier consolidé

Résultat financier	31/12/2024 (1)
Produits financiers de participations	548 232
Autres intérêts et produits assimilés	87 084
Produits des autres valeurs mobilières	1 822
Gains de change	808
Produits nets sur cessions de VMP	
Reprises sur provisions et transferts de charges	247 454
Total produits financiers	885 400
Dotations financières aux amortissements et provisions	260 486
Intérêts et charges assimilées	8 920
Pertes de change	1 336
Charges nettes sur cession de VMP	38 131
Autres charges financières	
Total charges financières	308 873
Résultat financier	576 527

(1) Données financières en euros provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2024

Le résultat financier est constitué de produits financiers pour 885 k€ et de charges financières pour 309 k€. Au 31 décembre 2024, le Groupe AUDACIA a provisionné :

- les titres d'ISOSPIN (10 k€) à hauteur de 56% ;
- les titres de GAMING (29 k€) à hauteur de 100% ;
- les titres de ELEVATION 1 (202 k€) à hauteur de 59% ;
- les titres du FPS ELEVATION (800 k€) à hauteur de 28% ;
- les titres de AUDACIA ISF CROISSANCE (37 k€) à hauteur de 8% ;
- les titres de AUDACIA PME 2017 (37 k€) à hauteur de 18%.
- les titres de PALICO (50 k€) à hauteur de 100%.

Résultat exceptionnel consolidé

Résultat exceptionnel	31/12/2024 (1)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 686
Produits sur cessions d'éléments d'actifs	188 033
Autres produits exceptionnels	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Total produits exceptionnels	191 719
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 069
Valeurs nettes comptables sur cessions d'éléments d'actifs	431 226
Autres charges exceptionnelles	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	
Total charges exceptionnelles	433 295
Résultat exceptionnel	-241 576

(1) Données financières en euros provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2024

Le résultat exceptionnel est négatif de -242 k€.

Résultat net consolidé

Résultat net	31/12/2024 (1)
Résultat d'exploitation	415 844
Résultat courant avant impôts	992 371
Résultat net	900 113

(1) Données financières en euros provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2024

Au 31 décembre 2024, le résultat courant avant impôts s'élève à 992 k€ et le résultat net consolidé à 900 k€. Ils bénéficient notamment d'un résultat financier positif de 577 k€.

Actif immobilisé consolidé

Actif immobilisé	31/12/2024 (1)
Immobilisations incorporelles	2 269 186
Immobilisations corporelles	334 573
Immobilisations financières	5 712 820
Titres mis en équivalence	1 944 607
Total	10 261 186

(1) Données financières en euros provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2024

Au 31 décembre 2024, le montant total de l'actif immobilisé s'élève à 10,3 M€. L'actif immobilisé est majoritairement porté par les immobilisations financières et les titres mis en équivalence qui représentent 75% de l'actif immobilisé.

Les immobilisations financières s'élèvent à 5,7 M€ en 2024. Le Groupe AUDACIA a fait des arbitrages et réalisé plusieurs prises de participation au cours de l'année 2024 :

- AUDACIA a cédé sa participation de 280 k€ dans FUND YOUR FUTURE ;
- AUDACIA a cédé 521 k€ de sa participation dans CONSTELLATION 1 ;
- AUDACIA a cédé 7 k€ de sa participation dans FDS OR COMPARTIMENT 2 ;
- AUDACIA a pris une participation de 120 k€ dans EXPANSION VENTURES et 100 k€ d'obligations convertibles dans EXPANSION VENTURES;

- AUDACIA a pris une participation de 100 k€ dans FPCI SORBONNE VENTURES;

Actif circulant consolidé

Actif circulant	31/12/2024 (1)
Stocks et en-cours	42 907
Créances	9 790 306
Valeurs mobilières de placement	237 511
Disponibilités	4 228 613
Charges constatées d'avance	328 313
Total	14 627 650

(1) Données financières en euros provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2024

L'actif circulant s'élève à 14,6 M€ en 2024 et les disponibilités à 4,2 M€.

Les créances nettes s'apurent progressivement et s'élèvent à 9,8 M€ au 31 décembre 2024.
La trésorerie s'établit à la hausse, à 4,2 M€ au 31 décembre 2024.

Capitaux propres consolidé

Capitaux propres	31/12/2024 (1)
Capital	622 017
Primes	6 331 428
Réserves	5 839 861
Résultat part du groupe	680 585
Total	13 473 891

(1) Données financières en euros provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2024

Le capital social est composé de 4 976 134 actions avec un nominal de 0,125 €.

Au 31 décembre 2024, les capitaux propres du Groupe AUDACIA s'élèvent à 13,5 M€.

Au 31 décembre 2024, les fonds propres d'AUDACIA SA s'élèvent à 12 916 K€ (catégorie 1 et catégorie 2). Ils sont supérieurs au quart des frais généraux nets annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 majoré de 0,01% de la valeur des portefeuilles des Fonds d'Investissement Alternatifs gérés (soit 2 995 k€ à couvrir).

La Société AUDACIA répond à l'obligation pour les sociétés de gestion de portefeuille de pouvoir justifier à tout moment d'un montant minimal de fonds propres calculé conformément aux articles 321-10 et 317-2 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Dans une logique d'accélération du développement de ses Fonds innovants à fort potentiel, le Groupe AUDACIA a poursuivi ses investissements stratégiques. La société de gestion a ainsi procédé à des investissements dans les Fonds aux cotés de ses Investisseurs ceci dans le but de garantir un parfait alignement de leurs intérêts.

Passif courant consolidé

Emprunts et dettes	31/12/2024 (1)
Emprunts et dettes auprès étab. de crédit	376 454
Emprunts et dettes financières divers	495 084
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 698 797
Dettes fiscales et sociales	4 619 313
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	140 807
Autres dettes	307 322
Produits constatés d'avance	164 049
Total	10 801 825

(1) Données financières en euros provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2024

Le passif courant affiche un total de 10,8 M€, porté principalement par des dettes fournisseurs ainsi que des dettes fiscales et sociales qui représentent 4,6 M€.

Au cours de l'exercice 2024, le Groupe AUDACIA a continué d'apurer progressivement sa dette fournisseur et dettes sur comptes rattachés.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 4,7 M€ au 31 décembre 2024 et sont composées de la manière suivante :

- Dettes fournisseurs : 1,4 M€
- Factures non parvenues : 3,4 M€

Le poste « Factures à Recevoir » est principalement constitué des commissions non encore facturées par les partenaires et à verser au titre des années 2019 à 2022. Pour l'heure, AUDACIA n'a pas encore reçu ces factures et la prescription est quinquennale.

Les dettes fiscales et sociales au 31 décembre 2024 sont essentiellement constituées de dettes de TVA.

Les dettes sur immobilisations comprennent 9 k€ restant à verser sur la souscription des parts du FPCI QUANTONATION 1, 70 k€ restant à verser sur la souscription des parts du FPCI SORBONNE VENTURES, 7 k€ à verser sur la souscription des parts du FPS SLP EXPANSION et 50 k€ de BSA AIR Discovery.

Trésorerie consolidée

Trésorerie	31/12/2024 (1)
Emprunt et dettes financières	871 538
Trésorerie	4 228 613
Total	3 357 075

(1) Données financières en euros provenant des comptes consolidés AUDACIA au 31 décembre 2024

Au cours de l'exercice 2024, l'emprunt et les dettes financières s'établissent à 871 k€, dont 376 k€ d'emprunts à des établissements bancaires de crédit.

La trésorerie nette est très favorable puisqu'elle s'élève à près de 3,4 M€ à fin 2024.

2.4.4 Activités en matière de recherche et développement

Aucune activité en matière de recherche et de développement n'a été comptabilisée au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

2.4.5 Mention des dépenses non déductibles

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement au titre des articles 39-4 et 39-5 du même code.

2.4.6 Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients

Conformément aux dispositions des articles L.441-14 et D.441-4 du Code de commerce, les informations sur les délais de paiement à l'égard des fournisseurs et des clients sont les suivantes :

- Factures émises non réglées au 31 décembre 2024 dont le terme est échu :

		Article D.441 I, 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
		1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées		NON APPLICABLE				146
Montant total des factures concernées (TTC)		945 128,63	0,00	180 000,00	1 189 882,02	2 315 010,65
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)		8,2%	0,0%	1,6%	10,3%	20,1%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses						
Nombre de factures exclues						n/c
Montant total des factures exclues (TTC)						18 213 500
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - articles L.441-14 L.441-3 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de		délai contractuel 30 jours				

- Factures reçues non réglées au 31 décembre 2024 dont le terme est échu :

		Article D. 441 I, 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
		1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées		NON APPLICABLE				157
Montant total des factures concernées (TTC)		344 829,19	67 243,31	89 585,38	711 878,73	1 213 536,61
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)		10,5%	2,0%	2,7%	32,0%	36,9%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues (TTC)						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - articles L441-14 ou L.441-3 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de		délai contractuel				

2.5 INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL, À L'ACTIONNARIAT ET AUX PARTICIPATIONS DE LA SOCIÉTÉ AUDACIA

2.5.1 Capital social

Au 31 décembre 2024, le capital social d'AUDACIA est fixé à 622 016,75 €. Il est divisé en 4 976 134 actions ordinaires de 0,125 € de valeur nominale chacune, représentant 8 142 166 droits de vote exerçables.

2.5.2 Actionnariat hors salariés

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et, compte-tenu des informations reçues par AUDACIA en application des dispositions des articles L.233-7 et L.233-12 du même code, l'actionnariat principal d'AUDACIA, c'est-à-dire l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote (base non diluée), se décompose au 31 décembre 2024 de la manière suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% détention en actions	Nombre de droits de vote	% détention en droit de vote
Gravitation (497 869 909 RCS Paris)	2 597 327	52,20%	5 158 037	63,35%
Autres actionnaires non salariés ou mandataires exécutifs	1 840 692	36,99%	2 444 814	30,03%
Sous Total	4 438 019	89,19%	7 602 851	93,38%

2.5.3 Actionnariat des salariés

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, l'actionnariat salarié, c'est-à-dire les actionnaires salariés d'AUDACIA et du personnel des sociétés qui lui sont liées, se décompose au 31 décembre 2024 de la manière suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% détention en actions	Nombre de droits de vote	% détention en droit de vote
Salariés et mandataires exécutifs	538 115	10,81%	539 315	6,62%
Grand Total	4 976 134	100,00%	8 142 166	100,00%

2.5.4 Opérations réalisées par AUDACIA sur ses propres titres

Le 11 octobre 2021, AUDACIA a conclu un contrat de liquidité avec la société Invest Securities, en allouant au compte de liquidité la somme de 250 000€ en espèces.

Au 31 décembre 2024, les moyens suivants figuraient au contrat de liquidité :

- 57 168 titres AUDACIA ;
- 11 915,18 €.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du Code de commerce, les volumes de titres échangés sur l'exercice clos au 31 décembre 2024 dans le cadre du contrat de liquidité sont résumés ci-après :

	Achat	Vente
Nombre d'actions	47 591	37 866
Montant en capitaux	179 784,22 €	147 735,11 €
Prix moyen par action	3,78 €	3,90 €
Nombre de transactions	876	917

2.5.5 Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres d'AUDACIA

Néant

2.5.6 Autres titres donnant accès au capital

Néant

2.5.6.1 Informations sur les obligations convertibles

Il n'existe aucune obligation convertible au 31 décembre 2024.

2.5.6.2 Informations sur les options d'achat d'actions

Aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions n'est encore en vigueur et n'a été mis en œuvre par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé.

2.5.7 Information sur l'attribution gratuite d'actions

Un plan d'attribution gratuite de 388 512 actions a été voté par le Conseil d'administration, le 8 juin 2023, au profit de M. Olivier DE PANAFIEU, en accord avec le plan d'attribution gratuite de 388 512 actions voté par le Conseil d'administration le 8 juin 2023, a acquis définitivement 166 752 actions gratuites le 6 juin 2024, 36 784 actions gratuites le 8 octobre 2024 et 18 544 actions gratuites le 9 décembre 2024.

Le Conseil d'administration a acté le 6 juin 2024, un plan d'attribution gratuite d'actions de 28 572 actions à des collaborateurs non-mandataires. 11 905 actions seront acquises à l'issue de 12 mois et 16 667 actions seront acquises à l'issue de 18 mois.

2.5.7.1 Informations sur les bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

Le 18 juillet 2019, le Président d'AUDACIA, faisant usage de la délégation de compétence conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 2019 a émis et attribué 270 278 BSPCE (les "BSPCE 2019"), au profit des bénéficiaires suivants :

- Cédric JAMES à hauteur de 62 322 BSPCE ;
- Charles-Henri WAQUET à hauteur de 62 322 BSPCE ;
- François TERRIER à hauteur de 62 322 BSPCE ;
- Thomas SCHMITZ à hauteur de 62 322 BSPCE ;
- Joseph-Marie ABSIL à hauteur de 20 990 BSPCE ;

Les BSPCE 2019 ont une durée d'exercice de 10 ans et sont exerçables initialement au prix de 13,46 euros (prime d'émission incluse) par BSPCE 2019.

Le 21 juin 2021, le Président d'AUDACIA faisant usage de la délégation de compétence conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2021 et précisée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021 a émis et attribué 75 400 BSPCE (les « BSPCE 2021-1 »), au profit des bénéficiaires suivants :

- Joseph-Marie ABSIL à hauteur de 22 700 BSPCE ;
- Éléonore de ROSE à hauteur de 22 700 BSPCE ;
- Clément AUBARD à hauteur de 6 000 BSPCE ;
- Nicolas de MASCUREAU à hauteur de 6 000 BSPCE ;
- Claire-Marie COULOT à hauteur de 6 000 BSPCE ;
- Alexandre CHEVET à hauteur de 6 000 BSPCE ;
- Florence de LA FERRIÈRE à hauteur de 6 000 BSPCE.

Les BSPCE 2021-1 ont une durée d'exercice de 10 ans et sont exerçables initialement au prix de 13,46 euros (prime d'émission incluse) par BSPCE 2021-1.

Après ajustement consécutif à la division du nominal décidée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021, chaque BSPCE 2019 et BSPCE 2021-1 qui donnait initialement le droit de souscrire 1 action de 0,25 € de valeur nominale donne désormais le droit de souscrire 2 actions de 0,125 € de valeur nominale.

Le 15 octobre 2021, le Conseil d'administration d'AUDACIA a également utilisé la délégation de compétence conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2021 et précisée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021 à l'effet d'émettre et d'attribuer 124 600 BSPCE (les « BSPCE 2021-2 »), au profit des bénéficiaires suivants :

- Joseph-Marie ABSIL à hauteur de 29 424 BSPCE ;
- Romain ANDRIEU-GUITRANCOURT à hauteur de 56 800 BSPCE ;
- Clément AUBARD à hauteur de 6 000 BSPCE ;
- Cédric JAMES à hauteur de 10 792 BSPCE ;
- François TERRIER à hauteur de 10 792 BSPCE ;

- Thomas SCHMITZ à hauteur de 10 792 BSPCE.

Les BSPCE 2021-2 ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution. Ils sont exerçables à hauteur de (i) 10% au premier anniversaire de leur date d'attribution, (ii) 15% au deuxième anniversaire de leur date d'attribution, (iii) 20% au troisième anniversaire de leur date d'attribution, (iv) 25% au quatrième anniversaire de leur date d'attribution, (v) 30% au cinquième anniversaire de leur date d'attribution, et (vi) au plus tard dans les dix ans suivants leur date d'attribution. A défaut d'exercice dans ce délai, ils seront caducs.

Aussi, chaque BSPCE 2021-2 donne droit à la souscription de deux actions nouvelles d'AUDACIA de 0,125 € de valeur nominale, au prix de 6,73 € par action.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Conseil d'administration d'AUDACIA n'a procédé à aucune attribution de BSPCE.

2.5.8 Prises de participation significatives et prises de contrôle

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 alinéa 1 du Code de commerce, AUDACIA a réalisé, au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, les prises de participations suivantes :

- Le 2 août 2024, AUDACIA a réalisé une prise de participation statutaire à la création de la société DEEP-TECH EMPLOI SAS (984 921 213 RCS Paris) et a ainsi souscrit 100 actions ordinaires (100 €); Au 31 décembre 2024, AUDACIA détient 100 % de la société DEEP-TECH EMPLOI.
- Le 19 juin 2024, AUDACIA a réalisé une prise de participation statutaire à la création de la société AUDACIA CO-INVEST (930 172 416 RCS Paris) et a ainsi souscrit 100 actions de préférence (100 €); Au 31 décembre 2024, AUDACIA détient moins de 0,001% de la société AUDACIA CO-INVEST.
- Le 28 juin 2024, AUDACIA a souscrit 10 actions ordinaires (100 000 €) du fonds FPCI SORBONNE VENTURES. Au 31 décembre 2024, les souscriptions AUDACIA représentent 3,13% du FPCI SORBONNE VENTURES;
- Le 27 septembre 2024, AUDACIA a souscrit 1 action ordinaire (10 000 €) du fonds SLP EXPANSION. Au 31 décembre 2024, les souscriptions AUDACIA représentent moins de 0,001% du SLP EXPANSION;
- Le 26 juillet 2024, AUDACIA a souscrit 120 000 actions ordinaires (120 000 €) et 100 000 obligations convertibles (100 000 €) dans la société EXPANSION VENTURES (849 813 522 RCS Paris). Au 31 décembre 2024, AUDACIA détient 20% de la société EXPANSION VENTURES ;

2.5.9 Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 alinéa 2 du Code de commerce, les résultats des filiales et des sociétés contrôlées à plus de 5% par AUDACIA sont les suivantes :

- Les comptes audités et certifiés de la société SHARIES (834 239 477 RCS Nanterre) au 31 décembre 2023 font apparaître une perte nette comptable de 1 610 k€. Les comptes au 31 décembre 2024 n'ont quant à eux pas encore été établis ;
- Les comptes en cours de certification de la société QUANTONATION SAS (842 242 810 RCS Paris) au 31 décembre 2024 font apparaître une perte nette comptable de 12 513 €.
- Les comptes en cours de certification de la société QUANTONATION VENTURES (849 813 522 RCS Paris) au 31 décembre 2024 font apparaître une perte nette comptable de 563 107 €.

- Les comptes en cours de certification de la société QUANTONATION VENTURES INC au 31 décembre 2024 font apparaître une perte nette comptable de 339 582 €.
- Les comptes en cours de certification de la société EXPANSION VENTURES (981 085 152 RCS Paris) au 31 décembre 2024 font apparaître une perte nette comptable de 663 180 €.
- La société GEODESIC EXPANSION (901 549 790 RCS Paris) a clôturé son exercice au 30 juin 2024, et fait apparaître une perte nette comptable de 82 262 €.
- Les comptes audités et certifiés de la société CONSTELLATION (811 566 496 RCS Paris) au 31 décembre 2023 font apparaître un bénéfice net comptable de 1 502 €. Les comptes au 31 décembre 2024 n'ont quant à eux pas encore été établis ;

2.5.10 Transactions avec les parties liées

Aucune transaction avec des parties liées et pouvant influencer significativement sur la situation financière ou les résultats financiers d'AUDACIA n'est intervenue.

En effet, les relations entre AUDACIA et ses filiales sont conclues à des conditions normales de marché.

2.6 PROJET D'AFFECTATION ET DE RÉPARTITION DES RÉSULTATS

2.6.1 Projet d'affectation et de répartition des résultats

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice 2024 d'un montant de 756 735 € euros comme suit :

Affectation du résultat (en euros)	31/12/2024
Résultat de l'exercice 2024	756 735 €
Affectation du bénéfice à la Réserve légale	2 776 €
Affectation au compte Autres réserves	753 959 €
Réserve légale des exercices précédents	59 426 €
Autres réserves des exercices précédents	5 957 024 €
Solde de la Réserve légale en suite de l'affectation du résultat	62 202 €
Solde du compte Autres réserve après affectation du résultat	6 710 983 €

Le poste de Réserve Légale est ainsi doté à son minimum légal.

Le poste Autres réserves serait ainsi porté de 5 957 024 € à 6 710 983€ augmenté de l'affectation du résultat, et avant diminution due aux actions attribuées.

2.6.2 Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'au cours des trois derniers exercices écoulés, soit au titre des exercices clos le 31 décembre 2022, le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2024, aucun dividende n'a été distribué par AUDACIA.

2.7 AUTRES INFORMATIONS

2.7.1 Charges somptuaires (art. 223 quater et 39-4 du CGI)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a engagé aucune dépense au titre des charges somptuaires au sens des articles 223 quater et 39-4 du Code Général des Impôts.

2.7.2 Frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial (art. 223 quinquies et 39-5 du CGI)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial au sens des articles 223 quinquies et 39-5 du Code Général des Impôts.

2.7.3 Prêts à moins de trois ans consentis par la Société, à titre accessoire à son activité principale, à des microentreprises, des PME ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant si la société est dotée d'un commissaire aux comptes

Néant

2.7.4 Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anti-concurrentielles

Néant

3 RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En application des articles L.225-37 et L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous présentons le rapport sur le gouvernement d'entreprise d'AUDACIA, intégré au présent rapport annuel.

3.1 LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS DURANT L'EXERCICE

3.1.1 Mandataires sociaux

En application des dispositions de l'article L.225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons ci-dessous la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société sur le territoire français et étranger, par chacun des mandataires sociaux d'AUDACIA au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Monsieur Charles BEIGBEDER, Président du Conseil d'administration et Administrateur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Constellation	Président
Constellation II	Président
Electerre	Membre du Conseil d'administration
Gravitation SAS	Président
Headmind Partners	Administrateur
Quantonation Ventures	Président
Expansion Ventures	Membre du Board
Smart Yachting Company SAS	Président

Monsieur Alain MISSOFFE, Administrateur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Fondation Helen Keller Europe	Administrateur
Banque Hottinguer	Membre du conseil de surveillance
Fondation Wendel	Administrateur
Moselle Economie	Administrateur
Musée des Impressionnismes (Giverny)	Administrateur
Groupe Diot Siaci	Directeur Général Développement transversal Groupe
Wendel Participations	Administrateur

Madame Carine BEIGBEDER, Administratrice d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Delpharm	Administrateur et Président du comité d'audit
Bourrienne Paris X	Président
Vente Unique	Administrateur
Gravitation SAS	Administrateur

Monsieur Christian de LA VILLEHUCHET, Administrateur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Boondoggie Havas NV	Administrateur
European Association of Communication Agencies	Président du Conseil d'Administration
Havas Socail SA	Administrateur délégué
Chambre de Commerce et d'Industrie France Belgique SARL	Administrateur
MAAF SCI	Administrateur
Magona SARL	Administrateur
We Tech Care	Vice-Président et membre du Conseil d'administration

Monsieur Marc-Antoine d'HALLUIN, Administrateur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Rotana Media	Administrateur
Televista	Administrateur
Moby Group	Administrateur

Madame Christiane MARCELLIER, Administratrice d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Audacia	Administrateur pour le compte de JD4C Conseil
CNP Assurances	Membre du Conseil d'administration et du comité stratégique
Louvre Banque Privée	Membre du Conseil de surveillance, Présidente du Comité des comptes, Membre du Comité des risques, Membre du Comité de nominations, Membre du Comité des rémunérations
JD4C Conseil	Présidente

Monsieur Olivier de PANAFIEU, Directeur Général d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Groupe Monnoyeur	Administrateur
Octoplus / Restoflash	Administrateur

Monsieur Cédric JAMES, Directeur Général Délégué d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Audacia ISF Croissance	Administrateur
Audacia Option PME	Président du Conseil d'administration et Directeur Général
Audacia PME 2017	Président du Conseil d'administration et Directeur Général
Constellation III	Président

Monsieur Jean-Jacques COLLAS DE GOURNAY, Administrateur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Fondation de l'œuvre Croix Saint-Simon	Administrateur, Membre du bureau
Lazard Frères Gestion	Senior Advisor
Matignon Finances	Membre du Conseil de surveillance
Areas Assurances	Administrateur
Flexam Invest	Membre du Comité stratégique

Monsieur Charles HIRSCH, Administrateur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Botronix	Membre du Comité stratégique
PrediQT Technologies	Co-fondateur et Administrateur
Orion MGT SA	Gérant, Administrateur

Madame Céline LAGNIEZ, Administrateur d'AUDACIA, exerce également les mandats et fonctions suivants :

Société	Nature du mandat
Financière Celaze	Administrateur

Nous vous précisons que Monsieur Charles BEIGBEDER, Madame Carine BEIGBEDER, Monsieur Alain MISSOFFE, Monsieur Christian de LA VILLEHUCHET et Monsieur Marc-Antoine d'HALLUIN ont été nommés Administrateurs d'AUDACIA en vertu des délibérations de l'assemblée générale mixte d'AUDACIA en date du 5 juillet 2021.

Aussi, en vertu des délibérations du Conseil d'administration d'AUDACIA en date du 5 juillet 2021, Monsieur Charles BEIGBEDER a été nommé Président du Conseil d'administration et Monsieur Cédric JAMES a été nommé Directeur Général Délégué d'AUDACIA, pour une durée de 3 ans.

Le 7 décembre 2022, le Conseil d'administration a décidé de nommer, conformément à l'article 19 des statuts de la Société, Olivier de PANAFIEU en qualité de Directeur Général d'AUDACIA. Le Conseil d'administration décide que cette nomination prend effet à compter du 7 décembre 2022, pour une durée de trois (3) années, et expirera à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le 15 juin 2023, l'assemblée générale a décidé de nommer, Jean-Jacques COLLAS de GOURNAY, Charles HIRSCH et la société JD4C Conseil, en qualité de nouveaux administrateurs d'AUDACIA. Le Conseil d'administration décide que cette nomination prend effet à compter du 15 juin 2023, pour une durée de trois (3) années, et expirera à l'issue de la réunion de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Le 06 juin 2024, l'assemblée générale a décidé de nommer, Madame Céline LAGNIEZ, en qualité de nouvel administrateur d'AUDACIA. Le Conseil d'administration décide que cette nomination prend effet à compter du 06 juin 2024, pour une durée de trois (3) années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

3.1.2 Commissaires aux comptes

Le commissaire aux comptes titulaire d'AUDACIA est la société PriceWaterHouseCoopers Audit, société anonyme au capital de 2 510 460 €, dont le siège social est situé 63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 672 006 483.

Le mandat du commissaire aux comptes titulaire arrivera à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2024.

Le commissaire aux comptes suppléant d'AUDACIA est Monsieur Emmanuel Benoist, né le 14 février 1975 aux Pavillons-sous-Bois (93), de nationalité française et demeurant 63 rue de Villiers – 92200 Neuilly-sur-Seine.

Le mandat du commissaire aux comptes suppléant arrivera à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice social clos au 31 décembre 2026.

3.2 CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En application des dispositions de l'article L.225-37-4, 2° du Code de commerce, une description des conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% de la Société et, d'autre part, une autre société contrôlée par la Société au sens de l'article L. 233-3, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales figure dans le rapport spécial du commissaire aux comptes disponible sur le site internet de la Société.

3.3 DÉLÉGATIONS ACCORDÉES EN MATIÈRE D'AUGMENTATIONS DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 3° du Code de commerce, nous vous présentons ci-dessous un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du même code, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024 :

OBJET DE LA DÉLÉGATION	DATE DE L'AG	DURÉE	PLAFOND
(0) Autorisation à donner au Conseil d'administration dans le cadre d'un nouveau programme d'achat par la Société de ses propres actions	AGM 06/06/2024 8ème résolution	18 mois (jusqu'au 06/12/2025)	Dans la limite (i) de 10% du capital social, ce plafond étant déterminé par rapport au capital social existant lors de chaque utilisation de la présente délégation par le Conseil d'administration, (ii) d'un prix unitaire d'achat maximum de 20 € (hors frais d'acquisition) et (iii) d'un montant total maximal de 300 000 €.
(1) Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital (i) soit par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la Société (ou au capital des sociétés dont la société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital) (ii) soit par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	AGM 15/06/2023 13ème résolution	26 mois (jusqu'au 15/08/2025)	500 000 €
(2) Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission, sans droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès au capital de la Société ou au capital des sociétés dont la Société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital	AGM 15/06/2023 14ème résolution	26 mois (jusqu'au 15/08/2025)	Dans la limite du plafond maximum global de 500 000 € fixé au (1)
(3) Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le montant des émissions visées au (1) et (2) en cas de demandes excédentaires	AGM 15/06/2023 15ème résolution	26 mois (jusqu'au 15/08/2025)	Dans la limite du plafond maximum global de 500 000 € fixé au (1)
(4) Délégation au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des titres financiers et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à une quotité du capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce	AGM 06/06/2024 10ème résolution	18 mois (jusqu'au 06/12/2025)	Dans la limite du plafond maximum global de 500 000 € fixé au (1)
(5) Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires, de valeurs mobilières et/ou titres financiers donnant accès au capital par une offre visée au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier avec suppression du droit préférentiel de souscription	AGM 06/06/2024 11ème résolution	18 mois (jusqu'au 06/12/2025)	20% du capital par an dans la limite du plafond de 500 000 € fixé au (1)
(6) Autorisation au Conseil d'administration d'augmenter en numéraire le capital social par création d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés ayant adhéré à un plan d'épargne entreprise	AGM 06/06/2024 18ème résolution	18 mois (jusqu'au 15/12/2025)	50 000 €, dans la limite du plafond maximum global de 500 000 € fixé au (1)
(7) Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des salariés de la Société ou des mandataires sociaux ou de certaines catégories d'entre eux	AGM 06/06/2024 19ème résolution	38 mois (jusqu'au 15/08/2027)	10% du capital social, ce plafond étant déterminé par rapport au capital social existant lors de chaque utilisation de la présente délégation par le Conseil d'administration
(8) Autorisation à donner au Conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés de la Société ou de certaines catégories d'entre eux	AGM 15/06/2023 20ème résolution	38 mois (jusqu'au 15/08/2026)	10 % du capital social, ce plafond étant déterminé dès la première utilisation par le Conseil d'administration de la présente délégation par rapport au capital social existant à cette date et réactualisé en fonction du capital social existant au moment de chaque nouvelle utilisation de la présente délégation, dans la limite du plafond maximum global de 500 000 € fixé au (1)

3.4 MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

En application des dispositions de l'article L.225-37-4, 4° du Code de commerce, et conformément aux dispositions des articles L.225-51-1 du même code, nous vous rappelons que lors de ses délibérations en date du 7 décembre 2022, le Conseil d'Administration d'AUDACIA a décidé la nomination d'un Directeur Général. Compte tenu de la démission de Monsieur Charles BEIGBEDER de ses fonctions de directeur général et de son remplacement par Monsieur Olivier de PANAFIEU, les fonctions de Président et directeur général sont désormais dissociées.

Monsieur Charles BEIGBEDER exerce les fonctions de Président du Conseil d'administration de la Société et Monsieur Olivier de PANAFIEU exerce les fonctions de Directeur Général d'AUDACIA.

Les critères d'attribution de la rémunération variable des Président, Directeur Général et Directeur Général Délégué sont fixés par le Comité des Nominations et des Rémunérations en relation avec les objectifs fixés par le Conseil d'Administration. Les critères d'attribution de la part variable sont à la fois quantitatifs et qualitatifs.

3.5 INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION DES PRENEURS DE RISQUE

La masse salariale totale de la société sur l'exercice 2024 s'élève à 3,8 M€ dont 3,1 M€ en fixe brut et 0,7 M€ en variable.

S'agissant des collaborateurs dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des portefeuilles gérés (RISK TAKERS), la rémunération fixe brut s'élève à 1,9 M€ et à 0,6 M€ pour la part variable.

4 TABLEAU DES RÉSULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES AUDACIA SA (COMPTES SOCIAUX EN €)

		31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Situation financière en fin d'exercice						
Capital social		622 016	594 257	594 257	594 257	457 000
Nombre :	D'actions émises	4 976 134	4 754 054	4 754 054	4 754 054	1 828 000
	D'obligations convertibles en actions					
Opérations et résultat						
Chiffre d'affaires (H.T.)		9 134 202	8 781 276	7 318 059	8 132 631	10 795 428
Résultat avant impôts, participations, dotations aux amortissements et provisions		599 755	2 088 170	-446 065	3 630 312	3 672 788
Impôts sur les bénéfices		49 937	119 849	47 455	1 242 967	402 220
Participation des salariés						
Résultat après impôts, participation	Avant dotations aux amortissements et provisions	549 818	1 968 321	-493 520	2 387 345	3 270 568
	Après dotations aux amortissements et provisions	756 735	379 480	202 946	3 492 664	1 080 410
Résultat distribué					5 392 600	
Résultat par action						
Résultat après impôts, participation	Avant dotations aux amortissements et provisions	0	0	-0,1	0,5	2,0
	Après dotations aux amortissements et provisions	0	0	0,0	0,7	
Dividende attribué					1,13	
Personnel						
Effectif moyen des salariés		32	29	26	21	21
Montant de la masse salariale		3 804 569	3 445 552	2 758 976	2 040 512	1 797 463
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécurité Sociale, œuvres sociales)		1 848 867	1 508 819	1 120 111	819 905	910 050

5 ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2024

Les données financières présentées ci-après ont été arrêtées par le conseil d'administration d'AUDACIA dans ses délibérations en date du 22 avril 2024.

6 ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS AUDACIA AU 31 DÉCEMBRE 2024 (DONNÉES en €)

6.1 BILAN

Bilan Actif	Réf. Note	31/12/2024	31/12/2023	Bilan Passif	Réf. Note	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	5.1	2 269 186	2 491 262	Capital	5.9	622 017	594 257
Dont Ecart d'acquisition	5.2	2 042 719	2 233 195	Primes		6 331 428	6 331 428
Immobilisations corporelles	5.3	334 573	303 316	Réserves consolidées et résultat consolidé		6 520 446	5 874 140
Immobilisations financières	5.4	5 712 820	6 470 356	Autres			
Titres mis en équivalence	5.5	1 944 607	1 949 406	Capitaux propres - Part du groupe	5.10	13 473 891	12 799 825
Actif immobilisé		10 261 186	11 214 340	Intérêts minoritaires	5.10	585 973	233 179
Stocks et en-cours	5.6	42 907	35 762				
Clients et comptes rattachés	5.7	8 845 807	8 313 072	Provisions	5.12	27 147	19 902
Autres créances et comptes de régularisation	5.7	1 272 812	1 390 316	Emprunts et dettes financières	5.13	871 538	627 899
Valeurs mobilières de placement	5.8	237 511	226 778	Fournisseurs et comptes rattachés	5.14	4 839 604	5 617 168
Disponibilités	5.8	4 228 613	3 582 462	Autres dettes et comptes de régularisation	5.14	5 090 683	5 464 757
Actif circulant		14 627 650	13 548 390	Dettes		10 801 825	11 709 824
Total Actif		24 888 836	24 762 730	Total Passif		24 888 836	24 762 730

6.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (EN €)

Compte de résultat	Réf. Note	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	6.1	13 045 609	10 834 544
Autres produits d'exploitation		2 726 145	1 948 464
Achats consommés		103 401	86 137
Charges de personnel	6.2	7 523 982	6 350 841
Autres charges d'exploitation	6.3	5 358 266	3 718 963
Impôts et taxes		297 293	387 639
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		2 271 714	1 905 664
Résultat d'exploitation courant		217 098	333 764
Autres produits d'exploitation non courants	6.4	482 002	656 354
Autres charges d'exploitation non courantes		283 256	311 883
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		415 844	678 235
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition			
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		415 844	678 235
Charges et produits financiers	6.5	576 527	-399 581
Charges et produits exceptionnels	6.6	-241 576	-14 979
Impôts sur les résultats	6.7 et 6.8	-154 117	112 277
Résultat net des entités intégrées		904 912	151 398
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	5.5	-4 799	-4 808
Résultat net d'ensemble consolidé		900 113	146 590
Intérêts minoritaires		219 528	-116 974
Résultat net (Part du groupe)		680 585	263 564
Résultat par action	6.9	0,13677	0,05544
Résultat dilué par action	6.9	0,11576	0,04562

Les présents comptes consolidés d'AUDACIA (le « Groupe ») concernent la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. Sauf mention particulière, les données sont présentées en euros.

6.3 FAITS CARACTERISTIQUES

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, AUDACIA a réalisé un chiffre d'affaires courant de 13 046 K€, en hausse (+20%) par rapport à celui de l'exercice précédent. En intégrant le chiffre d'affaires non courant, qui correspond à la facturation de clients des Mandats ISF sur les exercices antérieurs, le chiffre d'affaires total atteint 13 528 K€, également en hausse (+18%) par rapport à l'exercice 2023. Cette évolution a principalement été permise par la hausse du chiffre d'affaires du capital innovation (+167 %) grâce aux revenus générés par Quantonation Ventures. Le chiffre d'affaires ISF est en baisse de (-9%), et le chiffre d'affaires capital développement hors ISF est en retrait (-46%) du fait de la fin de revenus exceptionnels 2023. Le capital immobilier reste stable avec une progression (+9%).

Capital-développement

Le chiffre d'affaires comptable est en retrait en 2024 en raison des revenus exceptionnels générés par le dispositif des Obligations Relance en 2023. Retraité de cet effet de base, le chiffre d'affaires du Capital Développement est stable en 2024. Au cours de l'exercice, la société de gestion a procédé à plusieurs cessions de participations avec des performances très satisfaisantes. L'équipe a également matérialisé des restitutions majeures en 2024 qui se poursuivront en 2025.

AUDACIA poursuit ses désinvestissements dans l'activité ISF, ce qui explique le chiffre d'affaires en retrait (-9% chiffre d'affaires non courant compris).

Capital-innovation

Le chiffre d'affaires du capital innovation est principalement porté en 2024 par les revenus générés par Quantonation Ventures, lesquels s'élèvent à 3 487 k€ en 2024, soit une croissance de +79% depuis l'exercice 2023. Également, le chiffre d'affaires croît en 2024 du fait de revenus non récurrents sur le transfert du feeder Geodesic.

Capital-immobilier

Le chiffre d'affaires atteint 0,4 M€ en 2024, du même ordre de grandeur qu'en 2023. Dans un contexte historiquement très difficile du marché immobilier, le segment du coliving affiche une forte résilience avec un maintien depuis deux ans des performances. En 2024, Audacia a inauguré sa troisième résidence, de très grande capacité (166 clés) en partenariat avec Sharies, pionnier du coliving en France. Enfin, Audacia a acquis sa quatrième résidence gérée à travers un club-deal de transformation d'un hôtel HQE, dans une opération en value-add à Rennes.

6.4 PRINCIPES ET REGLES D'ETABLISSEMENT DES COMPTES

6.4.1 Principes d'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés du Groupe AUDACIA au 31 décembre 2024 ont été établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France, en application des dispositions du Règlement ANC n° 2020-01.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles comptables générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- Indépendance des exercices.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

6.4.2 Date de clôture des exercices des sociétés consolidées

La société consolidante et l'ensemble de ses filiales clôturent leurs comptes le 31 décembre.
La durée des comptes annuels des entités consolidées est de 12 mois.

6.4.3 Méthodes de consolidation

Les comptes des sociétés dans lesquelles AUDACIA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrés globalement.

Les comptes des entreprises contrôlées conjointement par la société consolidante avec d'autres actionnaires sont consolidés par intégration proportionnelle.

Les titres des sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mis en équivalence. Les participations avec un faible pourcentage de détention dont la contribution à la situation nette du Groupe n'est pas significative ne sont pas consolidées.

L'entrée dans le périmètre de consolidation d'une entreprise résulte en principe de sa prise de contrôle par le groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération.

Certaines entités sont des produits d'investissement (FIA, FPCR, ...) créés par le Groupe et sont donc, au démarrage de leur activité, contrôlés à 100% par le Groupe, qui est ensuite dilué au fur à mesure des levées de fonds. A terme, ces entités sont destinées à ne plus être contrôlées par AUDACIA. Elles remplissent les deux conditions nécessaires au motif facultatif d'exclusion du périmètre relatif aux entités destinées à être cédées, à savoir :

- Intention de cession dès la date d'acquisition ;
- Cession prévue dans un avenir proche.

En conséquence, il a été décidé que l'existence et la nature du contrôle de ces entités seront appréciées à la clôture du deuxième exercice suivant leur date de création et qu'elles seront, jusqu'à cette date, exclues du périmètre consolidé.

6.4.4 Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition et évaluée à la juste valeur.

Les écarts d'acquisition ne font pas l'objet d'un amortissement systématique, seuls les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est limitée sont amortis sur une durée reflétant les objectifs fixés lors de l'acquisition. Ceux qui n'ont pas de durée de vie limitée ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation pratiqué annuellement, à chaque date de clôture.

Le test de dépréciation pratiqué consiste à comparer la valeur comptable des capitaux employés à la valeur d'usage.

La valeur d'usage des actifs auxquels il est possible de rattacher des flux de trésorerie indépendants est déterminée selon la méthode des flux futurs de trésorerie. Elle est calculée sur la base des projections actualisées

des flux de trésorerie d'exploitation et d'une valeur terminale calculée par capitalisation du flux terminal à l'infini :

- Les flux de trésorerie sont issus de résultats prévisionnels à 5 ans ou plus, selon le cas, élaborés par la société en fonction de l'expérience passée et des perspectives d'évolution du marché ;
- Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital, tenant compte notamment du coût de la dette.

Afin de déterminer la valeur d'usage, les écarts d'acquisition ou les actifs incorporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent.

Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'usage de l'UGT s'avère inférieure à sa valeur nette comptable, et est imputée en priorité à la perte de valeur de l'écart d'acquisition.

Les pertes de valeur constatées sur les écarts d'acquisition sont irréversibles.

6.4.5 Opérations internes

Toutes les opérations réciproques réalisées entre les sociétés intégrées du groupe sont éliminées. Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du groupe sont éliminés.

6.5 METHODES ET REGLES D'EVALUATION

6.5.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements ont été calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées de vie prévue :

- | | |
|-------------------|-------|
| - Logiciels : | 1 an |
| - Site internet : | 3 ans |

6.5.2 Immobilisations

corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements ont été calculés sur une durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire :

- | | |
|--|------------|
| - Matériel et outillage : | 5 ans |
| - Agencements et installations : | 7 à 15 ans |
| - Matériel de bureau et informatique : | 2 à 3 ans |
| - Mobilier : | 3 à 10 ans |

6.5.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont réparties en 3 catégories :

- Titres de participation : constitués de titres pour lesquelles la société exerce une influence notable et dont elle détient au moins 5% du capital social ;
- Autres titres immobilisés : constitués de titres ne répondant pas à la définition ci-dessus et dont AUDACIA n'a pas d'influence notable et pour certaines lignes détient moins de 5% du capital ;

- Dépôts et cautionnements.

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan pour leur prix d'acquisition et sont dépréciés lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur coût d'acquisition.

À chaque clôture, le groupe évalue ses titres de participation à leur "juste valeur". Pour déterminer le montant de la juste valeur, le groupe AUDACIA recourt à une méthode adaptée à la nature, aux conditions et aux circonstances de l'investissement, et le cas échéant avec l'appui d'experts spécialisés. Sans qu'il soit possible d'éluder toute subjectivité dans l'évaluation, celle-ci est réalisée en tenant compte de tous les facteurs pouvant l'affecter, positivement ou négativement, tels que : situation du marché des fusions, de la bourse, situation géographique, du risque de crédit, du risque de change ou du risque de volatilité ; ces facteurs pouvant interagir entre eux, et seule la réalisation de l'investissement permet d'en apprécier réellement la véritable performance.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur valeur historique. Elles font l'objet de provisions si leur valeur d'inventaire s'avère être inférieure à leur valeur historique.

6.5.4 Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises sont valorisés à leur coût d'entrée. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est appliquée lorsqu'il apparaît que la valeur de réalisation des biens déduction faite des frais directs de vente est inférieure à la valeur brute.

6.5.5 Valeurs mobilières de placement

Leur valeur brute est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque leur valeur de marché à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Le poste « Valeurs mobilières de placement » comprend des titres auto-détenus dans le cadre du contrat de liquidité avec Invest Securities. Sur la base de leur valeur de marché, ces valeurs mobilières peuvent être dépréciées.

6.5.6 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Concernant les créances clients, la provision pour dépréciation est établie à partir de l'état du dossier dans le processus de recouvrement. Une analyse individuelle des clients est donc réalisée à la clôture de l'exercice, une partie des créances fait l'objet d'une dépréciation en fonction de leur ancienneté.

6.5.7 Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers sans contrepartie.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

6.5.8 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu conformément aux dispositions contractuelles quelles que soit les perspectives de recouvrement des créances. Celles-ci font l'objet d'une analyse détaillée à la clôture de chaque exercice (cf. note 6.4).

6.5.9 Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt sur les sociétés exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impôts différés.

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes. Par prudence, les actifs d'impôts différés ne sont pas pris en compte si leur récupération s'avère être improbable dans un délai raisonnable.

Les effets de variations de taux d'impôt et/ou de changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôts différés existants affectent le résultat de l'exercice.

Le taux d'impôt sur les sociétés retenu au 31 décembre 2024 est de 25% comme lors de l'exercice précédent.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

6.5.10 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels comprennent, d'une part les éléments exceptionnels non récurrents provenant des activités ordinaires et d'autre part les éléments extraordinaires.

6.5.11 Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilés

Les coûts de prestations de retraite et des prestations assimilées au bénéfice du personnel actif et retraité, mis à la charge de l'entreprise, sont provisionnés et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés à défaut d'application de la ladite méthode dans les comptes sociaux.

La provision pour indemnité de départ en retraite est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées (Rec. ANC n° 2013-02), et tient compte des paramètres suivants :

- Convention collective applicable : Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs, conseils, société de conseils. Hypothèse de départ à la retraite à l'initiative du salarié : L'âge de départ est calculé en ajoutant à la date du premier emploi le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention du taux plein selon les dernières modalités de départ à la retraite.
- La provision est calculée avec charges sociales (estimées au taux de 45 %).
- Table de mortalité retenue : table INSEE 2022 (sexe masculin ou sexe féminin)
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3,16 %
- Taux d'augmentation des salaires : 2,00%
- Taux de charges sociales : 45%.

La valeur de l'engagement de départ en retraite est provisionnée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2024 pour 27 147 € .

6.5.12 Changements comptables

Néant

6.5.13 Changement de méthode

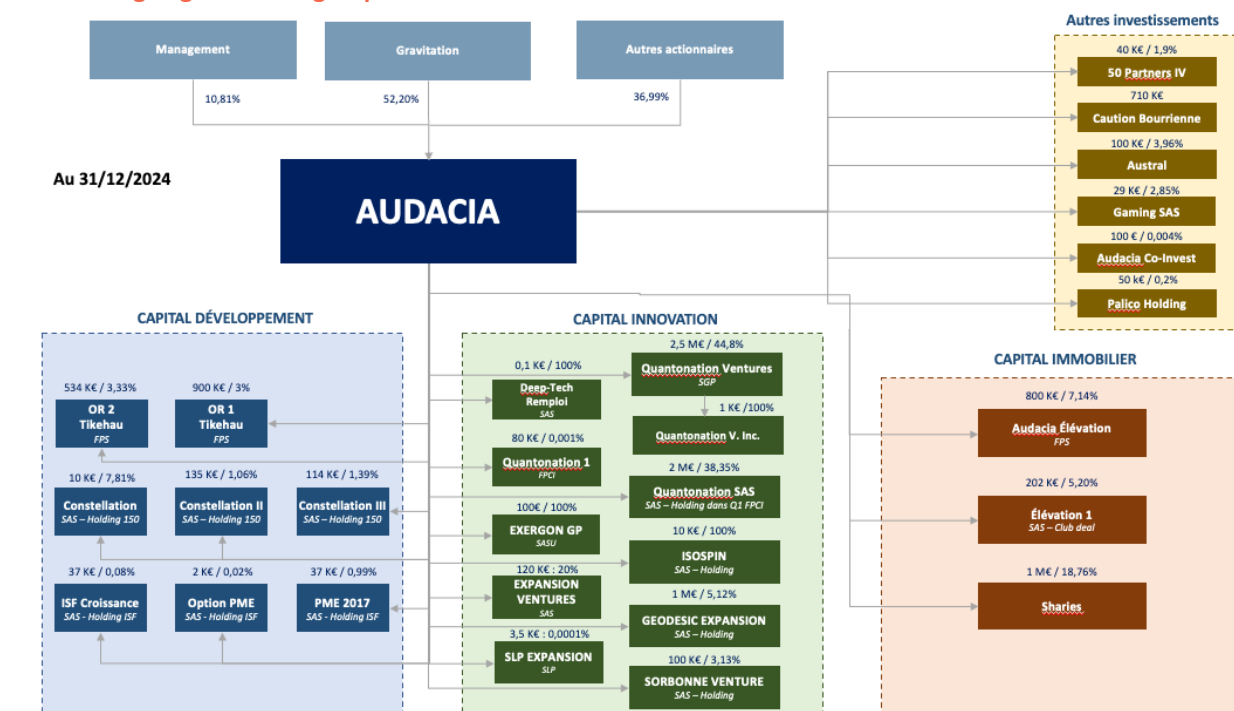
Néant

6.5.14 Changement de réglementation

Néant

6.6 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

6.6.1 Organigramme du groupe au 31 décembre 2024



6.6.2 Liste des sociétés consolidées

Sociétés	31/12/2024			31/12/2023		
	Méthode	% contrôle	% d'intérêt	Méthode	% contrôle	% d'intérêt
AUDACIA	Mère	100,00%	100,00%	Mère	100,00%	100,00%
QUANTONATION VENTURES	IG	44,84%	44,84%	IG	49,02%	49,02%
QUANTONATION VENTURES INC	IG	100,00%	44,84%	IG	100,00%	49,02%
EXPANSION VENTURES	IP	20,00%	20,00%			
QUANTONATION SAS	MEE	38,35%	38,35%	MEE	38,35%	38,35%

IG : Intégration globale

MEE : Mise en équivalence

IP : Intégration proportionnelle

NC : Non consolidée

Le siège social des sociétés consolidées est situé au 58, rue d'Hauteville – 75010 Paris.

6.6.3 Sociétés exclues du périmètre (VNC des titres en euros)

Les entités suivantes sont exclues du périmètre consolidé en tant qu'entités destinées à être cédées, s'agissant de produits d'investissement créés depuis moins de deux ans (cf. note « Méthodes de consolidation ») :

Identification	Adresse du siège social	% de capital détenu 31/12/2024	VNC des titres au 31/12/2024	Derniers comptes communiqués		
				Date de clôture	Capitaux propres	Résultat net
Deep-tech emploi	58, rue de Hauteville 75010 Paris	100,00%	100	1ère clôture au 31/12/2025		
Total			100			

Les entités ci-dessous ne sont pas consolidées bien que le Groupe exerce sur elles une influence notable, en raison de l'incompatibilité entre les délais de publication des comptes imposés à AUDACIA et les délais de sortie des comptes de ces entités, ainsi que du caractère non significatif du fait de les consolider ou non :

Identification	Adresse du siège social	% de capital détenu 31/12/2024	VNC des titres au 31/12/2024	Derniers comptes communiqués		
				Date de clôture	Capitaux propres	Résultat net
Sharies	11, rue Colonel de Rochebrune, 92500 Rueil-Malmaison	18,76%	1 000 159	31/12/2023	2 986 280	-1 609 935
Isospin	58, rue de Hauteville 75010 Paris	100,00%	10 000	31/12/2024	2 646	-3 176
Exergon GP	58, rue de Hauteville 75010 Paris	100,00%	100	31/12/2024	-7 780	-5 256
Expansion GP	58, rue de Hauteville 75010 Paris	100,00%	5 000	1ère clôture au 31/12/2025		
Total			1 015 259			

6.6.4 Autres sociétés non consolidées

Du fait de leur faible pourcentage de détention et de l'absence d'influence notable exercée par le Groupe, les sociétés listées ci-dessous n'ont pas été consolidées :

- **SAS CONSTELLATION**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenue à 7,81 % par AUDACIA,
- **SAS CONSTELLATION II**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenue à 1,06% par AUDACIA,
- **SAS CONSTELLATION III**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenue à 1,39% par AUDACIA,
- **GEODESIC**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenue à 5.12% par AUDACIA,
- **SAS ELEVATION 1**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenue à 5,20 % par AUDACIA,
- **GAMING SAS**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenue à 2.85% par AUDACIA,
- **SA AUDACIA ISF CROISSANCE**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenue à 0,08 % par AUDACIA,
- **SA AUDACIA OPTION PME**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenue à 0,02 % par AUDACIA,
- **SA AUDACIA PME 2017**, domiciliée au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenue à 0,99 % par AUDACIA,
- **SAS PALICO HOLDING**, domiciliée au 21 rue Saint Fiacre, Paris (2^{ème}), détenue à 0,20% par AUDACIA,
- **SAS 50 PARTNERS IV**, domiciliée au 62 rue Jean Jacques Rousseau, Paris (1^{er}), détenue à 2% par AUDACIA,
- **FPS AUDACIA ELEVATION**, domicilié au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenu à 7,98% par AUDACIA,
- **SAS AUSTRAL DIAGNOSTICS**, domiciliée au 1 rue Jussieu, Paris (5^{ème}), détenue à 3,96% par AUDACIA,
- **FPS OR TIKEHAU compartiment 1 et 2**, fonds dont la société de gestion faitière est la société FUNDROCK France AM, domiciliée 63 avenue des Champs Elysées, Paris (8^{ème}), compartiment 1 détenu à 3% par AUDACIA et compartiment 2 à 3,33%
- **FPC QUANTONATION 1**, domicilié au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenu à 5,57% par AUDACIA et 3,57% par QUANTONATION VENTURES.
- **QUANTONATION SPV 2**, domicilié au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenu à 3,57% par QUANTONATION VENTURES.
- **AUDACIA CO-INVEST**, domicilié au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème}), détenu à 0,004% par AUDACIA,
- **FPCI SORBONNE VENTURES**, domicilié au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème})
- **FPS SLP EXPANSION**, domicilié au 58 rue d'Hauteville, Paris (10^{ème})

6.6.5 Variations de périmètre

Les variations du périmètre de consolidation par rapport à l'exercice précédent sont les suivantes :

- Entrée dans le périmètre d'EXPANSION VENTURES :

AUDACIA a souscrit à 200 actions lors de la création de la société en 2023.

Le 10 juillet 2024, elle a souscrit à 120.000 actions supplémentaires lui permettant de conserver les 20% de contrôle.

Expansion Ventures est contrôlée conjointement par ses 4 principaux associés. Elle est consolidée par intégration proportionnelle à compter du 1^{er} janvier 2024.

- Changement du % de contrôle de QUANTONATION VENTURES

Diminution de 4,18% du pourcentage de contrôle de QUANTONATION VENTURES suite à une augmentation de capital réalisée partiellement à la clôture 2024. La société demeure consolidée en intégration globale.

6.7 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN CONSOLIDE

6.7.1 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2024
Ecart d'acquisition (cf. note 5.2)	2 233 195			-190 476		2 042 719
Frais d'établissement	0					0
Frais de recherche et développement	0					0
Concessions, brevets et droits similaires	2 146					2 146
Fonds commercial	0					0
Autres immobilisations incorporelles	336 720					336 720
Immobilisations incorporelles en cours	0					0
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	0					0
Immobilisations incorporelles brutes	2 572 061	0	0	-190 476	0	2 381 585

Amortissements et provisions	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2024
Ecart d'acquisition (cf. note 5.2)						0
Frais d'établissement						0
Frais de recherche et développement						0
Concessions, brevets et droits similaires	2 146					2 146
Fonds commercial	0					0
Autres immobilisations incorporelles	78 653	31 600				110 253
Immobilisations incorporelles en cours						0
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						0
Amortissements et provisions	80 799	31 600	0	0	0	112 399

Valeurs nettes	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2024
Ecart d'acquisition (cf. note 5.2)	2 233 195			-190 476		2 042 719
Frais d'établissement	0	0	0	0	0	0
Frais de recherche et développement	0	0	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	258 067	-31 600	0	0	0	226 467
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	0	0	0	0	0	0
Valeurs nettes	2 491 262	-31 600	0	-190 476	0	2 269 186

6.7.2 Ecarts d'acquisition (données en euros)

Les écarts d'acquisition s'élèvent, en valeur brute, à 2 042 719 € au 31 décembre 2024 et se détaillent comme suit :

	QUANTONATION VENTURES	Total 31/12/2024	31/12/2023
Coût d'acquisition			
- Prix d'acquisition	2 535 000	2 535 000	2 535 000
- Frais directs liés à l'acquisition (nets d'impôts)		0	0
Coût d'acquisition total	2 535 000	2 535 000	2 535 000
Valeur d'entrée des actifs nets acquis	301 805	301 805	301 805
Ecart d'acquisition	2 233 195	2 233 195	2 233 195
Dilution 2024	-190 476	-190 476	
Ecart d'acquisition	2 042 719	2 042 719	2 233 195

QUANTONATION VENTURES est une société de gestion qui gère à ce jour le FPCI QUANTONATION 1, le FCPI QUANTONATION 2, ainsi que les SPV I et II, véhicules respectivement américain et français ayant investi intégralement dans PASQAL en 2023, une participation du FCPI QUANTONATION 1.

La valeur d'entrée des actifs et passifs identifiables a été comptabilisée à la date de prise de contrôle de QUANTONATION VENTURES. Des analyses et expertises complémentaires permettant d'affiner les valeurs provisoires ayant été retenues pour la clôture du 31 décembre 2022 ont été menées au cours de l'exercice 2023. A l'issue de ces analyses, un seul actif incorporel a été identifié et évalué par le management. Ce dernier correspond au contrat de gestion du fonds Quantonation 1 (Q1). Les contrats de gestion des fonds sont des actifs couramment identifiés dans le cadre d'opérations comparables dans le secteur et à la date d'acquisition, la société n'avait lancé que le fonds Q1.

Le management a appliqué l'approche DCF (discounted cash-flow) jusqu'à extinction du fonds pour évaluer le contrat de gestion en exploitant le BP d'acquisition.

Cet actif incorporel identifié est d'un montant de 316 000 € et une modification corrélative de l'écart d'acquisition a eu lieu courant 2023 suite cet exercice d'allocation.

La société de gestion qui ne gérait que le FPCI QUANTONATION 1, Fonds de 91,4 M€, en 2022, a étendu sa gestion à plusieurs Fonds cités ci-dessus en 2024, totalisant un actif très important qui génèrera des revenus et une rentabilité solide.

Il n'a donc pas été déterminé de durée d'utilisation limitée à l'écart d'acquisition de QUANTONATION VENTURES. En conséquence, un test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2024. Ce test consiste à comparer la valeur nette comptable des actifs relatifs à QUANTONATION VENTURES à sa valeur d'entreprise, calculée selon la méthode des DCF, en fonction des hypothèses suivantes :

- Budgets prévisionnels sur 9 ans ;
- Taux d'actualisation : 10%
- Taux de croissance à l'infini : +1,5%,

Le résultat de ce test justifie l'absence de dépréciation de l'écart d'acquisition au 31 décembre 2024.

6.7.3 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2024
Terrains	0					0
Constructions	0					0
Installations techniques, matériel, outillage	13 302					13 302
Autres immobilisations corporelles	531 930	56 863			23 187	611 980
Immobilisations en cours	12 397	26 379			-23 126	15 650
Avances et acomptes						0
Valeurs brutes	557 629	83 242	0	0	61	640 932

Amortissements et provisions	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2024
Terrains	0					0
Constructions	0					0
Installations techniques, matériel, outillage	13 302					13 302
Autres immobilisations corporelles	241 011	52 034			12	293 057
Immobilisations en cours	0					0
Avances et acomptes						0
Amortissements et provisions	254 313	52 034	0	0	12	306 359

Valeurs nettes	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2024
Terrains	0	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériel, outillage	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	290 919	4 829	0	0	23 175	318 923
Immobilisations en cours	12 397	26 379	0	0	-23 126	15 650
Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0
Valeurs nettes	303 316	31 208	0	0	49	334 573

6.7.4 Immobilisations financières (valeurs en euros)

Valeurs brutes	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2024
Titres de participation	3 311 766	3 600	814 269	-200		2 500 897
Créances rattachées à des participations	-	120 000				120 000
Autres titres immobilisés	2 905 440	217 736	286 627	-20 000		2 816 549
Prêts	-					0
Autres immobilisations financières	710 540	2 071				712 611
Valeurs brutes	6 927 746	343 407	1 100 896	-20 200	0	6 150 057

Provisions	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2024
Titres de participation	66 929	95 084	9 454			152 559
Créances rattachées à des participations	-					0
Autres titres immobilisés	390 461	132 217	238 000			284 678
Prêts						
Autres immobilisations financières						
Provisions	457 390	227 301	247 454	0	0	437 237

Valeurs nettes	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2024
Titres de participation (1)	3 244 837	-91 484	804 815	-200		2 348 338
Créances rattachées à des participations		120 000				120 000
Autres titres immobilisés (2)	2 514 979	85 519	48 627	-20 000		2 531 871
Prêts						0
Autres immobilisations financières	710 540	2 071				712 611
Valeurs nettes	6 470 356	116 106	853 442	-20 200	0	5 712 820

(1) Détail des titres de participation non consolidés :

Société	% capital	VNC des titres
Constellation	7,81%	10 000
Constellation 2	1,06%	135 051
Constellation 3	1,39%	114 000
Geodesic	5,12%	1 000 000
Isospin	100,00%	4 385
Exergon GP	100,00%	100
Sharies	18,76%	1 000 159
Elevation 1	5,20%	83 543
Gaming	2,85%	0
Deep-Tech Remploi	100,00%	100
Expansion GP	100,00%	1 000
Total		2 348 338

La variation du poste « Titres de participation non consolidés » par rapport au 31 décembre 2023 porte sur :

- L'acquisition de titres des sociétés GAMING SAS, DEEPTech EMPLOI et EXPANSION GP ;
- Des opérations de réduction de capital non motivée par des pertes de CONSTELLATION 1 par diminution de la valeur nominale des titres, générant un remboursement de 370 000 € reçu au cours de l'exercice et un remboursement de 120 000 € reçu en 2025 ;

- Une opération de réduction de capital d'ISOSPIN par diminution de la valeur nominale des titres, générant un remboursement de 290.000 € sur l'exercice ;
- Des cessions de parts de CONSTELLATION 1, générant une plus-value de 95.870 € sur l'exercice ;
- La dépréciation des titres de la société ELEVATION 1 pour un montant de 60.869 €, de la société GAMING pour 28.600 € et la société ISOSPIN pour 5.615 €.

(2) Détail des autres titres immobilisés (VNC en euros) :

Société	% capital	VNC des titres
Palico Holding	0,20%	0
Audacia ISF Croissance	0,08%	33 933
Audacia Option PME	0,02%	1 900
Audacia PME 17	0,99%	30 273
FPC QUANTONATION 1	10,58%	120 788
FPS OR Tikehau	3,00%	900 000
FPS OR 2 Tikehau		534 114
FPS Audacia Elévation	7,98%	574 915
50 Partners IV	2,00%	40 000
Austral Diagnostics	3,96%	100 001
Audacia Co-Invest	0,00%	100
FPCI Sorbonne Ventures		100 000
SLP Expansion Ventures		10 000
OC Expansion Ventures		80 000
Quantonation SPV 2		5 848
Total		2 531 871

La variation des autres titres immobilisés par rapport au 31 décembre 2023 porte sur :

- La souscription au FPCI Sorbonne Venture pour 100 000 € ;
- La souscription au FPS SLP EXPANSION pour 10 000 € ;
- La souscription à 100.000 OC EXPANSION VENTURES, éliminée dans les comptes consolidés à hauteur de son % d'intégration, soit 20%, la société étant consolidée en intégration proportionnelle ;
- L'acquisition de titres de la société AUDACIA Co-Invest pour 100 € ;
- La cession des titres FUND YOUR FUTURE en mars 2024, d'une VNC de 42 K€, pour un prix de vente de 29 K€.

6.7.5 Titres mis en équivalence (valeurs en euros)

	31/12/2023	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	31/12/2024
Valeurs brutes	1 949 406				-4 799	1 944 607
Provisions	0	0	0	0	0	0
Valeurs nettes	1 949 406	0	0	0	-4 799	1 944 607

Société	31/12/2024					31/12/2023				
	% de contrôle	Coût d'acquisition des titres	Contribution au résultat consolidé	Contribution aux capitaux propres consolidés	Participation mise en équivalence	% de contrôle	Coût d'acquisition des titres	Contribution au résultat consolidé	Contribution aux capitaux propres consolidés	Participation mise en équivalence
QUANTONATION SAS	38,35%	2 000 000	-4 799	-55 393	1 944 607	38,35%	2 000 000	-4 808	-50 595	1 949 406
Total		2 000 000	-4 799	-55 393	1 944 607		2 000 000	-4 808	-50 595	1 949 406

L'acquisition par le groupe de la société QUANTONATION SAS n'a pas donné lieu à la détermination d'un écart d'acquisition car l'acquisition de 100% du capital et des droits de vote de cette société a eu lieu en novembre 2018, soit 2 mois après sa création, et s'est faite à la valeur nominale des titres.

Le groupe a ensuite été dilué dans le cadre d'une augmentation de capital de la société décidée en décembre 2019.

6.7.6 Stocks et en cours

Analyse	31/12/2024			31/12/2023
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	
Matières premières	0		0	-
Marchandises	42 907		42 907	35 762
En cours de production de biens			0	
Produits intermédiaires et finis			0	
Total	42 907	0	42 907	35 762

Les stocks de marchandises correspondent à un stock de vin primeur et au stock de livres édités par AUDACIA sur l'Hôtel de Bourrienne.

6.7.7 Créances clients, autres créances et comptes de régularisation

Analyse	31/12/2024			31/12/2023
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	
Clients	22 386 044	13 540 237	8 845 807	8 313 072
Total Créances clients	22 386 044	13 540 237	8 845 807	8 313 072
Avances & acptes versés s/commandes	14 010		14 010	9 945
Créances sociales	3 742		3 742	126
Créances fiscales	522 088		522 088	712 356
Impôts différés - Actif (cf. note 6.6)	144 513		144 513	4 717
Autres créances	260 146		260 146	493 432
Charges constatées d'avance	328 313		328 313	169 740
Total Autres créances et comptes de régularisation	1 272 812	0	1 272 812	1 390 316
Total	23 658 856	13 540 237	10 118 619	9 703 388

Echéancier	31/12/2024	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Clients	22 386 044	22 308 044	78 000	
Avances & acptes versés s/commandes	14 010	14 010		
Créances sociales	3 742	3 742		
Créances fiscales	522 088	522 088		
Impôts différés - Actif	144 513	144 513		
Autres créances	260 146	65 228	194 918	
Charges constatées d'avance	328 313	328 313		
Total	23 658 856	23 385 938	272 918	-

Créances clients

Les créances clients brutes au 31 décembre 2024 sont composées de la manière suivante :

Analyse	31/12/2024
Créances clients	3 257 274
Créances clients douteux	18 213 500
Factures à établir	915 270
Total	22 386 044

Pour les **créances clients douteux**, voir paragraphe suivant intitulé « Provisions clients douteux ».

Les factures à établir au 31 décembre 2024 correspondent aux commissions de gestion non facturées au 31 décembre.

Provision clients douteux

Provisions sur clients douteux	01/01/2024
01/01/2024	13 357 306
Dotations 2024 (exploitation)	2 462 166
Reprise 2024 (exploitation)	-2 279 235
31/12/2024	13 540 237

Au 31 décembre 2024:

Clients HT dépréciés à 75% - 100 % (absence de règlement depuis plusieurs exercices, clients en liquidation / RJ)	11 850 445
Clients HT dépréciés à 50% - 60 % (autres situations à risque, notamment clients sous mandat ad hoc)	1 239 792
Clients Quantonation Ventures à risque	450 000

Reprise 2024 utilisée	1 017 111
Reprise 2024 non utilisée	1 262 124
Total	2 279 235

Le Groupe AUDACIA a constaté des reprises sur amortissements et provisions à hauteur de 2.2 M€ en 2024. Ceci s'explique par (i) l'encaissement de créances qui avaient été provisionnées dans le passé et qui ont finalement été réglées en 2024 (principalement des frais de gestion facturées aux PME ISF pour lesquelles la situation financière s'est améliorée) ainsi que par (ii) la modification des provisions estimées sur certaines lignes et enfin par (iii) la constatation en créances irrécouvrables de créances intégralement provisionnées.

Le Groupe AUDACIA a enregistré en 2024 des dotations aux provisions similaires à celles de 2023. Cela s'explique par (i) l'application stricte des contrats pour des clients en activité, jugés insolvable, dont la créance qui en découle est de ce fait dépréciée intégralement, ainsi que par (ii) des hausses de provision sur certaines lignes en portefeuille.

L'encours clients douteux, constitué de créances dont les plus anciennes datent de 2010, portent sur les frais de gestion dus au représentant des porteurs d'ADP.

A chaque date d'exigibilité des frais de gestion, AUDACIA effectue un suivi du paiement des frais par chaque participation et la relance si besoin afin de s'enquérir d'éventuelles difficultés.

En cas de non-paiement des frais de gestion par une participation, dû ou non à des difficultés (structurelles, financières, ...), plusieurs procédures sont envisagées comme la mise en demeure ou la conciliation.

En comptabilité, le traitement suivant s'applique sur les participations d'AUDACIA lorsqu'une participation se retrouve dans une des situations suivantes :

- Liquidation judiciaire : la provision est inévitablement passée à 100% ;
- Redressement judiciaire et plan de sauvegarde sans échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 90%, sauf cas particulier ;
- Plan de continuation avec un échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 75% sauf cas particulier ;
- Mandat ad hoc et conciliation : la provision ne peut dépasser 50% sauf cas particulier ;
- Mise en demeure : Aucune provision n'est à envisager. Cependant, une provision pourra être appliquée en fonction des suites de cette mise en demeure ;
- Contestation sérieuse sur le fond menant à une procédure : une provision de 50% sera comptabilisée ;
- Absence de réponse menant à un référé : une provision de 25% sera comptabilisée ;
- Réponse ouvrant la voie de la négociation et menant à un accord : aucune provision ne sera comptabilisée.

Certaines participations sont provisionnées en complément ou moindre lorsqu'il y a une information complémentaire comme une opération en cours, recapitalisation, litiges entre actionnaires, relationnel difficile. Les participations qui ne présentent pas de difficultés financières en apparence sont provisionnées avec un taux déterminé au cas par cas.

Lorsque la société défaillante est radiée du RCS, la créance douteuse est comptabilisée en pertes sur créances irrécouvrable et la provision reprise.

Créances fiscales

Les créances fiscales de 522 088 € au 31 décembre 2024 sont essentiellement composées de créances de TVA et plus particulièrement de TVA sur factures non parvenues à hauteur de 348 224 €.

Autres créances

Les autres créances de 260 146 € au 31 décembre 2024 sont essentiellement composées de comptes courants envers des participations non intégrées dans les comptes consolidés.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2024 sont composées de :

Détail	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2024
	Audacia	Quantonation Ventures	Quantonation Ventures Inc	Expansion Ventures	TOTAL
Cotisations professionnelles	4 600				4 600
Formations					0
Prestataires	22 977	7 850			30 827
Informatique		4 257			4 257
Revues presse					0
Assurances	5 299	2 296			7 595
Locations diverses	220 272				220 272
Abonnements	5 053				5 053
Salon formation	25 437	15 558			40 995
Frais de recrutements				6 600	6 600
Autres			8 115		8 115
TOTAL	283 637	29 961	8 115	6 600	328 313

6.7.8 Trésorerie

Analyse	31/12/2024			31/12/2023
	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes	
Valeurs mobilières de placement	50 000		50 000	0
Actions propres	251 909	64 398	187 511	226 778
Disponibilités	4 228 613	0	4 228 613	3 582 462
Concours bancaires courants	-494 988		-494 988	-1 287
Total	4 035 534	64 398	3 971 136	3 807 953

Les actions propres sont composées des titres liés au compte de liquidités portant sur le rachat des actions sur le marché conformément au contrat Invest Securities souscrit afin de fluidifier les transactions sur les titres d'AUDACIA.

La comparaison entre la valeur historique unitaire des 56 776 actions détenues en propre et leur cours à la date d'arrêté a conduit à constater une dépréciation de 64 398 € au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2024, AUDACIA a souscrit 50 000 € de BSA AIR DISCOVERY STAYS.

6.7.9 Capital social de la société mère

	Nombre	Valeur nominale (EUR)
Actions composant le capital social au 31/12/2023	4 754 054	0,125
Modification de la valeur nominale de l'action	0	0
Actions émises pendant l'exercice	222 080	0,125
Actions remboursées pendant l'exercice	0	0
Actions composant le capital social au 31/12/2024	4 976 134	0,125

6.7.10 Tableau de bouclage des capitaux propres consolidés

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Autres	Total part Groupe	Intérêts minoritaires
CAPITAUX PROPRES 12/2022	594 257	6 331 428	5 344 895	275 263	0	12 545 843	239 300
Mouvements 2023			265 581	-11 699	0	253 882	-6 121
CAPITAUX PROPRES 12/2023	594 257	6 331 428	5 610 476	263 564	100	12 799 825	233 179
Affectation en réserves			263 564	-263 564			
Distribution de dividendes							
Variation de capital	27 760		-27 760				
RESULTAT 12/2024				680 585		680 585	219 528
Variation écarts de conversion					-6 517	-6 517	-7 999
Variations de périmètre						0	141 265
Changements de méthode						0	
Autres variations			-2			-2	
CAPITAUX PROPRES 12/2024	622 017	6 331 428	5 846 278	680 585	-6 417	13 473 891	585 973

6.7.11 Valeurs mobilières susceptibles de donner accès au capital de la société mère

A- Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE)

Ils sont émis gratuitement au profit des membres du personnel salarié d'AUDACIA ainsi qu'aux dirigeants soumis au régime fiscal des salariés. Les BSPCE dont la période de vesting n'est pas encore arrivée à échéance deviennent caducs en cas de départ d'AUDACIA du bénéficiaire.

Aussi, chaque BSPCE donne droit à la souscription de deux actions nouvelles de d'AUDACIA de 0,125 € de valeur nominale, au prix de 6,75 € par action.

Aucun BSPCE n'a été exercé en 2024.

Date d'émission	Nombre restant	Prix	Valeur	Prix d'exercice	Date limite d'exercice	Nombre actions à souscrire
18/07/2019 ⁽¹⁾	238 317	13,46	3 207 747	13,46	18/07/2029	476 634
21/06/2021 ⁽²⁾	33 775	13,46	788 864	13,46	21/06/2032	67 550
15/10/2021	81 926	13,50	1 106 001	13,50	15/10/2032	163 852
Total	354 018		5 102 612			708 036

- (1) Sur les 270 278 BSPCE initialement émis en 2019, 31 161 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire et 800 ont été exercés en 2021. Le solde s'élève à 238 317 BSPCE.
- (2) Sur les 75 400 BSPCE initialement émis le 21 juin 2021, 41 625 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire. Le solde s'élève à 33 775 BSPCE.
- (3) Sur les 124 600 BSPCE initialement émis le 15 octobre 2021, 42 674 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire. Le solde s'élève à 81 926 BSPCE.

L'augmentation de capital sociale potentielle des 354 018 bons en circulation est de 86 K€.

La dilution potentielle du résultat par action est de 14,22 %.

Le Président a décidé, le 6 janvier 2021, la modification du plan des BSPCE afin (i) de prévoir qu'en cas de distribution de réserves, en espèces ou en nature, ou de primes d'émission, qu'AUDACIA pourrait réaliser à compter de l'émission des BSPCE, le maintien des droits des titulaires des BSPCE sera assuré en procédant à un ajustement des conditions d'exercice des BSPCE, conformément à l'article L.228-99 du Code de commerce de façon à tenir compte de l'incidence des opérations financières visées, et (ii) d'autoriser l'exercice partiel des BSPCE. Le prix d'exercice a été ramené de 16,41 € à 13,46 €.

Ces BSPCE ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution. Ils sont exerçables à hauteur de (i) 10% au premier anniversaire de leur date d'attribution, (ii) 15% au deuxième anniversaire de leur date d'attribution, (iii) 20% au troisième anniversaire de leur date d'attribution, (iv) 25% au quatrième anniversaire de leur date d'attribution, (v) 30% au cinquième anniversaire de leur date d'attribution, et (vi) au plus tard dans les dix ans suivants leur date d'attribution. A défaut d'exercice dans ce délai, ils seront caducs.

L'assemblée générale en date du 31 mars 2021 a décidé de déléguer Président (puis au Conseil d'administration à l'issue de la transformation d'AUDACIA en société anonyme) sa compétence à l'effet de d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre maximum de deux cent mille (200 000) BSPCE donnant droit de souscrire un maximum de deux cent mille (200 000) actions ordinaires d'AUDACIA, au profit des salariés d'AUDACIA ainsi qu'aux dirigeants soumis au régime fiscal des salariés et (ii) d'attribuer les BSPCE. Le 21 juin 2021, le Président a attribué 75 400 BSPCE, et le 15 octobre 2021, le Conseil d'administration a attribué 124 600 BSPCE.

Le Conseil d'administration d'AUDACIA n'a procédé à aucune autre attribution dans le cadre de la délégation de compétence conférée l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2021 et précisée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021.

B- Actions gratuites

L'assemblée générale du 23 juin 2022 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit de personnel salarié ou mandataires sociaux de la société ou de société liées dans la limite de 10% du capital social de la société.

Le Conseil d'Administration du 8 juin 2023 a arrêté les modalités du plan d'attribution gratuite d'actions :

	31/12/2024
Nombre d'actions	4 976 134

	AGA attribuées non acquises
Olivier de Panafieu (1)	166 432
Collaborateurs non mandataires	28 572

Total	195 004
Effet dilutif	3,92%

AGA acquises au 31/12/24	AGA attribuées
222 080	388 512
-	28 572

222 080	417 084
4,5%	8,4%

- (1) Le solde des AGA (166 432) sera définitivement acquis à concurrence de 304 AGA par jour calendaire de présence du bénéficiaire au sein de la société.

Au 31 décembre 2024, les attributions ont été les suivantes :

Période acquisition	Nombre d'actions acquises	Cours de bourse	Valeur totale
08/06/2024	166 752	4,18	697 023,36
08/10/2024	36 784	3,46	127 272,64
09/12/2024	18 544	3,62	67 129,28
Total	222 080		891 425,28

6.7.12 Provisions pour risques et charges

Analyse	31/12/2023	Dotations	Reprises	Variations périmètre	31/12/2024
Provisions pour engagements de retraite	19 902	7 871	626		27 147
Provisions pour risques					0
Provisions pour restructurations					0
Provisions pour pertes de change					0
Autres provisions					0
Total	19 902	7 871	626	0	27 147

Les reprises comprennent 626 € de provisions non utilisées.

6.7.13 Emprunts et dettes financières

La ventilation des emprunts et dettes financières selon l'échéance se présente ainsi :

Analyse	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts auprès des établissements de crédit	376 454	626 452
Dettes financières diverses	96	160
Concours bancaires courants	494 988	1 287
Total	871 538	627 899

Echéancier	31/12/2024	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	376 454	271 708	104 746	
Dettes financières diverses	96	96		
Concours bancaires courants	494 988	494 988		
Total	871 538	766 792	104 746	0

Les emprunts restants dus au 31 décembre 2024 concernent les emprunts suivants :

- Un emprunt bancaire souscrit en juin 2020 :

Différé en intérêts jusqu'au 23/7/2021 et en capital jusqu'au 23/7/2022

Montant initial : 1 000 000 €

Solde restant du : 376 454 €

Taux d'intérêt fixe : 0.10% par an

6.7.14 Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation

Les dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation se décomposent comme suit :

Analyse	31/12/2024	31/12/2023
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 698 797	5 595 398
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	140 807	21 770
Total Dettes fournisseurs	4 839 604	5 617 168
Avances et acomptes reçus		
Dettes fiscales et sociales	4 619 313	4 807 809
Impôts différés - Passif (cf. note 6.6)		64 258
Autres dettes	307 322	526 243
Produits constatés d'avance	164 049	66 447
Total Autres dettes et comptes de régularisation	5 090 684	5 464 757
Total	9 930 288	11 081 925

Echéancier	31/12/2024	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 698 797	4 698 797		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	140 807	140 807		
Avances et acomptes reçus	0	0		
Dettes fiscales et sociales	4 619 313	4 619 313		
Impôts différés - Passif	0	0		
Autres dettes	307 322	307 322		
Produits constatés d'avance	164 049	164 049		
Total	9 930 288	9 930 288	0	0

Dettes fournisseurs

Les dettes Fournisseurs au 31 décembre 2024 sont composées de la manière suivante :

Analyse	31/12/2024
Dettes fournisseurs	1 399 861
Factures non parvenues	3 298 936
Total	4 698 797

Le solde fournisseur est principalement constitué de fournisseurs divers dont l'essentiel est décaissé en janvier et février 2025.

Le poste « Factures à Recevoir » est principalement constitué des commissions non encore facturées par les partenaires et à verser au titre des années 2020 à 2024. Pour l'heure AUDACIA n'a pas encore reçu ces factures et la prescription est quinquennale. La facturation est à l'initiative du partenaire.

Dettes sur immobilisations

Les dettes sur immobilisations comprennent :

- 13 994 € restant à verser sur la souscription des parts du FPCI QUANTONATION 1.
- 70 313 € restant à verser sur la souscription des parts du FPCI SORBONNE VENTURES.
- 6 500 € restant à verser sur la souscription des parts du FPS SLP EXPANSION.
- 50 000 € restant à verser sur la souscription des BSA Air Discovery.

Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales au 31 décembre 2024 sont essentiellement constituées de dettes de TVA pour 3 637 K€ (dont 3 362 K€ de TVA collectée).

Les charges fiscales et sociales à payer au 31 décembre 2024 sont les suivantes :

Détail	31/12/2024
Provisions CP et primes chargés	546 409
TVA sur avoirs à recevoir	
Autres charges à payer	16 429
TVA sur factures à établir	77 148
Total	639 986

Autres dettes

Les autres dettes au 31 décembre 2024 sont essentiellement composées de 117 K€ d'avoir à établir, de 97 K€ de jetons de présence à verser et 60 K€ d'un compte bancaire au nom d'AUDACIA géré par NATIXIS pour le compte de tiers.

- Dette et créance en trésorerie Natixis

AUDACIA a constaté au passif du bilan, une dette correspondant aux sommes perçues dans le cadre de sa gestion pour comptes de tiers, et figurant à l'actif du bilan (compte bancaire NATIXIS), dans l'attente de la rétrocession aux débiteurs. Le compte comptabilisé en « autres dettes » s'élève à 60 008,30€ au 31/12/2024. La direction poursuivra les recherches en 2025 pour apurer ce solde.

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2024 sont composés comme suit :

Détail	31/12/2024	31/12/2023
Commissions agent et commissions d'arrangement	64 049	66 447
Management fees Expansion Ventures	100 000	
TOTAL	164 049	66 447

6.8 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.8.1 Information sectorielle

Ventilation du chiffre d'affaires	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de biens et marchandises		
Prestations de services et autres produits annexes	13 045 609	10 834 544
Total	13 045 609	10 834 544
Secteur d'activité "Gestion"	13 045 609	10 834 544
Autres		
Total	13 045 609	10 834 544

Le chiffre d'affaires provient d'activités de gestion (frais de gestion, frais de placement, refacturations, ...).
L'intégralité du chiffre d'affaires a été réalisé en France en dehors de 3 521 € correspondant au chiffre d'affaires de la société QUANTONATION VENTURES INC.

Autres informations sectorielles	31/12/2024	31/12/2023
Actif immobilisé		
Secteur d'activité "Gestion"	10 261 186	11 214 340
Autres	0	0
Total	10 261 186	11 214 340
Résultat d'exploitation après DAP des écarts d'acquisition		
Secteur d'activité "Gestion"	415 844	678 235
Autres	0	0
Total	415 844	678 235

6.8.2 Charges de personnel

Analyse	31/12/2024	31/12/2023
Salaires	5 205 298	4 452 717
Charges sociales	2 318 684	1 898 124
Total	7 523 982	6 350 841

La hausse des charges de personnel s'explique essentiellement par l'entrée dans le périmètre de la société Expansion Ventures ainsi que l'augmentation du nombre de salariés, principalement chez la société AUDACIA (cf. note 7.1).

6.8.3 Autres charges d'exploitation

Analyse	31/12/2024	31/12/2023
Autres charges externes	4 212 609	3 397 120
Autres charges d'exploitation	1 145 657	321 843
Total	5 358 266	3 718 963

Détail	31/12/2024	31/12/2023
Sous-traitance	452 386	285 695
Locations	891 279	829 902
Entretiens et réparations	123 356	121 181
Primes d'assurance	110 960	47 243
Etudes, documentations	151 575	150 577
Personnel intérimaire	2 979	
Honoraires	1 163 356	1 085 390
Publicité	254 352	170 750
Transports	2 705	3 751
Frais de déplacements	755 358	604 826
Frais postaux et télécommunications	27 659	32 357
Services bancaires et assimilés	33 982	77 780
Cotisations	242 662	-12 332
Autres charges d'exploitation	1 145 657	321 843
Total	5 358 266	3 718 963

L'évolution des cotisations est due à la régularisation comptabilisée chaque année suite au calcul définitif du prorata de TVA sur AUDACIA.

Les autres charges d'exploitation sont essentiellement composées de pertes sur créances irrécouvrables pour 1.017.111 €.

6.8.4 Autres produits et autres charges d'exploitation non courants

Au 31 décembre 2024, des analyses complémentaires visant à la stricte application des contrats ont conduit à reconnaître 482 002 € de chiffres d'affaires dû au titre des exercices antérieurs. Une attention particulière a été portée dans l'arrêté des comptes annuels sur la capacité de recouvrement de l'intégralité de ces sommes ; une provision pour dépréciation de créances a été comptabilisée en conséquence et s'élève à 283 256 € au 31 décembre 2024.

6.8.5 Résultat financier

Analyse	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers de participations	548 232	
Autres intérêts et produits assimilés	87 084	45 788
Produits des autres valeurs mobilières	1 822	6 823
Gains de change	808	1 473
Produits nets sur cessions de VMP		58
Reprises sur provisions et transferts de charges	247 454	
Total produits financiers	885 400	54 142
Dotations financières aux amortissements et provisions	260 486	437 178
Intérêts et charges assimilées	8 920	9 029
Pertes de change	1 336	1 595
Charges nettes sur cession de VMP	38 131	5 921
Autres charges financières		
Total charges financières	308 873	453 723
Résultat financier	576 527	-399 581

6.8.6 Résultat exceptionnel

Analyse	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 686	11 533
Produits sur cessions d'éléments d'actifs	188 033	79 446
Autres produits exceptionnels		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total produits exceptionnels	191 719	90 979
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 069	26 512
Valeurs nettes comptables sur cessions d'éléments d'actifs	431 226	79 446
Autres charges exceptionnelles		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total charges exceptionnelles	433 295	105 958
Résultat exceptionnel	-241 576	-14 979

6.8.7 Impôts sur les résultats

Analyse	31/12/2024	31/12/2023
Impôts sur les résultats	49 937	119 849
Impôts différés	-204 054	-7 572
Total	-154 117	112 277

Les produits ou charges d'impôts différés s'analysent de la façon suivante :

Produits ou charges d'impôts différés	31/12/2024	31/12/2023
Sur différences temporaires	-10 039	-7 572
Sur crédits d'impôts		
Sur reports fiscaux déficitaires	-194 015	
Liés au changement de taux d'impôt différé		
Total	-204 054	-7 572

L'évolution des impôts différés s'analyse comme suit :

Analyse	31/12/2023	Variation réserves	Variation résultat	31/12/2024
Impôts différés - Actif	4 717		139 796	144 513
Impôts différés - Passif	-64 259		64 259	0
Total	-59 542	0	204 054	144 513

Les impôts différés nets au 31 décembre 2024 sont composés de :

Analyse	Base	Impôts différés nets
Différences temporaires	-198 008	-49 502
Crédits d'impôts		0
Reports fiscaux déficitaires	776 060	194 015
Total	578 052	144 513

6.8.8 Preuve d'impôt

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat consolidé des sociétés intégrées (groupe et minoritaires)	904 912	151 398
Résultat des sociétés mises en équivalence	-4 799	-4 808
Charge d'impôt consolidée (exigible et différée)	-154 117	112 277
Résultat consolidé des sociétés intégrées, avant impôt (groupe et minoritaires)	750 795	263 675
Taux d'impôt applicable à la société mère	25%	25%
Impôt théorique correspondant	187 699	65 919
Différence d'impôt	-341 816	46 358
Analyse de la différence		
Différences permanentes (résultat fiscal et social)	-366 822	56 186
Différences liées aux retraitements de consolidation	27 574	
Crédits d'impôt	-2 568	-9 828
Impact du changement de taux d'ID		0
Autres différences	1	0
Différence	-341 816	46 358

6.8.9 Résultat par action

	31/12/2024	31/12/2023
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	4 976 134	4 754 054
Nombre moyen pondéré maximal d'actions susceptibles d'être émises en fonction des instruments dilutifs émis	5 879 174	5 777 804
Résultat net (Part du groupe)	680 585	263 564
Résultat de base par action (€ par action)	0,13677	0,05544
Résultat dilué par action (€ par action)	0,11576	0,04562

6.8.10 Autres informations

6.8.11 Effectif

L'effectif employé par le Groupe dans les sociétés consolidées se décompose comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Effectif par société		
Audacia	32	31
Quantonation SAS		
Quantonation Ventures	7	4
Quantonation Ventures Inc	1	1
Expansion Ventures	7	
Total	47	36
Effectif par catégorie		
Cadres	47	36
Non cadres		
Total	47	36

6.9 ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.9.1 Engagements reçus

AUDACIA a reçu l'engagement de la société GRAVITATION en sa qualité d'actionnaire de référence pour délivrer un cautionnement solidaire au bénéfice de la SAS HÔTEL DE BOURRIENNE (en sa qualité de bailleur) d'un montant maximum de 2,1 M€ (trois ans de loyers) afin de couvrir toutes les sommes dues ou à devoir au bailleur en application du bail commercial signé le 29 janvier 2021 entre la Société et le bailleur.

A ce titre, AUDACIA a versé à la société GRAVITATION un dépôt de garantie non productif d'intérêts d'un montant de 710 K€ correspondant à un an de loyer.

6.9.2 Nantissements

Aucun nantissement n'est enregistré à ce jour.

6.9.3 Engagements réciproques

Le Groupe AUDACIA n'a pas d'engagements réciproques susceptibles d'être portés en annexe.

6.9.4 Engagements Crédit-bail

Le Groupe n'a pas de financement en crédit-bail.

6.9.5 Honoraires des commissaires aux comptes

	PWC	EY	Total
Audacia	96 500		96 500
Quantonation SAS			0
Quantonation Ventures		15 289	15 289
Quantonation Ventures Inc			0
Expansion Ventures		15 600	15 600
Total	96 500	30 889	127 389

6.9.6 Rémunérations des dirigeants et des mandataires sociaux

L'organe de direction d'AUDACIA (Conseil d'administration) est composé de neuf administrateurs. Un administrateur est rémunéré par AUDACIA.

Le montant global des rémunérations versées pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 n'est pas communiqué car cela reviendrait à fournir une information individuelle.

Aucun engagement lié à des prestations de retraite concernant les mandataires sociaux n'a été pris au cours de l'exercice.

6.9.7 Transactions avec les parties liées

En €	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles il y a un lien de participation
POSTES		
Créances :		
Créances clients	3 109	1 048 881
Autres créances	15 647	201 287
Passif :		
Dettes fournisseurs		665 428
Autres dettes		116 586
Eléments financiers :		
Produits financiers		
Charges financières		
Autres éléments d'exploitation :		
Charges d'exploitation		
Produits d'exploitation	2 591	3 067 681

Aucune transaction avec des parties liées et pouvant influencer significativement sur la situation financière ou les résultats financiers d'AUDACIA n'est intervenue.

En effet, les relations entre AUDACIA et ses filiales sont conclues à des conditions normales de marché.

Les entreprises liées concernent des entités détenues à plus de 50% par AUDACIA :

- ISOSPIN1
- EXERGON GP

Les entreprises avec lesquelles il y a un lien de participation avec AUDACIA concernent :

- CONSTELLATION ;
- CONSTELLATION II ;
- CONSTELLATION III ;
- GEODESIC ;
- QUANTONATION SAS ;
- ELEVATION 1 ;
- ELATIO 1 ;
- AUDACIA ISF CROISSANCE ;
- AUDACIA OPTION PME ;
- AUDACIA PME 2017 ;
- AUDACIA CO-INVEST ;
- GAMING.

6.10 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas d'événement significatif intervenu postérieurement à la clôture de nature à impacter les états financiers au 31 décembre 2024.

6.11 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

Tableau de flux de trésorerie	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net des sociétés intégrées	904 912	151 398
Amortissements et provisions (1)	70 725	478 985
Variation des impôts différés	-204 054	-7 572
Plus-values de cessions, nettes d'impôt	245 262	
Marge brute d'autofinancement des entités intégrées	1 016 845	622 811
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	-1 488 584	-136 049
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	-471 739	486 762
Acquisitions d'immobilisations	-187 612	-1 110 058
Cessions d'immobilisations	848 033	139 446
Incidence des variations de périmètre	-121 079	0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	539 342	-970 612
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		0
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	342 542	22
Emissions d'emprunts	0	-249 225
Remboursements d'emprunts	-250 062	
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	92 480	-249 203
Incidence des variations de cours des devises	3 100	
Variations de trésorerie	163 183	-733 053
Trésorerie d'ouverture	3 807 953	4 541 006
Trésorerie de clôture	3 971 136	3 807 953

Ecart

(1) A l'exclusion des provisions sur actif circulant

(2) Détail de la variation du besoin en fonds de roulement :

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	BFR entrées de périmètre	Variation nette
Stocks	42 907	35 762	7 145		7 145
Avances et acomptes versés			0		0
Créances Clients	8 845 807	8 313 072	532 735		532 735
Autres créances (hors IDA)	799 986	1 215 859	-415 873		-415 873
Comptes de régularisation Actif	328 313	169 740	158 573		158 573
Dettes Fournisseurs	-4 698 797	-5 595 398	896 601		896 601
Dettes fiscales et sociales	-4 619 313	-4 807 809	188 496		188 496
Produits constatés d'avance	-164 049	-66 447	-97 602		-97 602
Autres dettes	-307 734	-526 243	218 509		218 509
Ecart de conversion passif			0		0
Total	227 120	-1 261 464	1 488 584	0	1 488 584

7 ANNEXES COMPTES ANNUELS AUDACIA AU 31 DÉCEMBRE 2024 (DONNÉES EN €)

7.1 COMPTE DE RESULTAT ET BILAN (EN €)

Compte de résultat	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : De biens				
De services	9 134 202		9 134 202	8 781 276
Chiffre d'affaires net	9 134 202	0	9 134 202	8 781 276
Production : Stockée				
Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			2 323 527	1 076 033
Autres produits			372 303	541 505
PRODUITS D'EXPLOITATION			11 830 032	10 398 814
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)			-7 146	-9 613
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 936 486	2 421 096
Impôts, taxes et versements assimilés			144 787	262 426
Salaires et traitements			3 804 569	3 445 552
Charges sociales			1 848 867	1 508 819
Amortissements sur immobilisations			47 120	38 320
Dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux : Dépréciations sur actif circulant			1 728 910	1 832 227
Provisions pour risques et charges				
Autres charges			1 143 486	321 359
CHARGES D'EXPLOITATION			11 647 079	9 820 186
* Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT			182 954	578 628
Autres produits d'exploitation non courants (note 2.22)				
Chiffre d'affaires non courant			482 002	656 354
Autres charges d'exploitation non courantes (note 2.22)				
Provision pour dépréciation			283 256	311 883
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			381 699	923 099
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			546 161	
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé			3 893	6 823
Autres intérêts et produits assimilés			85 281	35 510
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			247 454	
Différences positives de change				30
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				58
PRODUITS FINANCIERS			882 789	42 421
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			260 486	437 178
Intérêts et charges assimilées			6 643	7 974
Différences négatives de change			382	140
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			38 131	5 920
CHARGES FINANCIÈRES			305 642	451 212
RÉSULTAT FINANCIER			577 147	-408 791
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			958 846	514 308

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		11 533
Sur opérations en capital	167 390	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	167 390	11 533
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 000	26 512
Sur opérations en capital	317 564	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	319 564	26 512
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-152 174	-14 979
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	49 937	119 849
TOTAL DES PRODUITS	13 362 213	11 109 122
TOTAL DES CHARGES	12 605 478	10 729 642
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	756 735	379 480

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 146	2 146		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	20 720	20 720		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	13 302	13 302		
Autres immobilisations corporelles	591 529	283 617	307 912	281 812
Immobilisations en cours	15 650		15 650	12 397
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	7 155 097	152 559	7 002 538	7 776 504
Créances rattachées à des participations	120 000		120 000	
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	2 791 984	284 678	2 507 307	2 475 980
Prêts				
Autres immobilisations financières	710 540		710 540	710 540
ACTIF IMMOBILISÉ	11 420 968	757 021	10 663 947	11 257 233
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	42 907		42 907	35 762
Avances et acomptes versés sur commandes	10 545		10 545	9 945
Créances				
Clients et comptes rattachés	21 126 250	13 090 237	8 036 013	8 044 917
Autres	768 255		768 255	1 110 609
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	251 909	64 398	187 511	226 778
Autres titres	50 000		50 000	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	3 754 329		3 754 329	2 878 921
Charges constatées d'avance	283 637		283 637	105 520
ACTIF CIRCULANT	26 287 833	13 154 635	13 133 198	12 412 452
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	37 708 801	13 911 656	23 797 145	23 669 685

Bilan Passif		Du 01/01/2024	Du 01/01/2023
		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Capitaux propres			
Capital social ou individuel (dont versé)	622017	622 017	594 257
Prime d'émission, de fusion, d'apport		6 331 428	6 331 428
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
Réserves :	Légale	59 426	59 426
	Statutaires ou contractuelles		
	Réglementées		
	Autres	5 929 264	5 577 545
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		756 735	379 480
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		13 698 870	12 942 135
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour :	Risques		
	Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes :	Auprès des établissements de crédit	866 566	626 717
	Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes :	Fournisseurs et comptes rattachés	4 288 935	4 918 751
	Fiscales et sociales	4 468 347	4 581 939
	Sur immobilisations et comptes rattachés	136 205	12 800
Autres dettes		274 173	520 895
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		64 049	66 447
EMPRUNTS ET DETTES		10 098 275	10 727 550
Écarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		23 797 145	23 669 685

Les présents comptes sociaux d'AUDACIA (la « **Société** ») concernent la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024. Sauf mention particulière, les données sont présentées en euros.

7.2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2024, AUDACIA a réalisé un chiffre d'affaires courant de 9 134 K€, en hausse (+4%) par rapport à celui de l'exercice précédent. En intégrant le chiffre d'affaires non courant, qui correspond à la facturation de clients des Mandats ISF sur les exercices antérieurs, le chiffre d'affaires total atteint 9 616 K€, également en hausse (+2%) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution a principalement été permise par la hausse du chiffre d'affaires du capital innovation (+1 741 %) grâce aux revenus générés sur le transfert du feeder Geodesic. Le chiffre d'affaires ISF est en baisse de (-9%), et le chiffre d'affaires capital développement hors ISF est en retrait (-46%) du fait de la fin de revenus exceptionnels 2023. Les revenus du Capital Immobilier restent du même ordre de grandeur, avec une progression de +9%.

Capital Développement

Le chiffre d'affaires comptable est en retrait en 2024 en raison des revenus exceptionnels générés par le dispositif des Obligations Relance en 2023. Retraité de cet effet de base, le chiffre d'affaires du Capital Développement est stable en 2024. Au cours de l'exercice, la société de gestion a procédé à plusieurs cessions de participations avec des performances très satisfaisantes. L'équipe a également matérialisé des restitutions majeures en 2024 qui se poursuivront en 2025.

Audacia poursuit ses désinvestissements dans l'activité ISF, ce qui explique le chiffre d'affaires en retrait (-9% chiffre d'affaires non courant compris).

Capital Innovation

Le chiffre d'affaires du capital innovation est principalement porté en 2024 par des revenus non récurrents au titre des frais de transfert du feeder Geodesic.

Capital Immobilier

Le chiffre d'affaires atteint 0,4 M€ en 2024, du même ordre de grandeur qu'en 2023. Dans un contexte historiquement très difficile du marché immobilier, le segment du coliving affiche une forte résilience avec un maintien depuis deux ans des performances. En 2024, Audacia a inauguré sa troisième résidence, de très grande capacité (166 clés) en partenariat avec Sharies, pionnier du coliving en France. Enfin, Audacia a acquis sa quatrième résidence gérée à travers un club-deal de transformation d'un hôtel HQE, dans une opération en value-add à Rennes.

7.3 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Rég. ANC no 2014-03 du 5-6-2014 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation ;

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

7.3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements ont été calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées de vie prévues.

Désignation	Durée d'amortissement
Site Internet	3 ans
Logiciels	1 ans

Dans le cas où la valeur actuelle des immobilisations incorporelles deviendrait inférieure à la valeur comptable, celle-ci ferait l'objet d'une dépréciation.

7.3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements ont été calculés sur une durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire :

Désignation	Durée d'amortissement
Terrain	n/a
Œuvres d'art	n/a
Constructions	20 à 40 ans
Installations générales, agenc et aménag divers	7 à 15 ans
Matériel et outillage	5 ans
Mobilier	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	2 à 3 ans

7.3.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont réparties en 3 catégories :

- Titres de participations : constitués de titres pour lesquelles la société exerce une influence notable et dont elle détient au moins 5% du capital social ;
- Les autres titres immobilisés : constitué de titres ne répondant pas à la définition ci-dessus et dont AUDACIA n'a pas d'influence notable et pour certaines lignes détient moins de 5% du capital ;
- Les dépôts et cautionnements.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. AUDACIA comptabilise les frais d'acquisition des titres directement en charges.

À chaque clôture, AUDACIA évalue ses titres de participation à sa "valeur d'utilité". Pour déterminer le montant de la valeur d'utilité, AUDACIA recourt à une méthode adaptée à la nature, aux conditions et aux circonstances de l'investissement, et le cas échéant avec l'appui d'experts spécialisés.

Sans qu'il soit possible d'éviter toute subjectivité dans l'évaluation, celle-ci est réalisée en tenant compte de tous les facteurs pouvant l'affecter, positivement ou négativement, tels que : situation du marché des fusions, de la bourse, situation géographique, du risque de crédit, du risque de change ou du risque de volatilité ; ces facteurs pouvant interagir entre eux, et seule la réalisation de l'investissement permet d'en apprécier réellement la véritable performance.

La valeur d'utilité des titres de participation de Quantonation Ventures est déterminée selon la méthode de projection des flux futurs de trésorerie (DCF).

Elle est calculée sur la base des projections actualisées des flux de trésorerie d'exploitation et d'une valeur terminale calculée par capitalisation du flux terminal à l'infini :

- Les flux de trésorerie sont issus de résultats prévisionnels à 5 ans ou plus, selon le cas, élaborés par la société en fonction de l'expérience passée et des perspectives d'évolution du marché ainsi que le niveau des fonds levés ;
- Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital, tenant compte notamment du coût de la dette.
- Une dépréciation est comptabilisée si la valeur d'utilité s'avère inférieure à la valeur nette comptable inscrite dans les comptes.

Les paramètres retenus dans le cadre de cette valorisation sont les suivants :

- Budgets prévisionnels sur 10 ans ;
- Taux d'actualisation : 10%
- Taux de croissance à l'infini : +1%,
- Le résultat de ce test a permis de justifier l'absence de dépréciation des titres de participation de Quantonation Ventures au 31.12.2024.

7.3.4 Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises correspondent à un stock de vin primeur et au stock de livres édité par AUDACIA sur l'Hôtel de Bourrienne.

Les stocks de marchandises sont valorisés à leur coût d'entrée. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une dépréciation est appliquée lorsqu'il apparaît que la valeur de réalisation des biens déduction faite des frais directs de vente est inférieure à la valeur brute déterminée suivant les modalités énoncées ci-dessus.

7.3.5 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Concernant les créances clients, la provision pour dépréciation est établie à partir de l'état du dossier dans le processus de recouvrement. Une analyse individuelle des clients est donc réalisée à la clôture de l'exercice, une partie des créances fait l'objet d'une dépréciation en fonction de leur ancienneté.

7.3.6 Valeurs mobilières de placement et dépôts à terme

Le poste « valeurs mobilières » est composé :

- des titres auto-détenus dans le cadre du contrat de liquidité avec Invest Securities.
- des BSA Discovery Stays

Si à la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire de ces valeurs mobilières était inférieure à la valeur comptable, elles feraient l'objet d'une dépréciation.

7.3.7 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque sont évaluées à leur valeur nominale.

7.3.8 Produits à recevoir

Les produits à recevoir inclus dans les postes d'actif circulant représentent le montant des produits non encore facturés à la fin de la période mais correspondant à des produits imputables à cette période.

7.3.9 Comptes de régularisation

Toutes les charges constatées d'avance et tous les produits constatés d'avance sont liés à l'exploitation.

7.3.10 Charges à payer

Les charges à payer incluses dans les postes de dettes représentent le montant des dettes potentielles évaluées à l'arrêté des comptes nettement précisées quant à leur objet et dont la charge est imputable à cette période.

7.3.11 Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires est principalement constitué :

- Des commissions de gestion annuelles ;
- Des commissions de placements sur certaines holdings.

7.3.12 Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels comprennent, d'une part les éléments exceptionnels non récurrents provenant des activités ordinaires et d'autre part les éléments extraordinaires.

7.4 FLUX DE TRESORERIE EN (EN €)

Opérations d'exploitation	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Résultat net	756 735	379 480
Réintégration des charges et déduction des produits sans incidence sur fonds de		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 319 771	2 619 607
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 526 689	1 030 766
- Variations des stocks (brut)	7 146	9 613
- Quote-part de subvention virée au compte de résultat		
+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés		
- Produits de cessions d'éléments d'actif		
- Transferts de charges au compte de charges à répartir		
- Augmentation des frais d'établissement		
+ Redevances crédit-bail : Dotations aux amortissements		
Trésorerie potentielle provenant de l'exploitation	542 672	1 958 708
- Incidence des variations des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation	534 013	877 913
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation A	8 659	1 080 795

Opérations d'investissement	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
+ Cessions d'immobilisations :		
Incorporelles		
Corporelles		
+ Cessions ou réductions d'immobilisations financières	1 097 564	60 000
- Acquisitions d'immobilisations :		
Incorporelles		
Corporelles	76 474	54 291
Financières	452 700	567 081
+ Subventions d'investissements reçues		
+ Variation des fournisseurs d'immobilisations	123 405	-392 500
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements B	691 795	-953 872

Opérations de financement	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
+ Augmentation de capital		
- Réduction de capital		
- Distributions de dividendes - prélèvements de l'exploitant		
+ Nouveaux emprunts		
- Remboursements d'emprunts	249 999	249 225
+ Avances reçues des tiers		
- Avances remboursées aux tiers		
- Variations du capital souscrit :		
Non appelé		
Appelé, non versé		
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement C	-249 999	-249 225

Variation de trésorerie (A + B + C)	450 455	-122 302
--	----------------	-----------------

Trésorerie à l'ouverture D	3 115 766	3 238 068
Trésorerie à la clôture (A + B + C + D)	3 566 221	3 115 766

Annexe à la variation de trésorerie

Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur les opérations d'exploitation		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Variation de l'actif circulant sur les opérations d'exploitation			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés		-275 974	770 495
Effets escomptés non échus			
Autres créances		-264 138	-224 137
Intérêts courus		-18 970	21 041
Charges constatées d'avance		178 118	-383
TOTAL		-380 964	567 016
Variation des dettes sur les opérations d'exploitation			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes :	Fournisseurs et comptes rattachés	-621 179	-930 871
	Fiscales et sociales (sauf obligations cautionnées)	-48 156	385 251
Autres dettes		-243 179	187 823
Intérêts courus :	Sur concours bancaires		-878
	Sur dettes financières	-64	22
Produits constatés d'avance		-2 398	47 756
TOTAL		-914 976	-310 897
TOTAL GÉNÉRAL		-534 013	-877 913

Variation de trésorerie N-1	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	Variation
Valeurs mobilières de placement	257 991	213 370	44 621
Disponibilités	2 857 775	3 024 698	-166 923
Comptes courants débiteurs liquides (non bloqués)			0
TOTAL	3 115 766	3 238 068	-122 302
Concours bancaires courants (1)			0
Obligations cautionnées			
Effets escomptés non échus et créances cédées			
Comptes courants créditeurs liquides (non bloqués)			
TOTAL	0	0	0
TOTAL GÉNÉRAL	3 115 766	3 238 068	-122 302

Variation de trésorerie	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023	Variation
Valeurs mobilières de placement	301 909	257 991	43 918
Disponibilités	3 264 312	2 857 775	406 537
Cptes courants débiteurs liquides (non bloqués)			0
TOTAL	3 566 221	3 115 766	450 455
Concours bancaires courants (1)			
Obligations cautionnées			
Effets escomptés non échus et créances cédées			
Comptes courants créditeurs liquides			
TOTAL			
TOTAL GÉNÉRAL	3 566 221	3 115 766	450 455

Actif

7.5 IMMOBILISATIONS

7.5.1 Immobilisations Incorporelles

Les mouvements des immobilisations au cours de l'exercice se présentent ainsi :

Immobilisations Incorporelles	31/12/2023	Acquisitions 2024	Sorties 2024	31/12/2024
Site internet	20 720			20 720
Logiciels	2 146			2 146
Avances et acptes / immo	0			0
Total	22 866	0	0	22 866

Amortissements	31/12/2023	Dotations 2024	Reprise 2024	31/12/2024
Site internet	17 200			17 200
Logiciels	5 666			5 666
Total	22 866	0	0	22 866

Net	0	0	0	0
------------	----------	----------	----------	----------

7.5.2 Immobilisations Corporelles

Immobilisations Corporelles	31/12/2023	Aquisitions 2024	Sorties 2024	31/12/2024
Terrain & Commerciabilité	0			0
Construction Bâtiment	0			0
Installations - Agencement constr	21 406	20 497		41 904
Mat. Et outillage	13 302			13 302
Mat de bureau et informatique	117 630	21 913		139 543
Mobilier	199 964	3 148		203 112
Œuvre d'art	179 309	27 662		206 971
Immo en cours	12 397	26 379	23 125	15 650
Total	489 717	99 599	23 125	620 482

Amortissements	31/12/2023	Dotations 2024	Reprises 2024	31/12/2024
Terrain	0			0
Construction Bâtiment	0			0
Installations - Agencement constr	11 129	8 780		19 910
Mat. Et outillage	13 301			13 301
Mat de bureau et informatique	96 229	14 304		110 533
Mobilier	129 139	24 036		153 175
Œuvre d'art	0			0
Total	211 479	47 120	0	296 919

Net	278 237			323 562
------------	----------------	--	--	----------------

Les acquisitions correspondent à des acquisitions de matériels informatiques et divers mobiliers de bureau.

7.5.3 Immobilisations Financières

Immobilisations Financières	31/12/2023	Acquisitions 2024	Sorties 2024	31/12/2024
Participations	7 843 433	122 600	810 936	7 155 096
Créances de participation	0	120 000		120 000
Titres Immobilisés	2 866 441	110 100	286 627	2 689 913
Prêts et autres immo financières	0	100 000		100 000
Actions Propres	0			0
Dépôts et cautionnements	710 540			710 540
Total	10 913 333	452 700	1 097 564	10 775 550

Dépréciations	31/12/2023	Dotations 2024	Reprise 2024	31/12/2024
Participations	66 929	95 084	9 454	152 559
Titres Immobilisés	390 461	132 217	238 000	284 678
Total	49 999	227 301	247 454	437 237

Net	10 863 334			10 338 313
------------	-------------------	--	--	-------------------

L'augmentation du poste « Participations » porte sur :

- La participation à l'augmentation de capital dans EXPANSION VENTURES pour 120 000 €
- La participation à l'augmentation de capital dans GAMING pour 2 500 €
- La création de la filiale DEEP TECH EMPLOI pour 100 €

Le poste Créances rattachées à des participations correspond à la réduction de capital dans CONSTELLATION I encaissée en janvier 2025

L'augmentation titres immobilisés porte sur :

- La création de la filiale AUDACIA CO-INVEST pour 100 €
- La participation au FPCI SORBONNE VENTURES pour 100 000 €
- La participation au FPS SLP EXPANSION pour 10 000 €

Le poste autre titres correspond au OCA EXPANSION VENTURES pour 100 000 €

Les sorties de titres immobilisés correspondent :

- Aux réductions de capital dans CONSTELLATION I pour 520 936.49 €
- A la réduction de capital dans ISOSPIN pour 290 000 €
- Au remboursement de parts non investies dans FPS OR 2 TIKEHAU pour 6 627.40 €
- A la sortie des titres FUND YOUR FUTUR pour 280 000 €

Les principales dépréciations sont les suivantes

- ELEVATION1 complément de dépréciation de 60 869 € pour porter la dépréciation à 118 344 €
- GAMING, provision de la totalité de la ligne à hauteur de 28 600 € en raison de la perte de son seul actif
- FPS AUDACIA ELEVATION complément de provision de 128 845 € pour porter la dépréciation à 225 085 €

La principale reprise de provision concerne la ligne FUND YOUR FUTUR qui a été sortie sur l'exercice. La reprise s'élève à 238 000 €.

7.6 CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les postes « clients » et « Factures à établir » sont composés pour l'essentiel de créances hors groupe.

Créances et comptes rattachés	31/12/2024	31/12/2023
Clients	2 315 011	2 887 460
Factures à établir	597 740	2 665 184
Clients douteux	18 213 500	15 849 579
Avoir à établir	-116 586	-326 670
Dépréciation comptes clients	-13 090 237	-13 357 306
Total	7 919 427	7 718 248

7.7 AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION

Autres créances	31/12/2024	31/12/2023
Créances fiscales et sociales	522 950	709 601
Comptes courants filiales	227 259	373 975
Comptes courants Intégration fiscale		
Personnel		
Débiteurs divers	18 046	27 033
Produits à recevoir		
Autres Créances		
Charges Constatées d'avance	283 637	105 520
Total	1 051 892	1 216 129

7.8 ÉTAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Le montant des créances avant dépréciations s'élève à 22.9 M€ dont les échéances sont les suivantes :

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances financières (dépôts)	710 540		710 540
Créances clients	21 126 250	21 048 250	78 000
Comptes courants filiales	227 259	32 341	194 918
Compte courant intégration fiscale			
Créances fiscales	519 208	519 208	
Autres créances	21 788	21 788	
Titres immobilisés			
Charges constatées d'avance	283 637	283 637	
Total	22 888 682	21 905 225	983 458

7.9 PROVISION CLIENTS DOUTEUX

Provisions sur clients douteux	01/01/2024
01/01/2023	13 357 306
Dotations 2024 (exploitation)	2 012 166
Reprise 2024 (exploitation)	-2 279 235
31/12/2024	13 090 237

Au 31 décembre 2024:

Clients HT dépréciés à 75% - 100 % (absence de règlement depuis plusieurs exercices, clients en liquidation / RJ)	11 850 445
Clients HT dépréciés à 50% - 60 % (autres situations à risque, notamment clients sous mandat ad hoc)	1 239 792

Reprise 2024 utilisée	1 017 111
Reprise 2024 non utilisée	1 262 124
Total	2 279 235

Le Groupe AUDACIA a constaté des reprises sur amortissements et provisions à hauteur de 2.3 M€ en 2024. Ceci s'explique par (i) l'encaissement de créances qui avaient été provisionnées dans le passé et qui ont finalement été réglées en 2024 (principalement des frais de gestion facturées aux PME ISF pour lesquelles la situation financière s'est améliorée) ainsi que par (ii) la modification des provisions estimées sur certaines lignes et enfin par (iii) la constatation en créances irrécouvrables de créances intégralement provisionnées.

Le Groupe AUDACIA a enregistré en 2024 des dotations aux provisions similaires à celles de 2023. Cela s'explique par (i) l'application stricte des contrats pour des clients en activité, jugés insolvable, dont la créance qui en découle est de ce fait dépréciée intégralement, ainsi que par (ii) des hausses de provision sur certaines lignes en portefeuille.

L'encours clients douteux, constitué de créances dont les plus anciennes datent de 2010, portent sur les frais de gestion dus au représentant des porteurs d'ADP.

A chaque date d'exigibilité des frais de gestion, AUDACIA effectue un suivi du paiement des frais par chaque participation et la relance si besoin afin de s'enquérir d'éventuelles difficultés.

En cas de non-paiement des frais de gestion par une participation, dû ou non à des difficultés (structurelles, financières, ...), plusieurs procédures sont envisagées comme la mise en demeure ou la conciliation.

En comptabilité, le traitement suivant s'applique sur les participations d'AUDACIA lorsqu'une participation se retrouve dans une des situations suivantes :

- Liquidation judiciaire : la provision est inévitablement passée à 100% ;
- Redressement judiciaire et plan de sauvegarde sans échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 90%, sauf cas particulier ;
- Plan de continuation avec un échéancier ou négociation en cours d'échéancier : la provision est passée à 75% sauf cas particulier ;

- Mandat ad hoc et conciliation : la provision ne dépassera pas 50% sauf cas particulier ;
- Mise en demeure : Aucun provision n'est à envisager. Cependant, une provision pourra être appliquée en fonction des suites de cette mise en demeure ;
- Contestation sérieuse sur le fond menant à une procédure : une provision de 50% sera comptabilisée ;
- Absence de réponse menant à un référé : une provision de 25% sera comptabilisée ;
- Réponse ouvrant la voie de la négociation et menant à un accord : aucune provision ne sera comptabilisée.

Certaines participations sont provisionnées en complément ou moindre lorsqu'il y a une information complémentaire comme une opération en cours, recapitalisation, litiges entre actionnaires, relationnel difficile. Les participations qui ne présentent pas de difficultés financières en apparence sont provisionnées avec un taux déterminé au cas par cas.

Lorsque la société défailtante est radiée du RCS, la créance douteuse est comptabilisée en pertes sur créances irrécouvrable et la provision reprise.

7.10 DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

Au 31 décembre 2024, les produits à recevoir sont constitués de factures à établir pour 598 K€ et des intérêts courus sur OCA pour un montant de 2 K€.

7.11 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2024, Audacia a souscrit 50 000 € de BSA AIR DISCOVERY STAYS

7.12 TRESORERIE

Trésorerie	31/12/2024	31/12/2023	Variation
HSBC	1 479 331	644 125	835 206
Société Générale	32 626	34 571	-1 944
Banque Palatine	0	42 493	-42 493
Treezor	774	0	774
Quonto	3 898	0	3 898
Natixis	60 008	128 474	-68 466
SG ex Parel compte liquidité	11 915	8 217	3 698
Natixis CCR	2 165 776	2 000 000	165 776
Total	3 754 329	3 025 390	896 448

Passif

7.13 CAPITAUX PROPRES

7.13.1 Composition du capital social

Capital	31/12/2024	31/12/2023
Nombre d'actions	4 976 134	4 754 054
Nominal	0,125	0,125
Total	622 017	594 257

Le capital social est composé de 4 976 134 actions avec un nominal de 0,125 €.

7.13.2 Tableau de variation des fonds propres (hors provisions réglementées)

Variation des fonds propres	Capital social	Prime d'émission et de fusion	Réserves	Report à Nouveau	Résultat net	Total
Capitaux Propres 31/12/2023	594 257	6 252 893	5 715 505	379 480		12 942 135
Affectation Résultat 2023				-379 480		-379 480
Dividendes						0
Augmentation de capital	27 760		-27 760			0
Imputation frais IPO / prime d'émission						0
Résultat 2024					756 735	756 735
Capitaux Propres 2024	622 017	6 252 893	5 687 745	0	756 735	13 319 391

7.14 BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

7.14.1 BSA

Les BSA sont caduques depuis le 27/12/23.

7.14.2 BSPCE

Ils sont émis gratuitement au profit des membres du personnel salarié d'AUDACIA ainsi qu'aux dirigeants soumis au régime fiscal des salariés. Les BSPCE dont la période de vesting n'est pas encore arrivée à échéance deviennent caducs en cas de départ d'AUDACIA du bénéficiaire.

Aussi, chaque BSPCE donne droit à la souscription de deux actions nouvelles de d'AUDACIA de 0,125 € de valeur nominale, au prix de 6,75 € par action.

Aucun BSPCE n'a été exercé en 2024.

Date d'émission	Nombre restant	Prix	Valeur	Prix d'exercice	Date limite d'exercice	Nombre actions à souscrire
18/07/2019 ⁽¹⁾	238 317	13,46	3 207 747	13,46	18/07/2029	476 634
21/06/2021 ⁽²⁾	33 775	13,46	788 864	13,46	21/06/2032	67 550
15/10/2021	81 926	13,50	1 106 001	13,50	15/10/2032	163 852
Total	354 018		5 102 612			708 036

(4) Sur les 270 278 BSPCE initialement émis en 2019, 31 161 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire et 800 ont été exercés en 2021. Le solde s'élève à 238 317 BSPCE.

(5) Sur les 75 400 BSPCE initialement émis le 21 juin 2021, 41 625 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire. Le solde s'élève à 33 775 BSPCE.

- (6) Sur les 124 600 BSPCE initialement émis le 15 octobre 2021, 42 674 sont devenus caducs à la suite du départ d'AUDACIA du bénéficiaire. Le solde s'élève à 81 926 BSPCE.

L'augmentation de capital sociale potentielle des 354 018 bons en circulation est de 86 K€.

La dilution potentielle du résultat par action est de 14,22 %.

Le Président a décidé, le 6 janvier 2021, la modification du plan des BSPCE afin (i) de prévoir qu'en cas de distribution de réserves, en espèces ou en nature, ou de primes d'émission, qu'AUDACIA pourrait réaliser à compter de l'émission des BSPCE, le maintien des droits des titulaires des BSPCE sera assuré en procédant à un ajustement des conditions d'exercice des BSPCE, conformément à l'article L.228-99 du Code de commerce de façon à tenir compte de l'incidence des opérations financières visées, et (ii) d'autoriser l'exercice partiel des BSPCE. Le prix d'exercice a été ramené de 16,41 € à 13,46 €.

Ces BSPCE ont une durée de 10 années suivant leur date d'attribution. Ils sont exerçables selon un calendrier de vesting, à hauteur de (i) 10% au premier anniversaire de leur date d'attribution, (ii) 15% au deuxième anniversaire de leur date d'attribution, (iii) 20% au troisième anniversaire de leur date d'attribution, (iv) 25% au quatrième anniversaire de leur date d'attribution, (v) 30% au cinquième anniversaire de leur date d'attribution, et (vi) au plus tard dans les dix ans suivants leur date d'attribution. A défaut d'exercice dans ce délai, ils seront caducs.

L'assemblée générale en date du 31 mars 2021 a décidé de déléguer Président (puis au Conseil d'administration à l'issue de la transformation d'AUDACIA en société anonyme) sa compétence à l'effet d'émettre, en une ou plusieurs fois, un nombre maximum de deux cent mille (200 000) BSPCE donnant droit de souscrire un maximum de deux cent mille (200 000) actions ordinaires d'AUDACIA, au profit des salariés d'AUDACIA ainsi qu'aux dirigeants soumis au régime fiscal des salariés et (ii) d'attribuer les BSPCE. Le 21 juin 2021, le Président a attribué 75 400 BSPCE, et le 15 octobre 2021, le Conseil d'administration a attribué 124 600 BSPCE.

Le Conseil d'administration d'AUDACIA n'a procédé à aucune autre attribution dans le cadre de la délégation de compétence conférée l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2021 et précisée par l'assemblée générale mixte du 5 juillet 2021.

7.14.3 Actions gratuites

L'assemblée générale du 23 juin 2022 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit de personnel salarié ou mandataires sociaux de la société ou de sociétés liées dans la limite de 10% du capital social de la société.

Le Conseil d'Administration du 8 juin 2023 a arrêté les modalités du plan d'attribution gratuite d'actions

	31/12/2024
Nombre d'actions	4 976 134

	AGA attribuées non acquises
Olivier de Panafieu (1)	166 432
Collaborateurs non mandataires	28 572

Total	195 004
Effet dilutif	3,92%

AGA acquises au 31/12/24	AGA attribuées
222 080	388 512
-	28 572

222 080	417 084
4,5%	8,4%

- (2) Le solde des AGA (166 432) sera définitivement acquis à concurrence de 304 AGA par jour calendaire de présence du bénéficiaire au sein de la société.

Au 31 décembre 2024, les attributions ont été les suivantes :

Période acquisition	Nombre d'actions acquises	Cours de bourse	Valeur totale
08/06/2024	166 752	4,18	697 023,36
08/10/2024	36 784	3,46	127 272,64
09/12/2024	18 544	3,62	67 129,28
Total	222 080		891 425,28

7.15 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Aucune provision pour risques et charges n'a été comptabilisé sur l'exercice.

Il n'y a pas de risque salarié identifié à la date d'arrêté des comptes ni aucun autre litige de quelque sorte.

7.16 EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts bancaires	376 454	626 452
Concours bancaires		
Total	376 454	626 452
Dont à moins d'1 an	271 708	249 225
Dont entre 1 et 5 ans	104 746	377 227
Dont à plus de 5 ans		

- Un emprunt bancaire HSBC souscrit en juin 2020 :

Différé en intérêts jusqu'au 23/7/21 et en capital jusqu'au 23/7/22

Montant initial : 1 000 000 €

Amortissement du capital à compter du 23/7/22

Solde restant du : 376 454 €

Taux d'intérêt fixe : 0.10% par an

7.17 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Emprunts et dettes financières divers	31/12/2024	31/12/2023
Dépôts et cautionnements		
Comptes courants		
Compte courant intégration fiscale		
Intérêts courus non échus	96	160
Total	96	160

7.18 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Fournisseurs et comptes rattachés	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs	1 244 305	1 275 126
Factures à recevoir	3 044 630	3 643 626
Total	4 288 935	4 918 751

Le poste « Factures à Recevoir » est principalement constitué des commissions non encore facturées par les partenaires et à verser au titre des années 2020 à 2024. Pour l'heure AUDACIA n'a pas encore reçu ces factures et la prescription est quinquennale. La facturation est à l'initiative du partenaire.

Le solde fournisseur est principalement constitué de fournisseurs divers dont l'essentiel est décaissé en janvier et février 2025.

7.19 DETTES SUR FOURNISSEURS D'IMMOBILISATION

Le montant de 136.2 K€ correspond au solde restant à verser des parts du FPCI QUANTONATION 1 pour 9.3 K€, FPCI SORBONNE VENTURES pour 70.3 K€, FPS SLP EXPANSION pour 6.5 K€ et BSA AIR pour 50 K€

7.20 AUTRES DETTES

Autres dettes	31/12/2024	31/12/2023
Dettes Sociales :		
Salaires	514 716	316 069
Caisses sociales	312 710	510 134
Dettes Fiscales :		
IS	0	62 670
TVA	3 559 431	3 196 487
TVA sur factures à établir	77 148	427 739
Autres impôts et taxes à payer	4 342	68 841
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 468 347	4 581 939
Produits Constatés d'avance	64 049	66 447
Clients avoir à établir	116 586	326 670
Jetons de présence à verser	97 344	65 547
Natixis	60 008	128 474
Divers	235	205
Total	4 806 569	5 169 282

Les autres dettes ont toutes une échéance inférieure à douze mois.

7.21 ÉTAT DES ECHEANCES DES DETTES

Le montant des dettes d'AUDACIA s'élève à 10 M€ dont les échéances sont les suivantes :

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Dettes financières	866 566	761 820	104 746
Dettes fournisseurs	4 288 935	4 288 935	
Dettes sociales	827 426	827 426	
Dettes fiscales	3 640 921	3 640 921	
Comptes courants			
Autres dettes	274 173	274 173	
Produits constatés d'avance			
Total	9 898 020	9 793 274	104 746

Dettes et créances en trésorerie Natixis

Audacia a constaté au passif du bilan, une dette correspondant aux sommes perçues dans le cadre de sa gestion pour comptes de tiers, et figurant à l'actif du bilan (compte bancaire Natixis), dans l'attente de la rétrocession aux débiteurs. Le compte comptabilisé en "Autre dettes" s'élève à 60 008.30 € au 31/12/2024 La Direction poursuivra les recherches en 2024 pour apurer ce solde.

7.22 DETAIL DES CHARGES A PAVER

Au 31 décembre 2023, les charges à payer sont constituées de :

- Fournisseurs - Factures non parvenues : 3.04 M€ :
- Dettes fiscales et sociales : 0.838 M€.

Compte de résultat

7.23 CHIFFRE D'AFFAIRES

Activité courante	31/12/2024	31/12/2023
Commissions de gestion	9 134 202	8 781 275
Commissions de placement		
Activité non courante	31/12/2024	31/12/2023
Commissions de gestion	482 002	656 354
Commissions de placement		
Total	9 616 203	9 437 630

Autres produits	31/12/2024	31/12/2023
Refacturations	130 607	71 884
Autres	377	126
Mise à disposition d'espaces	241 319	469 495
Total	372 303	541 505

Le chiffre d'affaires est reconnu conformément aux dispositions contractuelles quelles que soit les perspectives de recouvrement des créances. Celles-ci font l'objet d'une analyse détaillée à la clôture de chaque exercice

Dans le cadre des mandats de gestion, les participations payent chaque année des frais de gestion des porteurs d'ADP à AUDACIA en contrepartie de prestations réalisées.

Dans le cas où une participation n'honore pas, après la date d'exigibilité mentionnée sur la facture des frais de gestion, le paiement de ces frais pour l'exercice en cours, il pourra être facturé des pénalités de retard calculées suivant les modalités ci-après :

AUDACIA a conclu avec chaque participation avant l'entrée au capital des porteurs d'ADP un protocole d'investissement, qui prévoit notamment que tout retard sur le paiement de la facture due au titre des frais de gestion pourrait entraîner une majoration de 10%, calculée prorata temporis sur la base du nombre de jours écoulés à compter de la date d'exigibilité jusqu'au jour du paiement effectif.

Le protocole prévoit également que sur la même base de calcul, il pourra être appliqué un taux d'intérêt correspondant au taux directeur de la Banque centrale européenne (BCE), en vigueur au 1er janvier de chaque année.

Les commissions de placement correspondent aux commissions prévues au prospectus des trois holdings AUDACIA ISF CROISSANCE, AUDACIA OPTION PME et AUDACIA PME 2017. Ces commissions sont fixes et annuelles. Contractuellement le taux de commission évolue par tranche de maturité de la holding.

Les autres produits sont des refacturations intra-groupes et les prestations de services de mise à disposition des entités du groupe d'espaces aménagés, la facturation est trimestrielle.

Autres produits et autres charges d'exploitation non courants :

Au 31 décembre 2024, des analyses complémentaires visant à la stricte application des contrats ont conduit à reconnaître 482 K€ de chiffres d'affaires dû au titre des exercices antérieurs. Une attention particulière a été portée dans l'arrêté des comptes annuels sur la capacité de recouvrement de l'intégralité de ces sommes ; une

provision pour dépréciation de créances a été comptabilisée en conséquence et s'élève à 283 K€ au 31 décembre 2024

7.24 ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS

Achats et variations de stocks	31/12/2024	31/12/2023
Achat de marchandises	0	0
Variation de stocks	-7 146	-9 613
Total	-7 146	-9 613

7.25 AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

Autres achats et charges externes	31/12/2024	31/12/2023
Achat non stockés	73 280	87 676
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>0,8%</i>	<i>0,9%</i>
Sous-traitance	208 955	148 611
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>2,2%</i>	<i>1,5%</i>
Locations	861 518	803 590
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>9,0%</i>	<i>8,4%</i>
Maintenance	122 963	121 153
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>1,3%</i>	<i>1,3%</i>
Assurances	43 275	37 323
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>0,5%</i>	<i>0,4%</i>
Abonnements et documentation	142 475	147 677
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>1,5%</i>	<i>1,5%</i>
Commissions	-338 104	-355 796
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>-3,5%</i>	<i>-3,7%</i>
Honoraires	939 285	878 615
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>9,8%</i>	<i>9,1%</i>
Publicité publications cotisations	159 867	116 936
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>1,7%</i>	<i>1,2%</i>
Dons	32 074	25 190
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>0,3%</i>	<i>0,3%</i>
Déplacements, missions, réceptions	413 916	330 720
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>4,3%</i>	<i>3,4%</i>
Frais postaux et télécommunications	16 991	26 965
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,3%</i>
Frais et services bancaires	22 783	68 813
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>0,2%</i>	<i>0,7%</i>
Divers dont prorata TVA	237 209	-16 378
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>2,5%</i>	<i>-0,2%</i>
Total	2 936 486	2 421 096

7.26 CHARGES DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

Effectif	31/12/2024	31/12/2023
Rémunérations du Personnel	3 804 569	3 445 552
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>39,6%</i>	<i>35,8%</i>
Charges sociales	1 848 867	1 508 819
<i>% de chiffre d'affaires</i>	<i>19,2%</i>	<i>15,7%</i>
Total	5 653 436	4 954 371
Cadres	30	29
Employés	0	0
Dirigeant	2	2
Total effectif fin de période	32	31
Dont personnel intérimaire	0	0

AUDACIA a conclu un accord d'intéressement calculé chaque exercice comme suit : 5% du résultat courant avant impôts.

7.27 DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

Dotations aux provisions et dépréciations	31/12/2023	Dotation	Reprise	31/12/2024
Provision pour risques et charges				
Dépréciation Clients douteux	13 357 307	2 012 166	2 279 235	13 090 237
Dépréciation Stocks				
Dépréciation des Fonds de commerce				
Dépréciation financières	31 213	33 185		64 398
Dépréciation immobilisations financières	457 390	227 301	247 475	437 216
Total	12 295 388	2 272 652	2 526 710	13 591 851
Dont exploitation	13 357 307	2 012 166	2 279 235	13 090 237
Dont financières	488 603	260 486	247 475	501 614
Dont exceptionnelles				

7.28 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier est constitué de produits financiers pour 883 K€ et de charges financières pour 306 K€.

Les produits financiers correspondent :

- aux dividendes CONSTELLATION I : 546 K€,
- aux reprises sur provisions, principalement celle correspondant à FUND YOUR FUTUR : 247 K€
- aux intérêts des placements et OCA : 87 K€

Les charges financières correspondent aux provisions sur titres de participations (260 K€) et aux intérêts sur emprunt

7.29 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est négatif de 152K€.

Résultat exceptionnel	31/12/2024	31/12/2023
Cession immobilisations	167 390	
Reprise de provisions		
Autres produits		11 533
PRODUITS EXCEPTIONNELS	167 390	11 533
Amendes et pénalités	795	
VNC immobilisations cédées	317 564	
Autres Charges	1 205	26 512
CHARGES EXCEPTIONNELLES	319 564	26 512
Total	-152 175	-14 979

7.30 IMPOT SUR LES BENEFICES

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices est présentée dans le tableau ci-dessous :

Niveau de résultat	Résultat avant impôt		Impôt dû	Résultat net comptable
	Comptable	Fiscal		
Courant	958 847	249 637	59 357	899 490
Exceptionnel	-152 175	-39 619	-9 420	-142 755
Total	806 672	210 018	49 937	756 735

Allègement de la dette future d'impôt	Base	Impôt
Participation effort construction	0	0
C3S	0	0
Provision retraite	0	0

Acroissement de la dette future d'impôt	Base	Impôt
Amortissements dérogatoires	0	0

Autres renseignements

7.31 EXPOSITION AUX RISQUES DE CHANGE ET DE TAUX

Les opérations sont libellées en euros. AUDACIA ne supporte donc aucun risque de change.

Les emprunts contractés ne sont pas indexés sur l'Euribor 3 mois, et à la suite aux remboursements anticipés de la majeure partie des prêts, AUDACIA n'est que faiblement endettée. Dans ce contexte, le risque de taux apparaît limité.

7.32 AUTRES RISQUES

Risque de liquidité : AUDACIA est peu sensible au risque de liquidité compte tenu de sa trésorerie disponible.

Risques environnementaux : l'activité de l'entreprise entraîne un risque environnemental non significatif.

Litiges : Absence de litiges hormis ceux né du recouvrement de certaines créances. Ce risque s'est traduit dans les comptes par une provision clients douteux.

Gestion des covenants : Absence de contrat soumis à des covenants.

7.33 ÉLEMENTS HORS BILAN

7.33.1 Engagements de retraite

Provision	31/12/2024	31/12/2023
Provision pour risques et charges :		
Provisions pour litiges sociaux et fiscaux		
Engagements retraites	25 314	18 868
Autres		
Total	25 314	18 868

L'engagement de retraite non comptabilisé, calculé selon la méthode des unités de crédit projetées (ANC 2013-02), tient compte des paramètres suivants :

Convention collective applicable : Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs, conseils, société de conseils. Hypothèse de départ à la retraite à l'initiative du salarié : L'âge de départ est calculé en ajoutant à la date du premier emploi le nombre de trimestres nécessaires à l'obtention du taux plein selon les dernières modalités de départ à la retraite.

- La provision est calculée avec charges sociales (estimées au taux de 45 %).
- Table de mortalité retenue : table INSEE 2021 (sexe masculin ou sexe féminin)
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3,16 %
- Taux d'augmentation des salaires : 2,00%
- Taux de charges sociales : 45%.

7.34 ENGAGEMENTS DONNES

7.34.1 Caution

AUDACIA n'a donné aucune caution susceptible d'être portés en annexe.

7.34.2 Locations

Nature de l'engagement	Bailleur	Locataire principal	Durée du Bail	Début location	Date de fin de bail	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Bail Commercial	SAS Hôtel de Bourrienne	Audacia	9 ans	29/01/2021	28/01/2029	4,56 M€

7.34.3 Nantissement

Aucun nantissement n'est enregistré à ce jour.

7.35 ENGAGEMENTS REÇUS

AUDACIA a reçu l'engagement de la société GRAVITATION en sa qualité d'actionnaire de référence pour délivrer un cautionnement solidaire au bénéfice de la SAS HÔTEL DE BOURRIENNE (en sa qualité de bailleur) d'un montant maximum de 2,1 M€ (trois ans de loyers) afin de couvrir toutes les sommes dues ou à devoir au bailleur en application du bail commercial signé le 29 janvier 2021 entre la Société et le bailleur.

A ce titre, AUDACIA a versé à la société GRAVITATION un dépôt de garantie non productif d'intérêts d'un montant de 710 K€ correspondant à un an de loyer.

7.36 ENGAGEMENTS RECIPROQUES

AUDACIA n'a pas d'engagements réciproques susceptibles d'être portés en annexe.

7.37 INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

7.37.1 Informations relatives aux entreprises liées

En €	Montant concernant les entreprises	
POSTES	liées	avec lesquelles il y a un lien de participation
Créances :		
Créances clients	395 045	1 048 881
Autres créances	15 647	201 287
Passif :		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		665 428
Autres dettes		116 586
Eléments financiers :		
Produits financiers	0	
Charges financières	0	
Autres éléments d'exploitation :		
Charges d'exploitation	0	0
Produits d'exploitation	459 164	3 067 681

Aucune transaction avec des parties liées et pouvant influencer significativement sur la situation financière ou les résultats financiers d'AUDACIA n'est intervenue.

En effet, les relations entre AUDACIA et ses filiales sont conclues à des conditions normales de marché.

Les entreprises liées concernent des entités détenues à plus de 20% par AUDACIA :

- ISOSPIN1
- QUANTONATION VENTURES
- EXERGON GP
- EXPANSION VENTURES
- QUANTONATION SAS ;

Les entreprises avec lesquelles il y a un lien de participation avec AUDACIA concernent :

- CONSTELLATION I ;
- CONSTELLATION II ;
- CONSTELLATION III ;
- GEODESIC
- ELEVATION 1 ;
- ELATIO 1
- AUDACIA ISF CROISSANCE ;
- AUDACIA OPTION PME ;
- AUDACIA PME 2017 ;
- GAMING
- AUDACIA CO-INVEST

7.37.2 Informations relatives aux autres parties liées

L'organe de direction d'AUDACIA (Conseil d'administration) est composé de neuf administrateurs. Un administrateur est rémunéré par AUDACIA.

Le montant global des rémunérations versées pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 n'est pas communiqué car cela reviendrait à fournir une information individuelle.

Aucun engagement lié à des prestations de retraite concernant les mandataires sociaux n'a été pris au cours de

l'exercice.

7.38 CREDITS-BAILS

AUDACIA n'a pas de financement en crédits-bails.

7.39 ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS

Il n'y a pas d'événement significatif intervenu postérieurement à la clôture de nature à impacter les états financiers au 31/12/24

7.40 SOCIETE CONSOLIDANTE

La société AUDACIA SA est consolidée, selon la méthode de l'intégration globale, au niveau de la société AUDACIA dont le siège social se situe au 58, rue d'Hauteville 75010 Paris, et dont le SIRET est 492471792 00035

7.41 FILIALES ET PARTICIPATIONS (EN €)

Sont présentées ici les seules participations dont le taux de détention dépasse 10% du capital de la filiale.

Filiales et participations	Réserves et RAN avt affect résultat	Quote part détenue du capital	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Cautions	Prêts et avances consentis	C.A. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés	Commentaires
Quantonation	-144 438	38,35%	2 000 000	2 000 000		194 918	0	-12 513		
Quantonation Ventures	358 887	44,84%	2 535 000	2 535 000			3 847 152	1 001 210		
Sharies	6 236 734	18,76%	1 000 159	1 000 159			1 461 813	-1 666 997		Données de l'exercice 31/12/22
Isospin1	-4 178	100,00%	10 000	10 000		1 309		-3 176		
Expansion Ventures	Première clôture 31/12/24	20,00%	120 000	120 000		983 671		-663 180		Première clôture 31/12/24

8 RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024)

A l'assemblée générale de la société
AUDACIA
58 Rue d'Hauteville
75010 Paris

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France, Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

AUDACIA*Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024) - Page 2***Conventions non autorisées préalablement**

En application des articles L.225-42 et L.821-10 du code de commerce, nous vous signalons que les conventions suivantes n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Une convention de prestation de services conclue le 9 janvier 2025 entre AUDACIA et LECOQ-LIVING (938 508 637 RCS Paris) :

- Avec : SAS Le Coq Living
- Personnes concernées soumises à la procédure de contrôle des conventions (Articles R. 225-31, al.2 à 4 (SA à CA), R. 225-58, al.2 à 3 (SA à CS), R. 226-2 (SCA) du code de commerce) : M. Olivier de Panafieu, en sa qualité de mandataire social d'Audacia (LECOQ-LIVING étant représentée par Audacia) et actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote inférieure à 10% de LECOQ-LIVING
- Nature et objet : convention de prestation de services
- Impact en produits dans les comptes au 31 décembre 2024 (Articles R.225-31, al. 6 (SA à CA), R.225-58, al. 5 (SA à CS), R.226-2 (SCA) du code de commerce) : 45 000 €
- Numéro de compte : 7061095
- Motifs justifiant de son intérêt pour la société : cette convention s'inscrit dans l'activité normale de la société et ce motif, qui justifie de l'intérêt de cette convention pour la société, a été retenu par le conseil d'administration en application du dernier alinéa de l'article L.225-38 (ou L.225-86).
- Mention des circonstances en raison desquelles la procédure n'a pas été suivie : la convention s'inscrivant dans les dispositions habituelles de la société et participant à son activité commerciale, il a été prévu de la présenter à l'examen du Conseil d'Administration en date du 22 avril 2025.

Une convention de prestation de services conclue le 9 juillet 2024 entre AUDACIA et AUDACIA CO-INVEST (930 172 416 RCS Paris) :

- Avec : SAS Audacia Co-Invest
- Personnes concernées et soumises à la procédure de contrôle des conventions (Articles R. 225-31, al.2 à 4 (SA à CA), R. 225-58, al.2 à 3 (SA à CS), R. 226-2 (SCA) du code de commerce) : M. Olivier de Panafieu, en sa qualité de mandataire social d'Audacia (AUDACIA CO-INVEST étant représentée par Audacia) actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote inférieure à 10% de LECOQ-LIVING.
- Nature et objet : convention de prestation de services
- Impact en produits dans les comptes au 31 décembre 2024 (Articles R.225-31, al. 6 (SA à CA), R.225-58, al. 5 (SA à CS), R.226-2 (SCA) du code de commerce) : 66 202.04 €
- Numéro de compte : 7061096

AUDACIA
Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024) - Page 3

- Motifs justifiant de son intérêt pour la société : cette convention s'inscrit dans l'activité normale de la société et ce motif, qui justifie de l'intérêt de cette convention pour la société, a été retenu par le conseil d'administration en application du dernier alinéa de l'article L.225-38 (ou L.225-86).
- Mention des circonstances en raison desquelles la procédure n'a pas été suivie : la convention s'inscrivant dans les dispositions habituelles de la société et participant à son activité commerciale, il a été prévu de la présenter à l'examen du Conseil d'Administration en date du 22 avril 2025.

Une convention de prestation de services conclue le 25 octobre 2024 entre AUDACIA et GEODESIC EXPANSION (901 549 790 RCS Paris) :

- Avec : SAS GEODESIC EXPANSION
- Personnes concernées et soumises à la procédure de contrôle des conventions (Articles R. 225-31, al.2 à 4 (SA à CA), R. 225-58, al.2 à 3 (SA à CS), R. 226-2 (SCA) du code de commerce) : M. Olivier de Panafieu, en sa qualité de mandataire social d'Audacia (Geodesic Expansion étant représentée par Audacia) actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote inférieure à 10% de GEODESIC EXPANSION.
- Nature et objet : convention de prestation de services et de gestion
- Impact en produits dans les comptes au 31 décembre 2024 (Articles R.225-31, al. 6 (SA à CA), R.225-58, al. 5 (SA à CS), R.226-2 (SCA) du code de commerce) : 622 330.46 €
- Numéro de compte : 7061085
- Motifs justifiant de son intérêt pour la société : cette convention s'inscrit dans le cadre juridique convenu qui est le portage puis la transmission des participations de Geodesic Expansion au fonds master Expansion SLP et ce motif, qui justifie de l'intérêt de cette convention pour la société, a été retenu par le conseil d'administration en application du dernier alinéa de l'article L.225-38 (ou L.225-86).
- Mention des circonstances en raison desquelles la procédure n'a pas été suivie : la convention s'inscrivant dans la continuité des conventions entre les parties, il a été prévu de la présenter à l'examen du Conseil d'Administration en date du 22 avril 2025.

Une convention de prestation de services conclue le 25 octobre 2024 entre AUDACIA, GEODESIC EXPANSION (901 549 790 RCS Paris) et SLP EXPANSION :

- Avec : SAS GEODESIC EXPANSION
- Nature et objet : convention de prestation de services et de gestion
- Personnes concernées et soumises à la procédure de contrôle des conventions (Articles R. 225-31, al.2 à 4 (SA à CA), R. 225-58, al.2 à 3 (SA à CS), R. 226-2 (SCA) du code de commerce) : M. Olivier de Panafieu, en sa qualité de mandataire social d'Audacia (Geodesic étant représentée par Audacia) actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote inférieure à 10% de GEODESIC EXPANSION. et M. Charles Beigbeder en sa qualité de mandataire social d'Audacia Président de la SAS EXPANSION VENTURES.
- Impact en produits dans les comptes au 31 décembre 2024 (Articles R.225-31, al. 6 (SA à CA), R.225-58, al. 5 (SA à CS), R.226-2 (SCA) du code de commerce) : 846 282.02 €
- Numéro de compte : 7061084

AUDACIA
Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024) - Page 4

- Motifs justifiant de son intérêt pour la société : cette convention s'inscrit dans le cadre juridique convenu qui est le portage puis la transmission des participations de Geodesic Expansion au fonds master Expansion SLP et ce motif, qui justifie de l'intérêt de cette convention pour la société, a été retenu par le conseil d'administration en application du dernier alinéa de l'article L.225-38 (ou L.225-86).
- Mention des circonstances en raison desquelles la procédure n'a pas été suivie : la convention s'inscrivant dans la continuité des conventions entre les parties, il a été prévu de la présenter à l'examen du Conseil d'Administration en date du 22 avril 2025.

**Cautionnement en faveur de GEODESIC EXPANSION auprès de la banque PALATINE
conclue le 2 aout 2024 entre AUDACIA, GEODESIC EXPANSION (901 549 790 RCS
Paris) et la banque PALATINE :**

- Avec : SAS GEODESIC EXPANSION
- Nature et objet : Caution pour facilité de caisse en faveur de la filiale
- Personnes concernées et soumises à la procédure de contrôle des conventions (Articles R. 225-31, al.2 à 4 (SA à CA), R. 225-58, al.2 à 3 (SA à CS), R. 226-2 (SCA) du code de commerce) : M. Olivier de Panafieu, en sa qualité de mandataire social d'Audacia (Geodesic Expansion étant représentée par Audacia) actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote inférieure à 10% de GEODESIC EXPANSION.
- Montant : 185 000 €
- Durée : jusqu'au 30 novembre 2025
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2024 (Articles R.225-31, al. 6 (SA à CA), R.225-58, al. 5 (SA à CS), R.226-2 (SCA) du code de commerce) : Néant
- Motifs justifiant de son intérêt pour la société : cette convention s'inscrit dans l'activité normale de la société et ce motif, qui justifie de l'intérêt de cette convention pour la société, a été retenu par le conseil d'administration en application du dernier alinéa de l'article L.225-38 (ou L.225-86).
- Mention des circonstances en raison desquelles la procédure n'a pas été suivie : la convention s'inscrivant dans les dispositions habituelles de la société et participant à son activité commerciale, il a été prévu de la présenter à l'examen du Conseil d'Administration en date du 22 avril 2025.

**Une convention de compte courant conclue le 1^{er} février 2024 entre AUDACIA et
GEODESIC EXPANSION (901 549 790 RCS Paris) :**

- Avec : SAS GEODESIC EXPANSION
- Nature et objet : convention de compte courant d'un montant maximum de 500 000 €
- Personnes concernées et soumises à la procédure de contrôle des conventions (Articles R. 225-31, al.2 à 4 (SA à CA), R. 225-58, al.2 à 3 (SA à CS), R. 226-2 (SCA) du code de commerce) : M. Olivier de Panafieu, en sa qualité de mandataire social d'Audacia (Geodesic Expansion étant représentée par Audacia) actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote inférieure à 10% de GEODESIC EXPANSION.
- Durée : jusqu'au 2 mai 2024 date du remboursement du solde
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2024 (Articles R.225-31, al. 6 (SA à CA), R.225-58, al. 5 (SA à CS), R.226-2 (SCA) du code de commerce) : débit 1 821.92 €

AUDACIA
Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024) - Page 5

- Numéro de compte : 4670180
- Impact en produits au 31 décembre 2024 : 1 821.92 €
- Numéro de compte : 762600
- Motifs justifiant de son intérêt pour la société : cette convention s'inscrit dans l'activité normale de la société et ce motif, qui justifie de l'intérêt de cette convention pour la société, a été retenu par le conseil d'administration en application du dernier alinéa de l'article L.225-38 (ou L.225-86).
- Mention des circonstances en raison desquelles la procédure n'a pas été suivie : la convention s'inscrivant dans les dispositions habituelles de la société et participant à son activité commerciale, il a été prévu de la présenter à l'examen du Conseil d'Administration en date du 22 avril 2025.

Une convention de prestation de services conclue le 30 mai 2024 entre AUDACIA et EXPANSION VENTURES (849 813 522 RCS Paris) :

- Avec : SAS EXPANSION VENTURES
- Nature et objet : convention de prestation de services
- Personnes concernées et soumises à la procédure de contrôle des conventions (Articles R. 225-31, al.2 à 4 (SA à CA), R. 225-58, al.2 à 3 (SA à CS), R. 226-2 (SCA) du code de commerce) : M. Olivier de Panafieu, en sa qualité de mandataire social d'Audacia actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'EXPANSION VENTURES et M. Charles Beigbeder en sa qualité de mandataire social d'Audacia Président de la SAS EXPANSION VENTURES
- Impact en produits dans les comptes au 31 décembre 2024 (Articles R.225-31, al. 6 (SA à CA), R.225-58, al. 5 (SA à CS), R.226-2 (SCA) du code de commerce) : 180 000 €
- Numéro de compte : 7061086

Une convention de souscription d'OCA conclue le 29 juillet 2024 entre AUDACIA et EXPANSION VENTURES (849 813 522 RCS Paris) :

- Avec : SAS EXPANSION VENTURES
- Nature et objet : Souscription de 100 000 obligations convertibles en actions
- Durée : 5 ans (12 juillet 2029)
- Rémunération : 6%
- Personnes concernées et soumises à la procédure de contrôle des conventions (Articles R. 225-31, al.2 à 4 (SA à CA), R. 225-58, al.2 à 3 (SA à CS), R. 226-2 (SCA) du code de commerce) : M. Olivier de Panafieu, en sa qualité de mandataire social d'Audacia actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'EXPANSION VENTURES et M. Charles Beigbeder en sa qualité de mandataire social d'Audacia Président de la SAS EXPANSION VENTURES
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2024 (Articles R.225-31, al. 6 (SA à CA), R.225-58, al. 5 (SA à CS), R.226-2 (SCA) du code de commerce) : débit 102 071.23 €
- Numéro de compte : 2721010 et 276800
- Impact en produits dans les comptes au 31 décembre 2024 (Articles R.225-31, al. 6 (SA à CA), R.225-58, al. 5 (SA à CS), R.226-2 (SCA) du code de commerce) : 2 071.23 €
- Numéro de compte : 762100
- Motifs justifiant de son intérêt pour la société : cette convention s'inscrit dans le rôle d'actionnaire de référence d'Audacia et ce motif, qui justifie de l'intérêt de cette convention pour

AUDACIA

*Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024) - Page 6*

la société, a été retenu par le conseil d'administration en application du dernier alinéa de l'article L.225-38 (ou L.225-86).

- Mention des circonstances en raison desquelles la procédure n'a pas été suivie : la convention s'inscrivant dans la continuité de la participation aux augmentations de capital de la société Expansion Ventures, il a été prévu de la présenter à l'examen du Conseil d'Administration en date du 22 avril 2025.

Une convention de prestations de services conclue le 20 juin 2024 entre AUDACIA et EXPANSION VENTURES (849 813 522 RCS Paris) :

- Avec : SAS EXPANSION VENTURES
- Nature et objet : Prestation de services de mise à disposition de locaux
- Personnes concernées et soumises à la procédure de contrôle des conventions (Articles R. 225-31, al.2 à 4 (SA à CA), R. 225-58, al.2 à 3 (SA à CS), R. 226-2 (SCA) du code de commerce) : M. Olivier de Panafieu, en sa qualité de mandataire social d'Audacia actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'EXPANSION VENTURES et M. Charles Beigbeder en sa qualité de mandataire social d'Audacia Président de la SAS EXPANSION VENTURES
- Impact en produits dans les comptes au 31 décembre 2024 (Articles R.225-31, al. 6 (SA à CA), R.225-58, al. 5 (SA à CS), R.226-2 (SCA) du code de commerce) : 29 280 €
- Numéro de compte : 7581000
- Motifs justifiant de son intérêt pour la société : cette convention s'inscrit dans l'activité normale de la société et ce motif, qui justifie de l'intérêt de cette convention pour la société, a été retenu par le conseil d'administration en application du dernier alinéa de l'article L.225-38 (ou L.225-86).
- Mention des circonstances en raison desquelles la procédure n'a pas été suivie : la convention s'inscrivant dans les dispositions habituelles de la société et participant à son activité commerciale, il a été prévu de la présenter à l'examen du Conseil d'Administration en date du 22 avril 2025.

Une convention de mise à disposition de personnel conclue le 31 juillet 2024 entre AUDACIA et EXPANSION VENTURES (849 813 522 RCS Paris) :

- Avec : SAS EXPANSION VENTURES
- Nature et objet : Mise à disposition de personnel
- Personnes concernées et soumises à la procédure de contrôle des conventions (Articles R. 225-31, al.2 à 4 (SA à CA), R. 225-58, al.2 à 3 (SA à CS), R. 226-2 (SCA) du code de commerce) : M. Olivier de Panafieu, en sa qualité de mandataire social d'Audacia actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'EXPANSION VENTURES et M. Charles Beigbeder en sa qualité de mandataire social d'Audacia Président de la SAS EXPANSION VENTURES
- Rémunération : mise à disposition à titre gratuit
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2024 (Articles R.225-31, al. 6 (SA à CA), R.225-58, al. 5 (SA à CS), R.226-2 (SCA) du code de commerce) : Néant
- Motifs justifiant de son intérêt pour la société : cette convention s'inscrit dans l'activité normale de la société et ce motif, qui justifie de l'intérêt de cette convention pour la société, a été retenu par le conseil d'administration en application du dernier alinéa de l'article L.225-38 (ou L.225-86).

AUDACIA

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024) - Page 7

- Mention des circonstances en raison desquelles la procédure n'a pas été suivie : la convention s'inscrivant dans les dispositions habituelles de la société et participant à son activité commerciale, il a été prévu de la présenter à l'examen du Conseil d'Administration en date du 22 avril 2025.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Une convention de prestation de services conclue le 12 mai 2015 entre AUDACIA et CONSTELLATION 1 (811 566 496 RCS Paris), modifiée par un avenant du 2 janvier 2020 :

- Nature et objet : convention de prestation de services
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Constellation
- Impact en produits dans les comptes au 31 décembre 2024 : 129 271,39 € HT
- Numéro de compte : 7061030

Une convention de prestation de services conclue le 12 juillet 2018 entre AUDACIA et CONSTELLATION II (840 245 575 RCS Paris) :

- Nature et objet : convention de prestation de services
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Constellation II
- Impact en produits dans les comptes au 31 décembre 2024 : 234 393,58 € HT
- Numéro de compte : 7061080

Une convention de prestation de services conclue le 3 décembre 2020 entre AUDACIA et CONSTELLATION III (890 955 958 RCS Paris) :

- Nature et objet : convention de prestation de services
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Cédric James, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Constellation III
- Impact en produits dans les comptes au 31 décembre 2024 : 183 646,78 € HT
- Numéro de compte : 7061081

AUDACIA

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024) - Page 8

Une convention de compte courant conclue le 26 septembre 2022 entre AUDACIA et CONSTELLATION III (890 955 958 RCS Paris) :

- Nature et objet : convention de compte courant
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Cédric James, en sa qualité de mandataire social d'Audacia, et Constellation III
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2024 : 0 €
- Numéro de compte : 4670141

Une convention de gestion conclue le 24 octobre 2016 entre AUDACIA et AUDACIA ISF CROISSANCE (823 141 080 RCS Paris), modifiée par un avenant du 3 juillet 2018 :

- Nature et objet : convention de gestion
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Cédric James, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et d'Audacia ISF Croissance
- Impact en produits dans les comptes au 31 décembre 2024 : 1 125 611.91 € € HT
- Numéro de compte : 706140

Une convention de gestion conclue le 7 mars 2017 entre AUDACIA et AUDACIA OPTION PME (828 271 569 RCS Paris), modifiée par un avenant du 3 juillet 2018 :

- Nature et objet : convention de gestion
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Cédric James, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et d'Audacia Option PME
- Impact en produits dans les comptes au 31 décembre 2024 : 269 197 € HT
- Numéro de compte : 7061050

Une convention de gestion conclue le 23 octobre 2017 entre AUDACIA et AUDACIA PME 2017 (833 098 627 RCS Paris) :

- Nature et objet : convention de gestion
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Cédric James, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et d'Audacia PME 2017
- Impact en produits dans les comptes au 31 décembre 2024 : 71 530.71 € HT
- Numéro de compte : 7061060

Une convention de prestation de services conclue le 17 juin 2019 entre AUDACIA et ELEVATION 1 (844 681 999 RCS Paris), modifiée par un avenant du 29 novembre 2019 :

- Nature et objet : convention de prestation de services
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et d'Élévation 1
- Impact en produits dans les comptes au 31 décembre 2024 : 91 592.47 € HT
- Numéro de compte : 706109

AUDACIA*Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024) - Page 9***Une convention de compte courant conclue le 1^{er} avril 2020 entre AUDACIA et SHARIES (834 239 477 RCS Paris) :**

- Nature et objet : convention de compte courant
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : Audacia, en tant qu'actionnaire à plus de 10% de Sharies
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2024 : - 200,65 €
- Numéro de compte : 4670085

Un bail commercial conclu le 29 janvier 2021 entre AUDACIA, et HOTEL DE BOURRIENNE SAS (891 870 396 RCS Paris) :

- Nature et objet : Bail commercial
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia, Gravitation et Hôtel de Bourrienne
- Impact en charges dans les comptes au 31 décembre 2024 : 818 568.16 € HT
- Numéros de compte : 613200 & 6140010

Un acte de cautionnement solidaire conclu le 29 janvier 2021 entre AUDACIA et GRAVITATION (497 869 909 RCS Paris) :

- Nature et objet : Acte de cautionnement
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Gravitation
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2024 : débit 710 000 €
- Numéro de compte : 275500

Une convention de mise à disposition de personnel conclue le 14 avril 2022 entre AUDACIA et QUANTONATION VENTURES (849 813 522 RCS Paris) :

- Nature et objet : convention de mise à disposition de personnel
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Quantonation Ventures
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2024 : 0 €

Une convention de prestations de services conclue le 14 avril 2022 entre AUDACIA et QUANTONATION VENTURES (849 813 522 RCS Paris) :

- Nature et objet : Prestation de services
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Quantonation Ventures
- Impact en produits dans les comptes au 31 décembre 2024 : 100 000,00 €
- Numéro de compte : 7061092

AUDACIA

*Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024) - Page 10*

Une convention de prestations de services conclue le 29 janvier 2021 entre AUDACIA et QUANTONATION VENTURES (849 813 522 RCS Paris) :

- Nature et objet : Prestation de services de mise à disposition de locaux
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Quantonation Ventures
- Impact en produits dans les comptes au 31 décembre 2024 : 67 200 €
- Numéro de compte : 7581000 :

Une convention de compte courant conclue entre AUDACIA et QUANTONATION (842 242 810 RCS Paris) :

- Nature et objet : convention de compte courant
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia et de Gravitation (Quantonation étant représentée par Gravitation)
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2024 : débit 194 917,77 €
- Numéro de compte : 455600

Une convention de compte courant conclue le 29 juillet 2021 entre AUDACIA et GEODESIC (901 549 790 RCS Paris) :

- Nature et objet : convention de compte courant
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Charles Beigbeder, en sa qualité de mandataire social d'Audacia (Geodesic étant représentée par Audacia)
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2024 : débit 1 812.60 €
- Numéro de compte : 4670180

Convention de compte courant conclue le 01 mai 2023 entre AUDACIA et ISOSPIN (908 968 951 RCS Paris) :

- Nature et objet : convention de compte courant
- Personnes soumises à la procédure de contrôle des conventions : M. Olivier de Panafieu, en sa qualité de mandataire social d'Audacia, et Isopin
- Impact dans les comptes au 31 décembre 2024 : débit 1 309.55 €
- Numéro de compte : 4670200

En application de la loi, nous vous signalons que le conseil d'administration n'a pas procédé à l'examen annuel des conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution a été poursuivie au cours du dernier exercice, prévu par l'article L.225-40-1 du code de commerce.

Neuilly-sur-Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

**Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Mathias BELMAS**



2025.04.30 19:34:56 +0200

9 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

A l'assemblée générale
AUDACIA
58 Rue d'Hauteville
75010 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AUDACIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France, Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

AUDACIA*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**Exercice clos le 31 décembre 2024 - Page 2***Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables :Provisions pour dépréciation des créances :

La société comptabilise des provisions pour dépréciation de ses créances clients selon les modalités décrites dans les notes 2.2.5 et 2.8 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société et mis en oeuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de cette approche.

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.2.3 de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société et mis en oeuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

AUDACIA*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**Exercice clos le 31 décembre 2024 - Page 3***Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

10 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

A l'assemblée générale
AUDACIA
58 Rue d'Hauteville
75010 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société AUDACIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France, Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre, Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

AUDACIA**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés****Exercice clos le 31 décembre 2024 - Page 2*****Justification des appréciations***

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Estimations comptables- Créances clients :

La société comptabilise des provisions pour dépréciation de ses créances clients selon les modalités décrites dans la note 5.7 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société et mis en oeuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de cette approche.

Estimations comptables – Ecart d'acquisition :

La société comptabilise les écarts d'acquisition selon les modalités décrites dans les notes 2.2.3 et 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les écarts d'acquisition dont la durée de vie est illimitée ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture consistant à comparer la valeur comptable des capitaux employés à sa valeur d'usage. La valeur d'usage est déterminée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, et mis en oeuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette méthode. Nous avons notamment examiné les prévisions de flux de trésorerie et la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées.

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition et dépréciées sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 2.3.3 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société et mis en oeuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

AUDACIA*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés**Exercice clos le 31 décembre 2024 - Page 3***Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés**

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

AUDACIA
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés
Exercice clos le 31 décembre 2024 - Page 4

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Neuilly-sur-Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Mathias BELMAS



2025.04.30 19:34:56 +0200

11 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

« J'atteste que les informations contenues dans le présent rapport financier annuel sont, à ma connaissance, conforme à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste qu'à ma connaissance, les comptes annuels clos au 31 décembre 2024 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat d'AUDACIA, et que le rapport de gestion figurant dans le présent document présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière d'AUDACIA, et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée ».

Le 22 avril 2025

Monsieur Charles BEIGBEDER

Président d'AUDACIA



12 INFORMATIONS GÉNÉRALES

12.1 À PROPOS

Fondé en 2006 par Charles Beigbeder, AUDACIA est un acteur innovant du capital investissement. AUDACIA attire les meilleurs experts sectoriels autour de trois métiers à forte valeur ajoutée :

- Le Capital Développement, qui vise à accompagner les PME familiales dans leur développement ;
- Le Capital Immobilier, centré sur le coliving, nouveau mode d'habitat partagé ;
- Le Capital Innovation, dédié aux innovations de rupture et plus spécifiquement aux technologies quantiques, aux applications pour l'aéronautique, le spatial et la défense et aux solutions innovantes répondant aux défis de la transition énergétique.

Depuis sa création, AUDACIA a investi dans plus de 400 entreprises.

Euronext Growth Paris : code ISIN : FR00140059B5 / code mnémonique : ALAUD

Éligible PEA PME et PEA

12.2 FICHE SIGNALÉTIQUE DE L'ACTION

Code mnémonique	ALAUD
Code ISIN	FR00140059B5
Titres en circulation	4 976 134
Valeur nominale	0,125 €
Place de cotation	Euronext Growth Paris (France)
Marché	Euronext Growth
Secteur d'activité (classification Euronext)	3020, Financial Services
Cotation en continu	
Éligible PEA-PME / PEA	

12.3 CONTACTS



AUDACIA

Charles BEIGBEDER, Président
+33 (0)1 56 43 48 00
contact@audacia.fr



LISTING SPONSOR

Rodolphe OSSOLA
+33(0)1 56 69 61 80
info@atoutcapital.com



COMMUNICATION FINANCIÈRE

Gilles BROQUELET / Denis BLEY
+33 (0)1 80 81 50 00
info@capvalue.fr